

BHASE n°5 (janv.-févr. 2014)

Introduction		p. 5
1. Boissy en cartes postales (1903-1923)		
	Bernard Gineste	pp. 9-49
2. Le recensement de 1911		
	Bernard Gineste	pp. 66-97
3. Les notables		
	Bernard Métivier et Bernard Gineste	pp. 98-240
Table des matières		p. 241
Crédits photographiques		p. 242

BHASE n°5

Bulletin historique et archéologique du Sud-Essonne



BOISSY-LE-SEC

Un village dans la Grande Guerre

TOME 1

janvier-février 2014

ISSN 2272-0685

Publication du *Corpus Étampois*

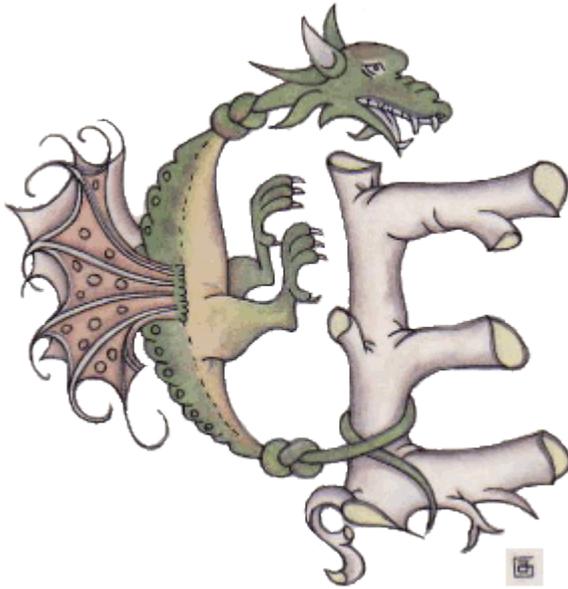
Directeur de publication : Bernard Gineste

12 rue des Glycines, 91150 Étampes

redaction@corpusetampois.com

BHASE n°5

Bulletin historique et archéologique du Sud-Essonne



Publié par le Corpus Étampois
Janvier-février 2014

TABLE DES MATIÈRES DU TOME 1

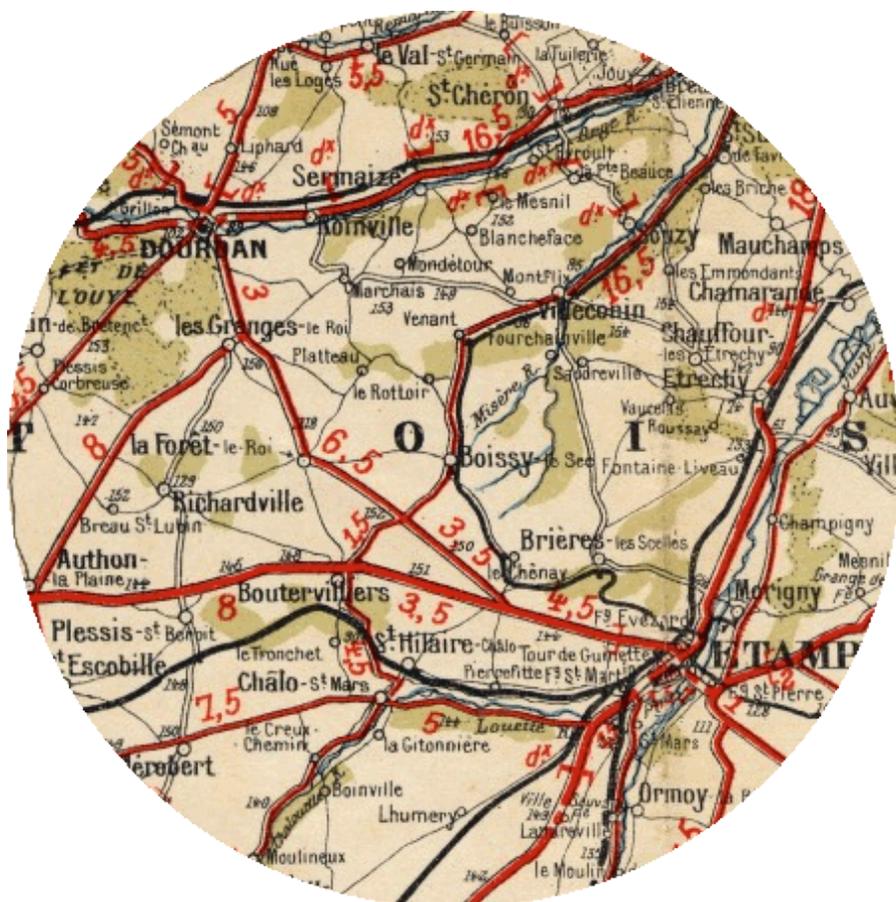
	INTRODUCTION	5
I.	BOISSY-LE-SEC EN CPA (1903-1923)	9
01	Série de Louis-Didier des Gachons (vers 1903)	12
02	Complément de Pierre Royer (vers 1905)	22
03	Cartes de Garnier pour Louis (vers 1906)	24
04	Cartes de la veuve Thomas (vers 1912)	26
05	Cartes-photos	37
06	Cartes d'Eugène Rameau pour Delangle (v. 1923)	39
07	Quelques Boissyons	50
II.	LE RECENSEMENT DE 1911	66
01	Rue du Bon-Air	68
02	Rue des Champs	70
03	Rue du Châtaignier	71
04	Rue des Chicards	75
05	Rue du Closeau	76
06	Rue de la Croix	77
07	Rue de la Forêt	81
08	Rue du Halot	83
090	Rue du Moulin	85
10	Rue de Vaucouleurs	86
11	Le Rotoir	90
12	Venant	94
III.	LES NOTABLES	98
01	Le maire, Eugène Sagot (1860-1931)	99
02	L'adjoint, François Turquis (1846-apr. 1919)	128
03	Le percepteur, Eugène Lapeyre (1862-1931)	146
04	L'instituteur, Auguste Lunel (1878-1956)	160
05	Le curé, Maurice Le Peutrec (?-apr. 1933)	170
06	Le châtelain, Léonce des Varennes (1839-1918)	184
07	La châtelaine, Berthe de Flavigny (1848-1915)	216
	TABLE DES MATIÈRES	241

Boissy-le-Sec dans la Grande Guerre

Bernard Métivier et Bernard Gineste



TOME 1



Carte routière Taride de 1914

Introduction

On ne trouvera pas ici de synthèse de ce que fut l'histoire du village de Boissy-le-Sec pendant la Grande Guerre de 1914-1918, mais seulement une compilation de tout ce que nous avons trouvé à ce sujet, où chacun pourra naviguer à sa guise.

Ce parti-pris étonnera peut-être. Mais ce qui nous a frappé, en reconstituant le cours de la vie d'un grand nombre de Boissyons pendant cette période, et plus largement, quand c'était possible, de leur naissance à leur décès, c'est leur mobilité et celle de leurs familles, à toutes les échelles de la société ; comme si, au fond, il n'existait guère de *véritables Boissyons*, en admettant que ce concept ait un sens.

Aucun des notables de Boissy pendant cette période n'est natif du lieu : le maire est né à Sermaise, son adjoint à Étréchy, l'instituteur à Saint-Léger-en-Yvelines, le curé arrive d'Haïti et le percepteur du Midi, la châtelaine et même son fils et successeur sont nés à Soissons ; d'ailleurs ils semblent vivre plutôt à Étampes, comme aussi le percepteur de Boissy.

Et il en va de même de la partie la plus humble de cette société, celle des domestiques et des ouvriers, qui arrivent souvent d'autres villages de la région, voire d'Eure-et-Loir, ou encore de régions plus lointaines, de la Bretagne ou du Midi. Quant au reste de la paysannerie, celle des propriétaires

exploitants, il semble également renouvelé continuellement par le jeu des mariages et des rachats de terre ; comme aussi pour ce qui est des commerçants et des artisans. Tout se passe donc comme si Boissy n'était au fond qu'un lieu de passage dont l'histoire longue ne se pouvait comprendre que dans une histoire générale du pays d'Étampes et de ses environs.

Or, si l'histoire consiste bien, comme il le semble, à dégager dans l'écheveau inextricable des faits une suite logique de causes et d'effets, ce n'est pas dans Boissy même que nous pourrions trouver les explications essentielles de ce qui s'y passe, et il est vain d'essayer de reconstituer à proprement parler l'histoire d'une communauté humaine si réduite et ouverte qu'elle se renouvelle presque à chaque génération.

Aussi avons-nous décidé de nous contenter de donner ici, à l'état brut, ce que nous avons trouvé sur tous ceux des habitants de ce petit village beauceron qui eurent affaire à l'une des pires catastrophes qu'ait jamais traversée l'humanité.

Ce qui rassemble toutes ces trajectoires humaines, c'est au fond seulement le fait de s'être trouvé à Boissy, ou en lien d'une manière ou d'une autre avec ce village, lorsque la catastrophe les a atteintes. On constate d'ailleurs un certain flottement lorsque la communauté en vient après guerre à célébrer ses héros : on y va joindre quelques personnes que leur histoire personnelle ne lie que de loin au village, mais avec qui on garde des liens, et on en oubliera d'autres dont déjà le souvenir s'est perdu.

Aussi le présent recueil est à prendre essentiellement comme un échantillon de la société rurale française frappée par la guerre. Cette matière brute mais riche est mise ici à la

disposition de tous, rangée de manière méthodique comme suit, en quatre parties :

- I. Boissy-le-Sec en cartes postales (1903-1923).
- II. Le recensement de 1911.
- III. Les notables (7 notices)
- IV. Les poilus de Boissy-le-Sec (notices individuelles)
- V. Boissy au jour le jour

On trouvera à la fin de l'ouvrage une table des matières plus détaillée.

Bernard Gineste et Bernard Métivier.



I. Boissy-le-Sec en cartes postales (1903-1923)

Vers 1903 ou 1904, une série de huit photographies a été prise de Boissy-le-Sec par Louis-Didier des Gachons, qui en tire une série de huit cartes postales numérotées de 1 à 8 sous le sigle « L. des G. » Peu après, il quitte Étampes et cède son fonds à Pierre Royer qui continue à commercialiser ces cartes, en produit de nouveaux tirages sous son propre sigle « P. R. », ainsi qu'au moins une nouvelle carte sous le numéro 10.

A Paul Royer succède ensuite à Étampes Gustave Garnier, qui produit pour Boissy comme ailleurs, sous le sigle « G. G. », au moins trois nouvelles cartes numérotées de 1 à 3 pour le compte du détaillant local Louis.

A partir de 1912 ce sont deux autres éditeurs étampois qui prennent la relève : d'une part la Veuve Thomas (« Vve Thomas »), qui produit un certain nombre de cartes non numérotées, surtout du château semble-t-il, puis, pour de nombreuses années, Eugène Rameau, dont les cartes circuleront jusqu'à la deuxième guerre mondiale.

01. Série de Louis-Didier des Gachons (vers 1903)

1. L'église.
2. Le château.
3. Dans le parc du château.
4. La poste et la mairie.
5. Rue des Châtaigniers. Maison Boureille.
6. Rue des Châtaigniers.
7. Hameau de Venant. – Chapelle de Saint-Venant.

02. Complément de Pierre Royer (vers 1905)

10. L'église et la mare.

03. Cartes de Garnier pour Louis (vers 1906)

1. Rue de l'église.
2. Intérieur de l'église.

04. Cartes de la veuve Thomas (vers 1912)

- [01]. Le château [tourelle].
- [02]. Le château [tourelle d'angle].
- [03]. Le château [tourelle d'angle avec cocher].
- [04]. Le château [coté jardin].
- [05]. Le château [allée].
- [06]. Rue des Châtaigniers [sic (du Châtaignier)].
- [07]. Rue de l'École.
- [08]. Rue de la Croix.
- [09]. La Gare du Tramway.

05. Cartes-photos

[01]. Une famille de 8 personnes et sa chienne Mirza (1913).

06. Cartes d'Eugène Rameau pour Delangle (vers 1923)

[01]. Intérieur du Château. Allée principale.

[02]. Tourelle du château et rue du Châtaignier.

[03]. Ferme du Château [avec groupe debout].

[04]. Ferme du Château [avec groupe assis].

[05]. La place de l'Église et la boucherie.

[06]. Rue de la Croix.

[07]. Poste et télégraphe.

[08]. Maison Azieau et rue de Vaucouleurs.

[09]. Ferme et rue du Châtaignier.

[10]. Le Rotoir. Rue du Châtaignier.

[11]. Le Rotoir. Route du Moulin à Vent.

[12]. Hameau de Venant.

07. Quelques Boissyons

Personnages apparaissant sur les cartes précédentes.



1. — BOISSY LE SEC (S.-&O.). — L'Eglise.

L. des G.



CAHNET STALE

réserve à l'adresse

Ce cahier est réservé à l'adresse



M. H. Beauville
 Chez M. L'abbé Lamoignon, 4 rue de Beauville
 St. Villemonble.
 embrossé par font
 (à l'usage de M. L'abbé Lamoignon)
 (à l'usage de M. L'abbé Lamoignon)



2 — BOISSY-LE-SEC. — Le Château.

L. des G.

CARTE POSTALE

Tous les Pays étrangers n'acceptent pas la Correspondance à recevoir à la Poste.

CORRESPONDANCE

Merci de vos bons

souhaits de fête.

Nous vous embrassons
tous.

A. Basse

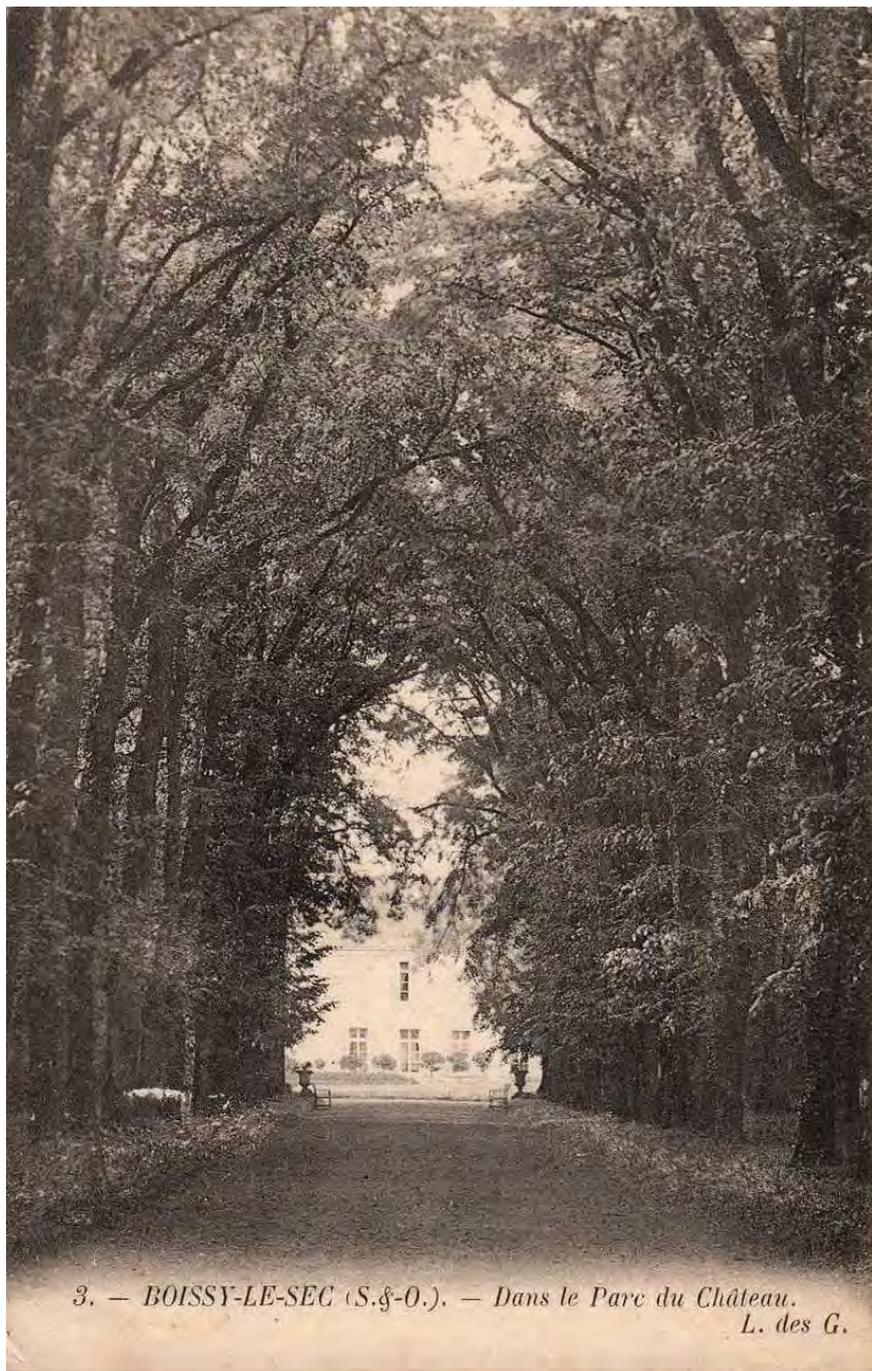


Mademoiselle Anna Maceo

68 Faubourg de Besançon

Mondelichard

Doubs



3. — BOISSY-LE-SEC (S.&O.). — Dans le Parc du Château.
L. des G.



4. — BOISSY-LE SEC (S.-et-O.). — La Poste et la Mairie.

L. des G.



5. — BOISSY-LE-SEC (S.-et-O.). — Rue des Châtaigniers.
Maison Bouraille. L. des G.



6. — BOISSY-LE-SEC (S.-et-O.). — Rue de la Croix.

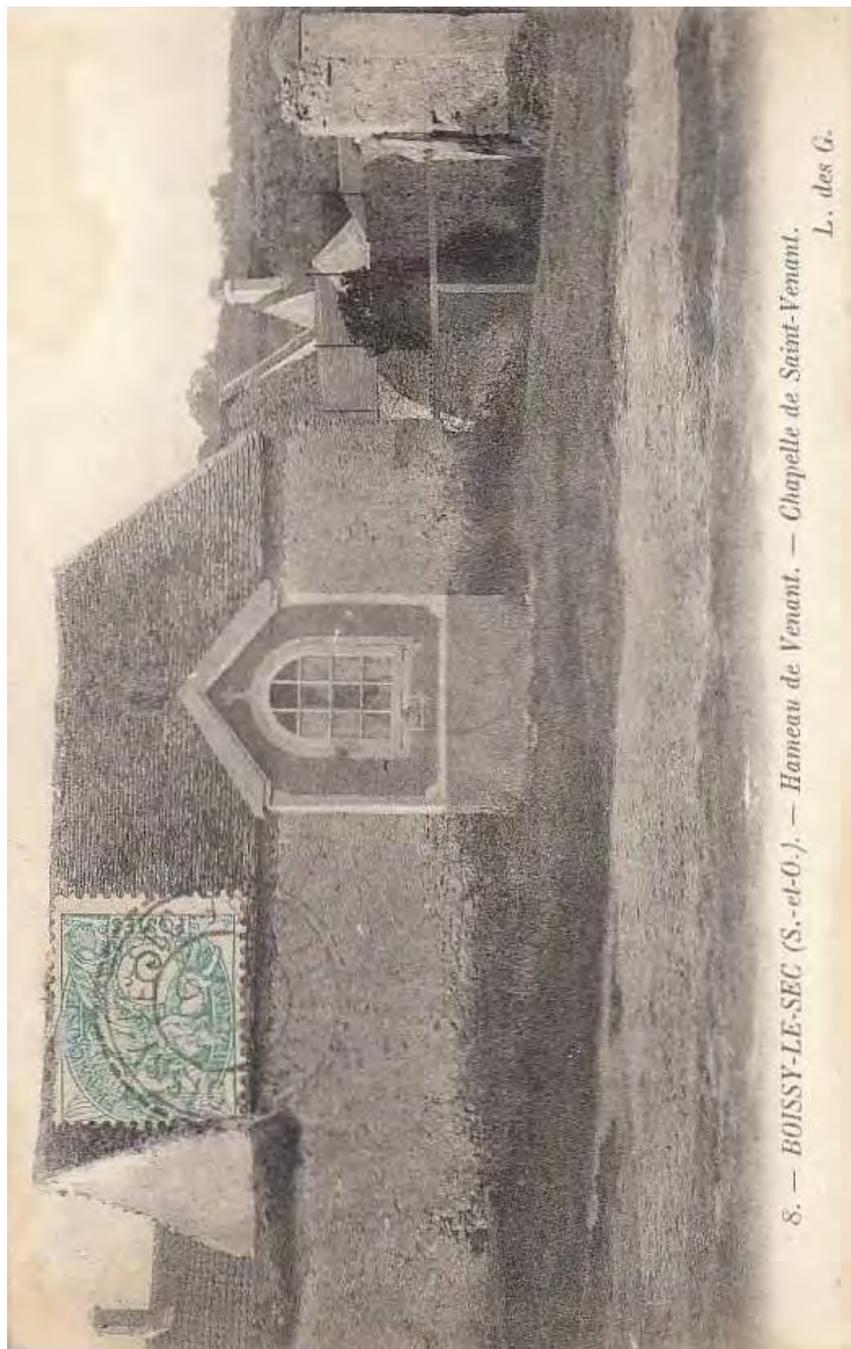
L. des G.



*Bon
Souvenir. amities.*



7. — BOISSY-LE-SEC (S.-et-O.), Rue des Chataigniers. L. des G.
16 ghe. 04. J. G. Gaudin



8. — BOISSY-LE-SEC (S.-et-O.). — Hameau de Venant. — Chapelle de Saint-Venant.

L. des G.

10. - BOISSY-le-SEC (S.-et-O.)
L'Église et la Mare



P. R.

CARTE POSTALE

La Correspondance au recto n'est pas acceptée par tous les pays étrangers. (Se renseigner à la Poste.)

CORRESPONDANCE

Nous avons passé
toute nos vacances
à Poissy. Les
enfants pensent
toujours à vous et
vous envoient de gros
baisers.

ADRESSE

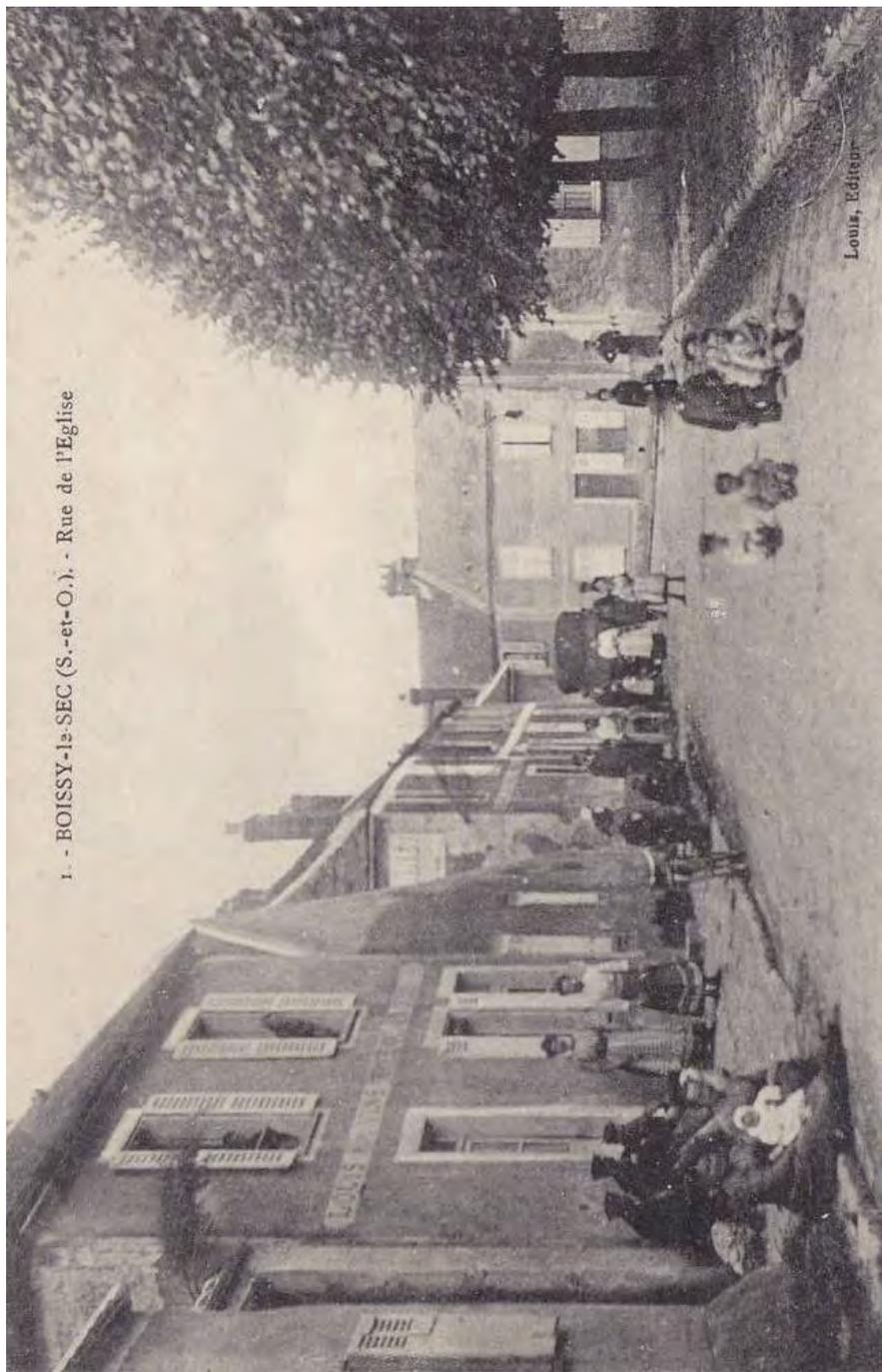
Mademoiselle Marie Marco

68 Faubourg de Boulogne

Montbéliard

Doubs

1. - BOISSY-le-SEC (S.-et-O.). - Rue de l'Eglise

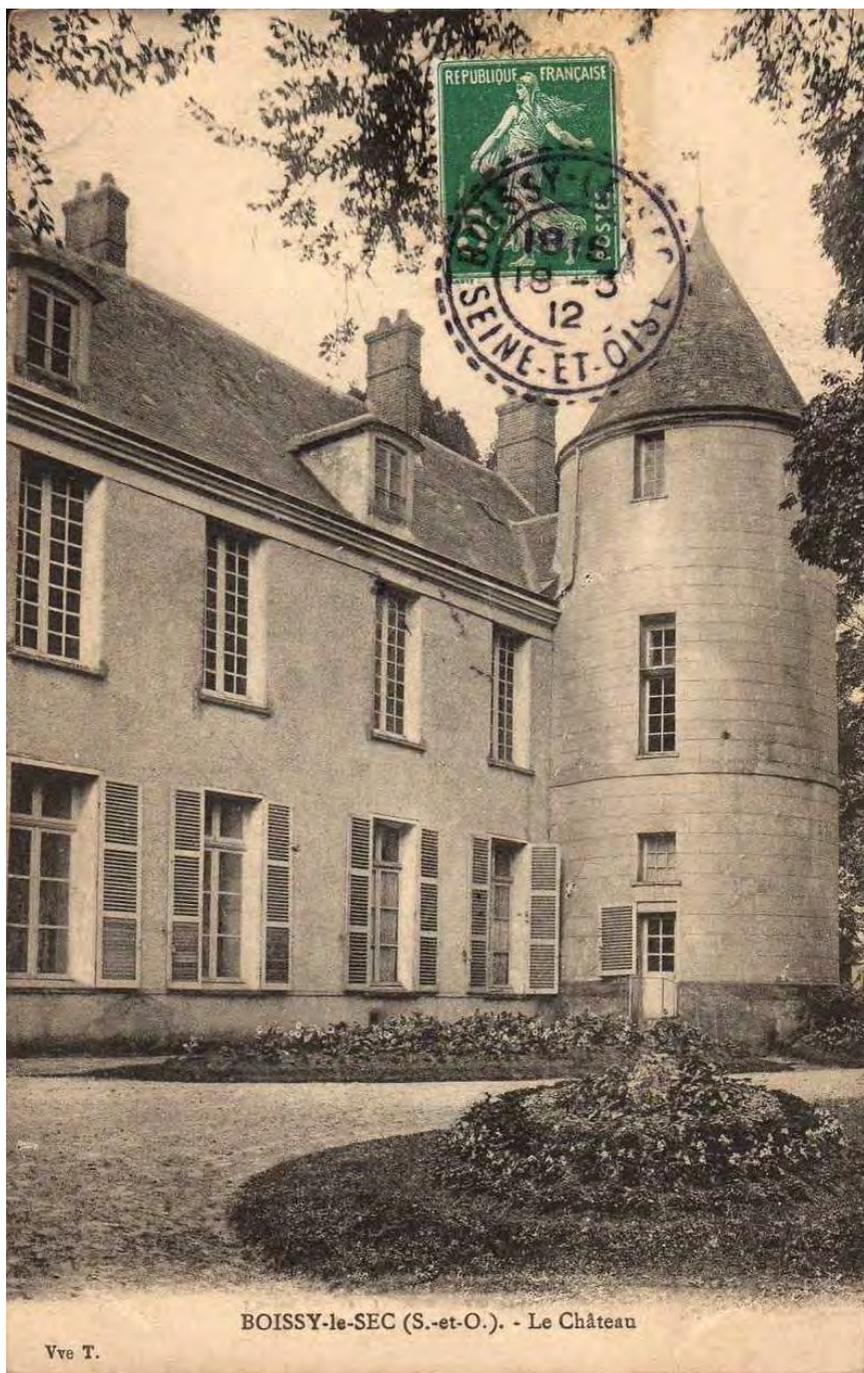


Louis, Editeur



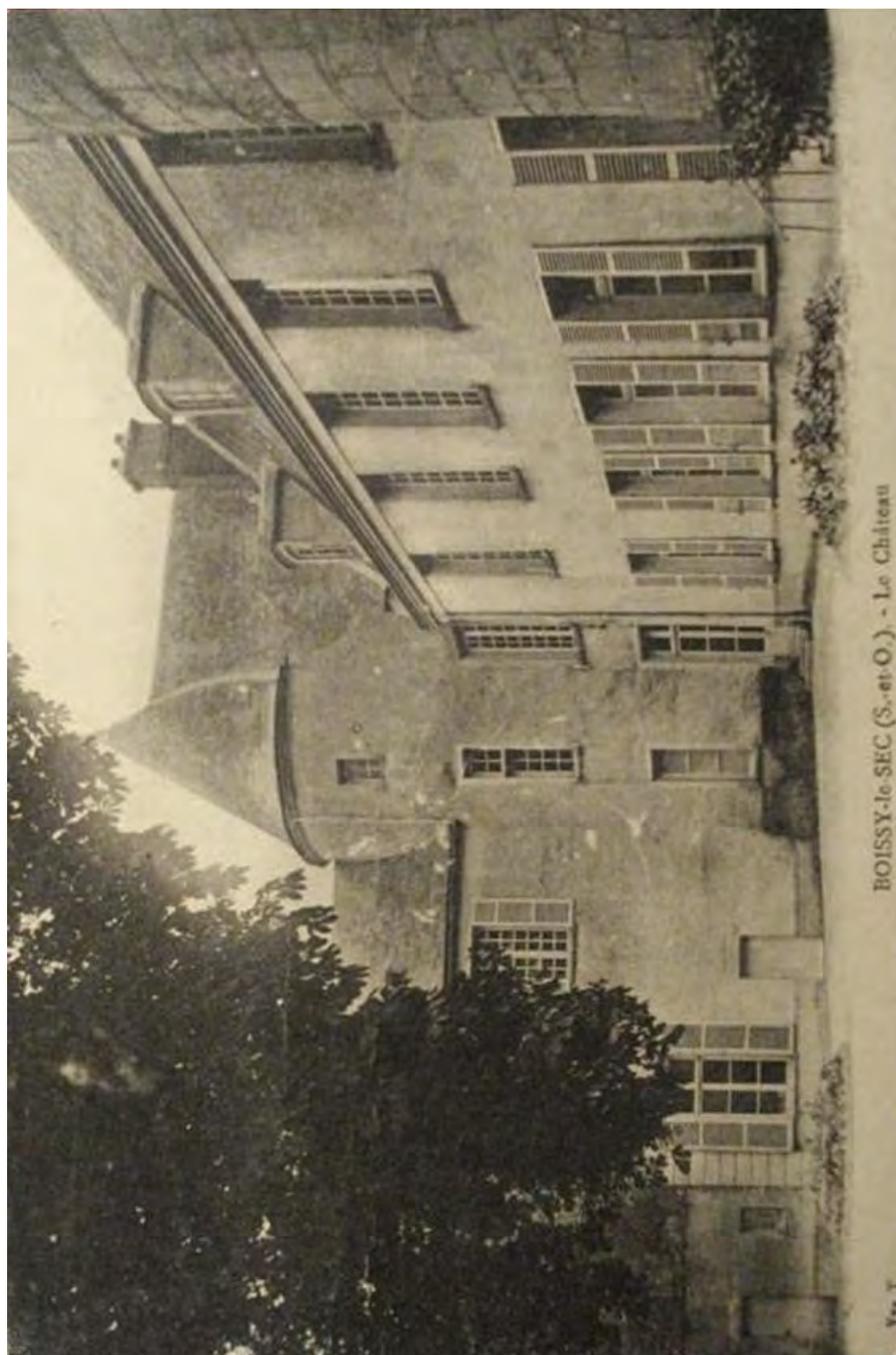
— BOISSY-le-SEC (5 - 40 - 03) - Eglise de l'Église

Lévy, Hémery



BOISSY-le-SEC (S.-et-O.). - Le Château

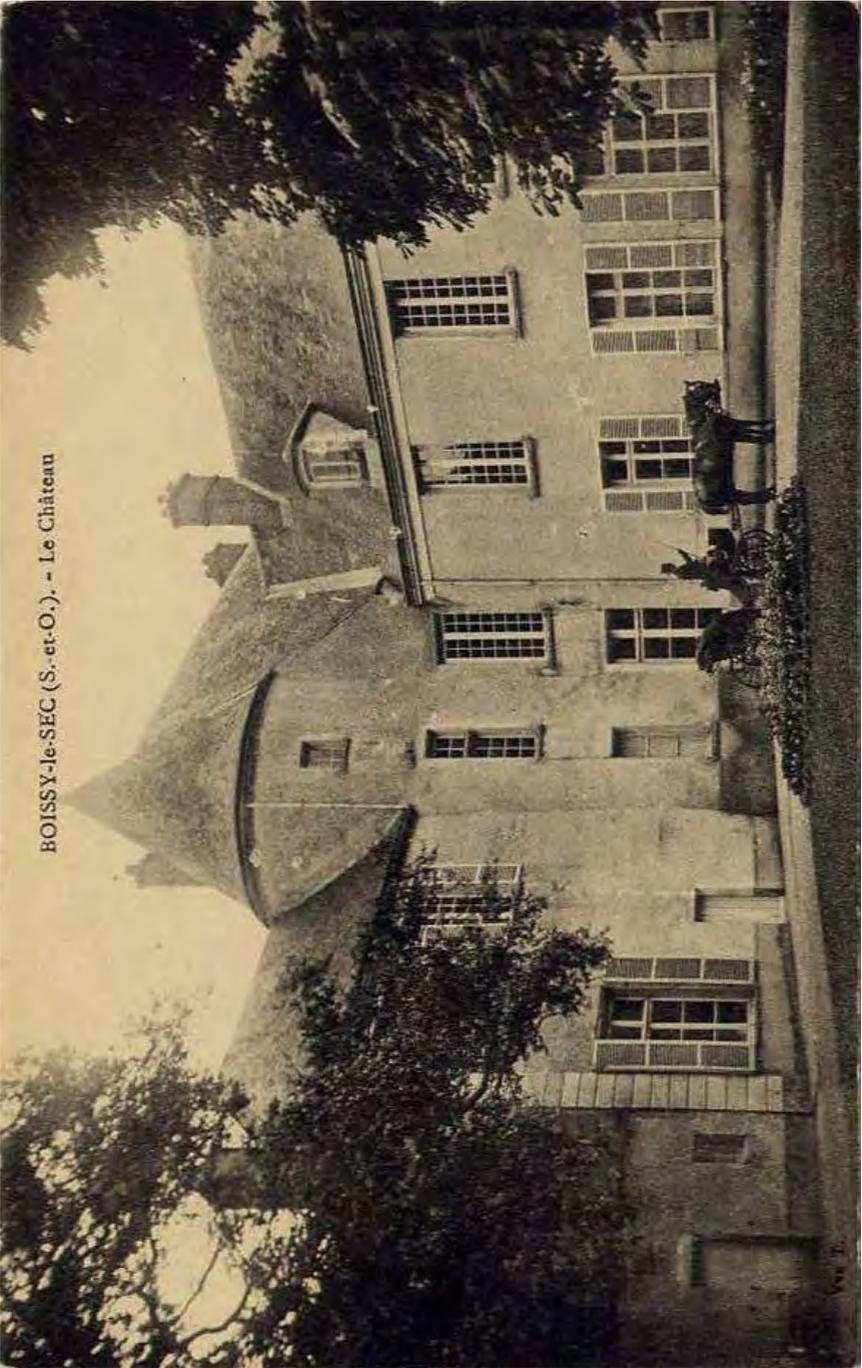
Vve T.



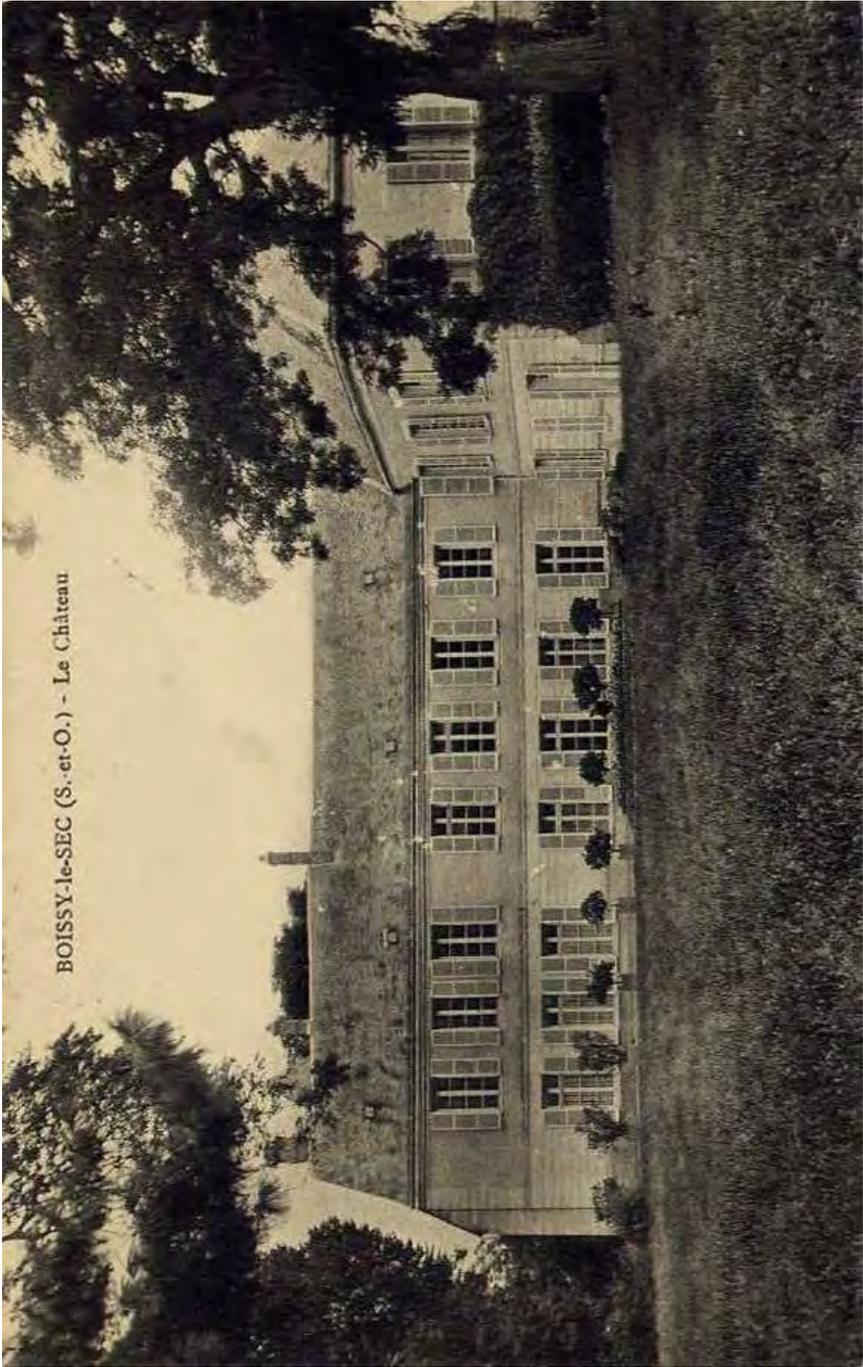
BOISSY-LE-SEC (S.-et-O.) - Le Château

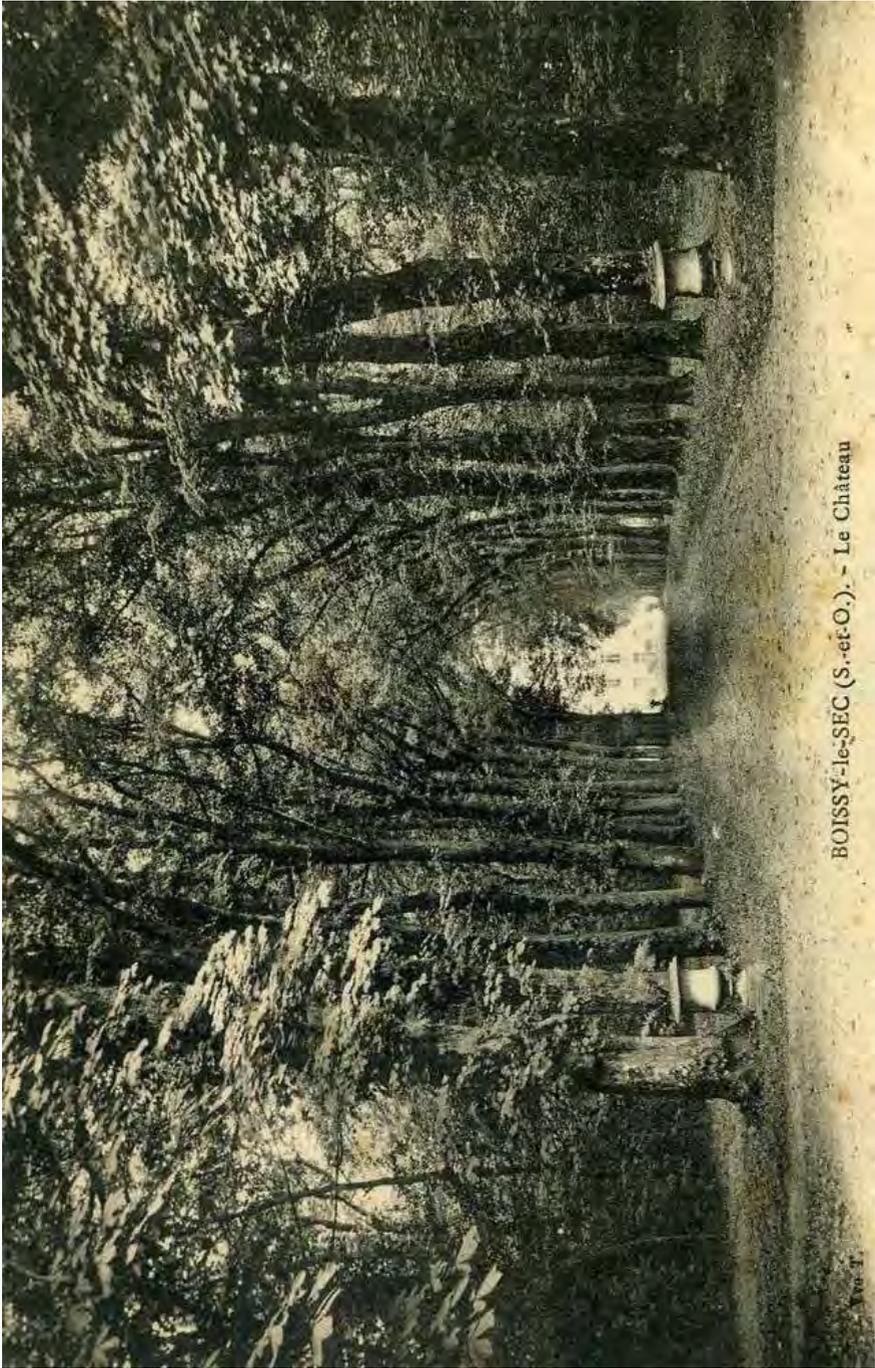
V. T.

BOISSY-le-SEC (S.-et-O.) - Le Château



BOISSY-le-SEC (S.-et-O.) - Le Château



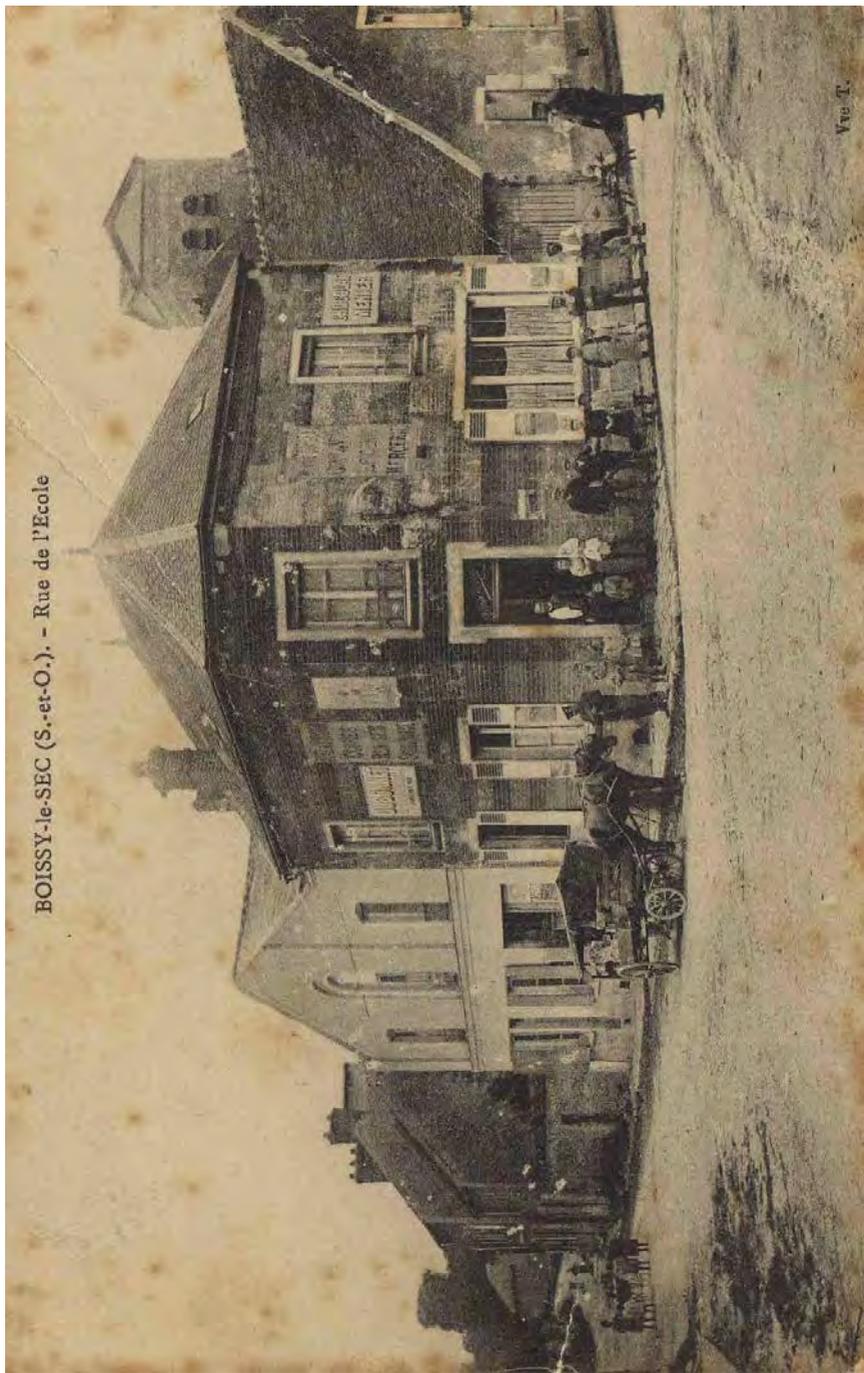


BOISSY-le-SEC (S.-et-O.). - Le Château

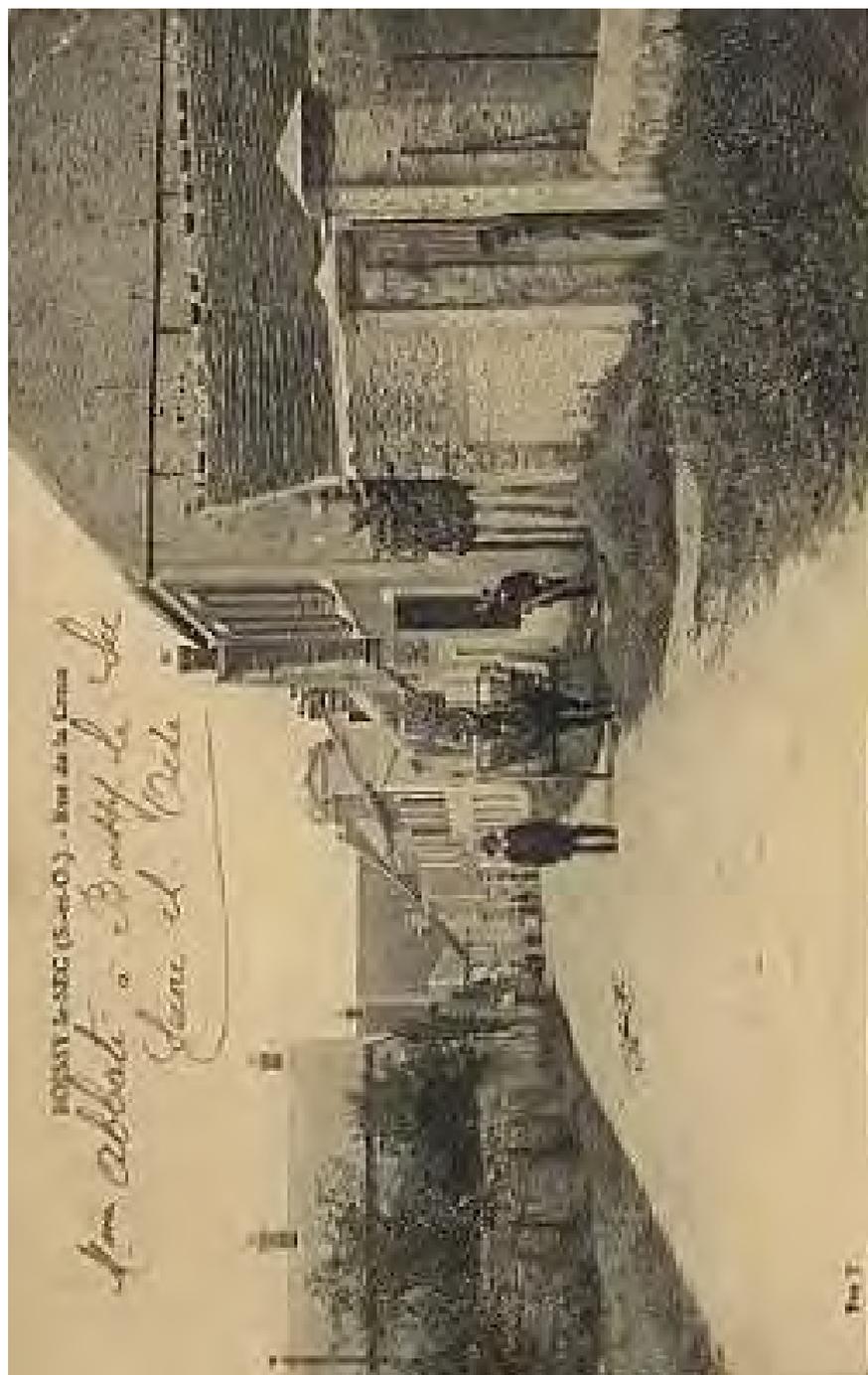
Fig. 1.



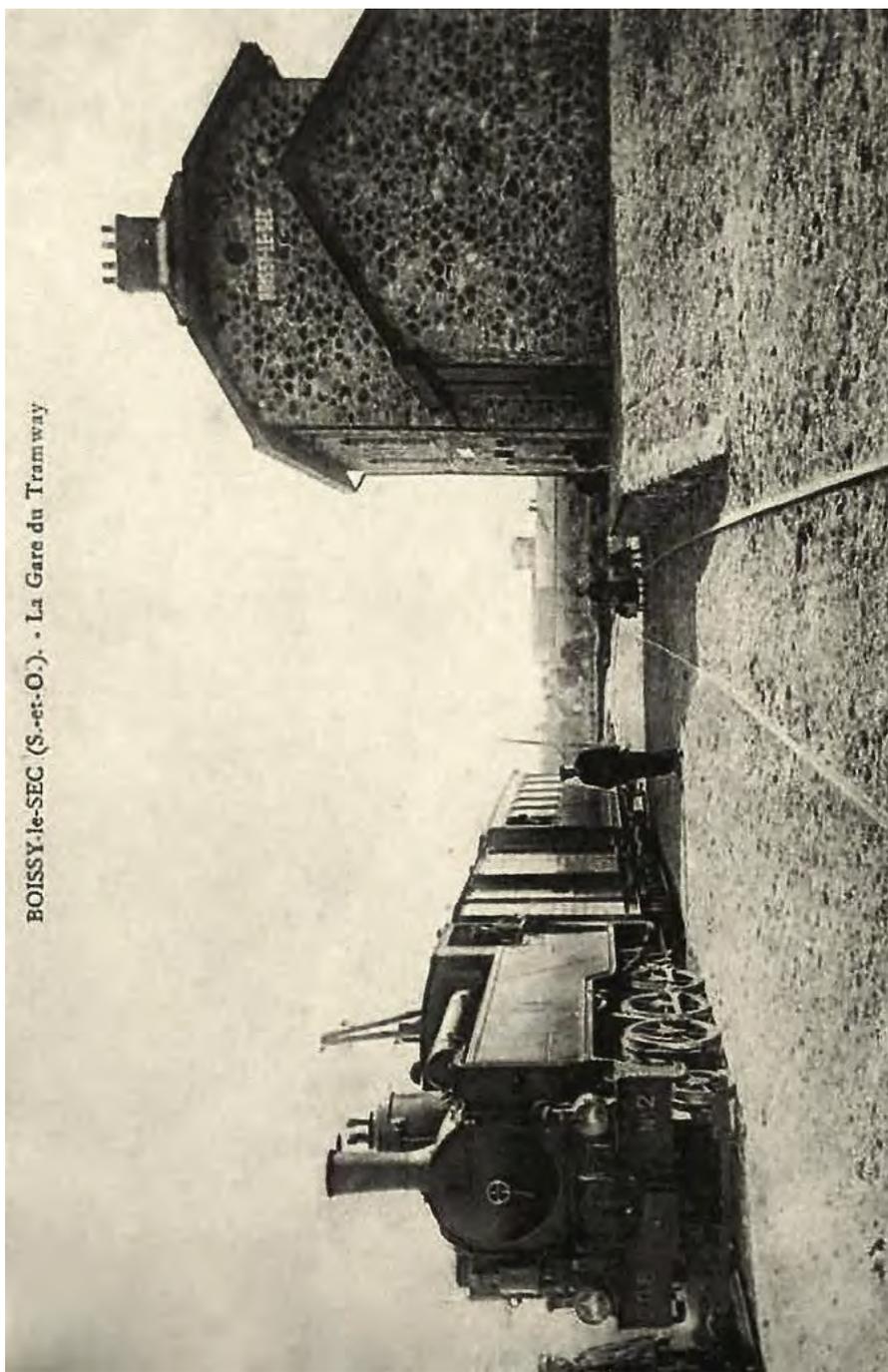
BOISSY-le-SEC (S.-et-O.). - Rue de l'École



Vve T.



BOISSY-le-SEC (S.-et-O.). - La Gare du Tramway





bonjour le soc
cher maitre

CARTE POSTALE

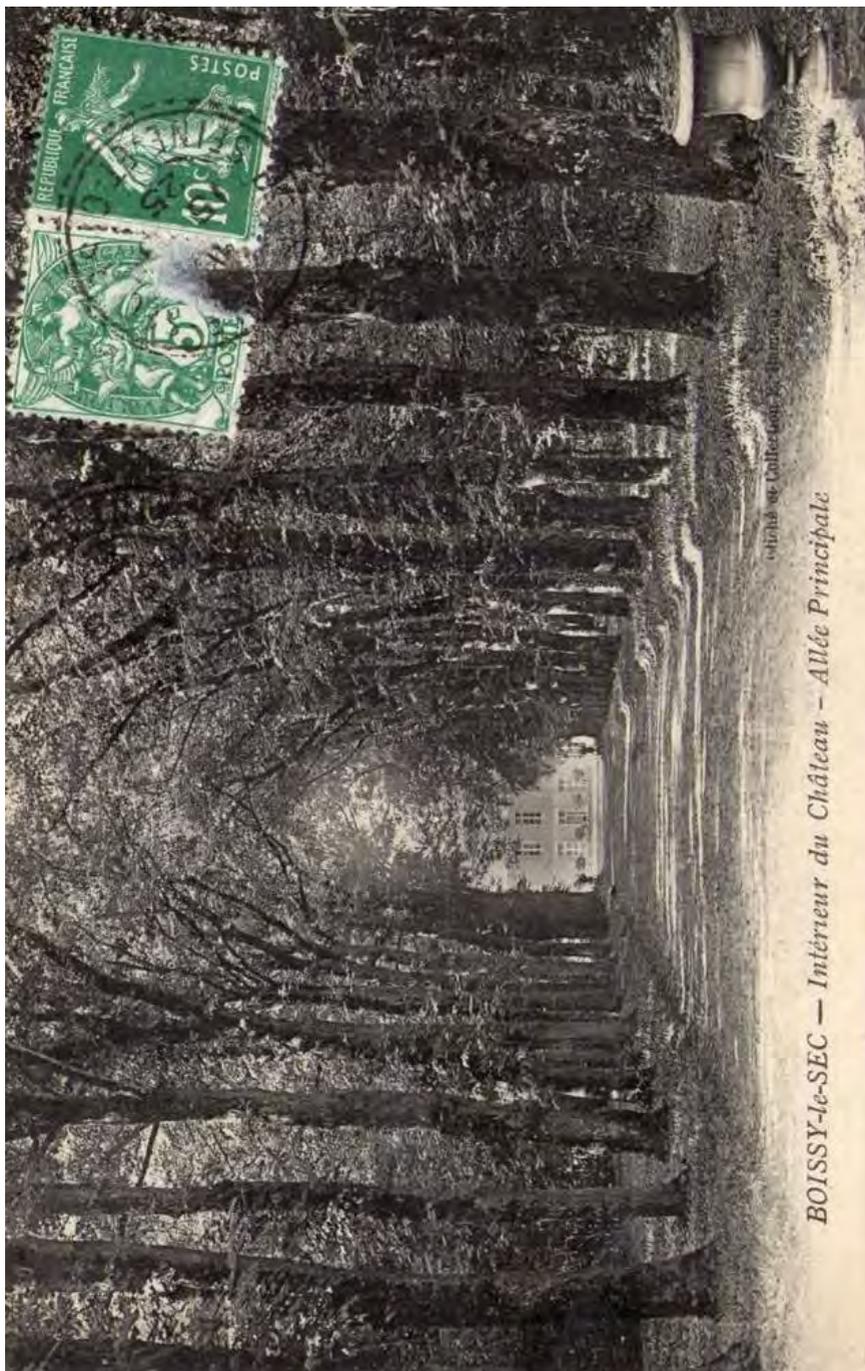
Correspondance

excuser moi si je ne vous
est pas écrit tout est
que nous voudrions vous
envoyer nos lettres et elle
de m'ya elle a été tres
contente de recevoir votre
car elle a bien vu que
c'est un petit amour que
vous lui envoyez
et me
de by families cehera. Bien
des choses et v'attends embasses
de votre petite et servante

Adresse

Madame
Nery 18 rue pierre
Larousse
Paris 10^e

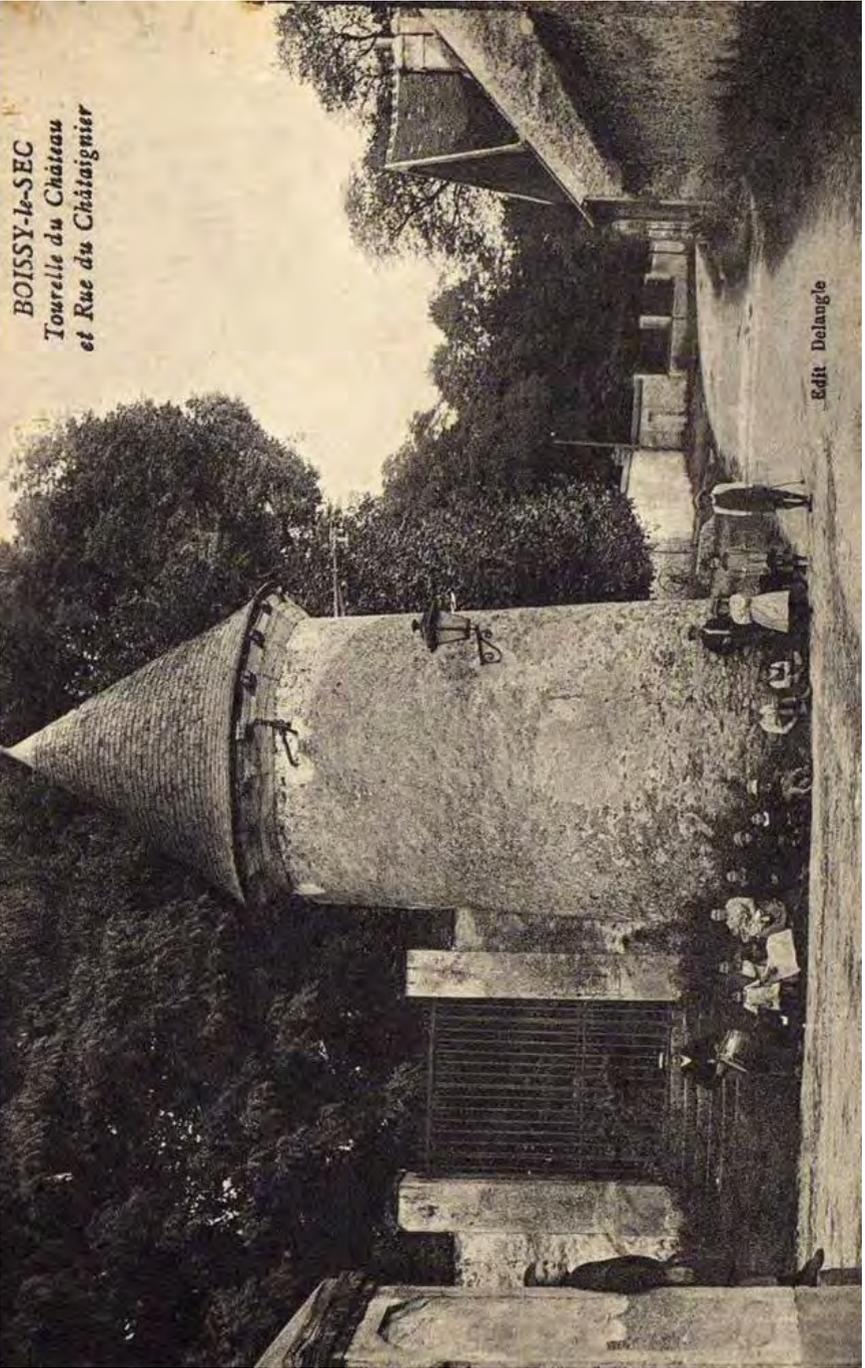




Château de Colbecques - Boissy-le-Sec

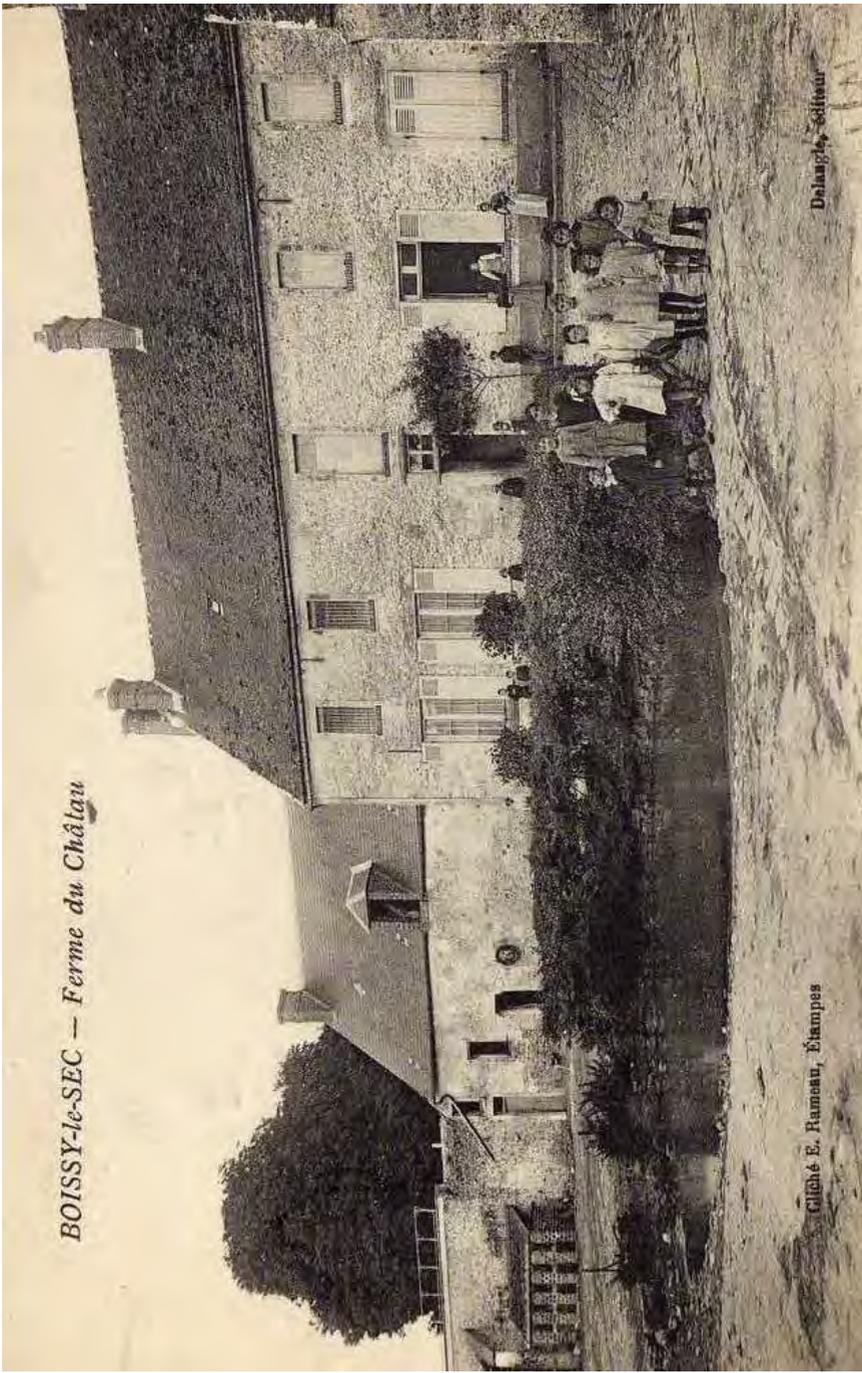
BOISSY-le-SEC — Intérieur du Château — Allée Principale

BOISSY-le-SEC
Tourrelle du Château
et Rue du Châtaignier



Edit. Delangle

BOISSY-le-SEC — Ferme du Château



Clément E. Rameau, Étiampes

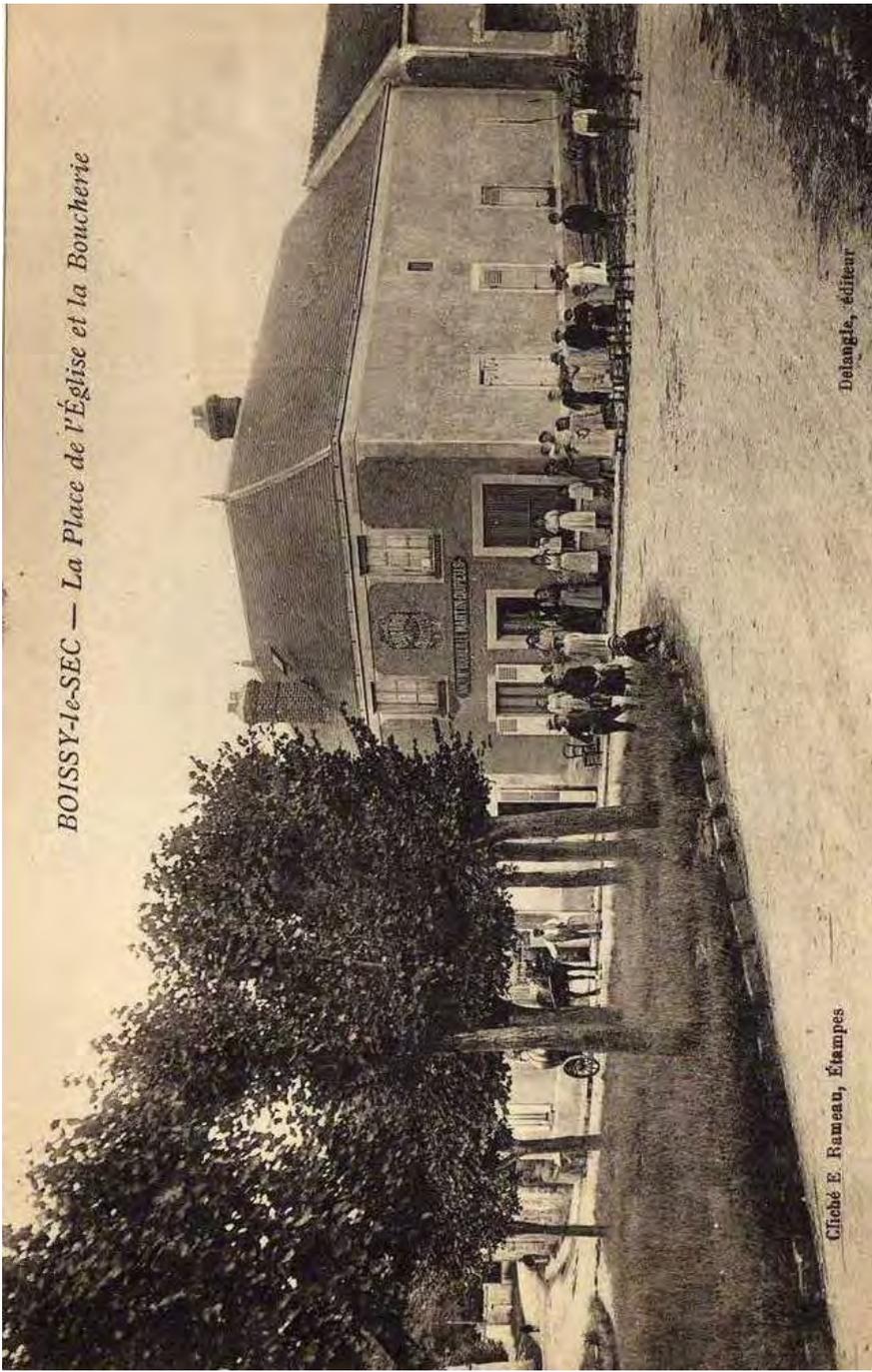
Delangre, éditeur



BOISSY-LE-SEC - Ferme du Clignollet

Destouches, 1911

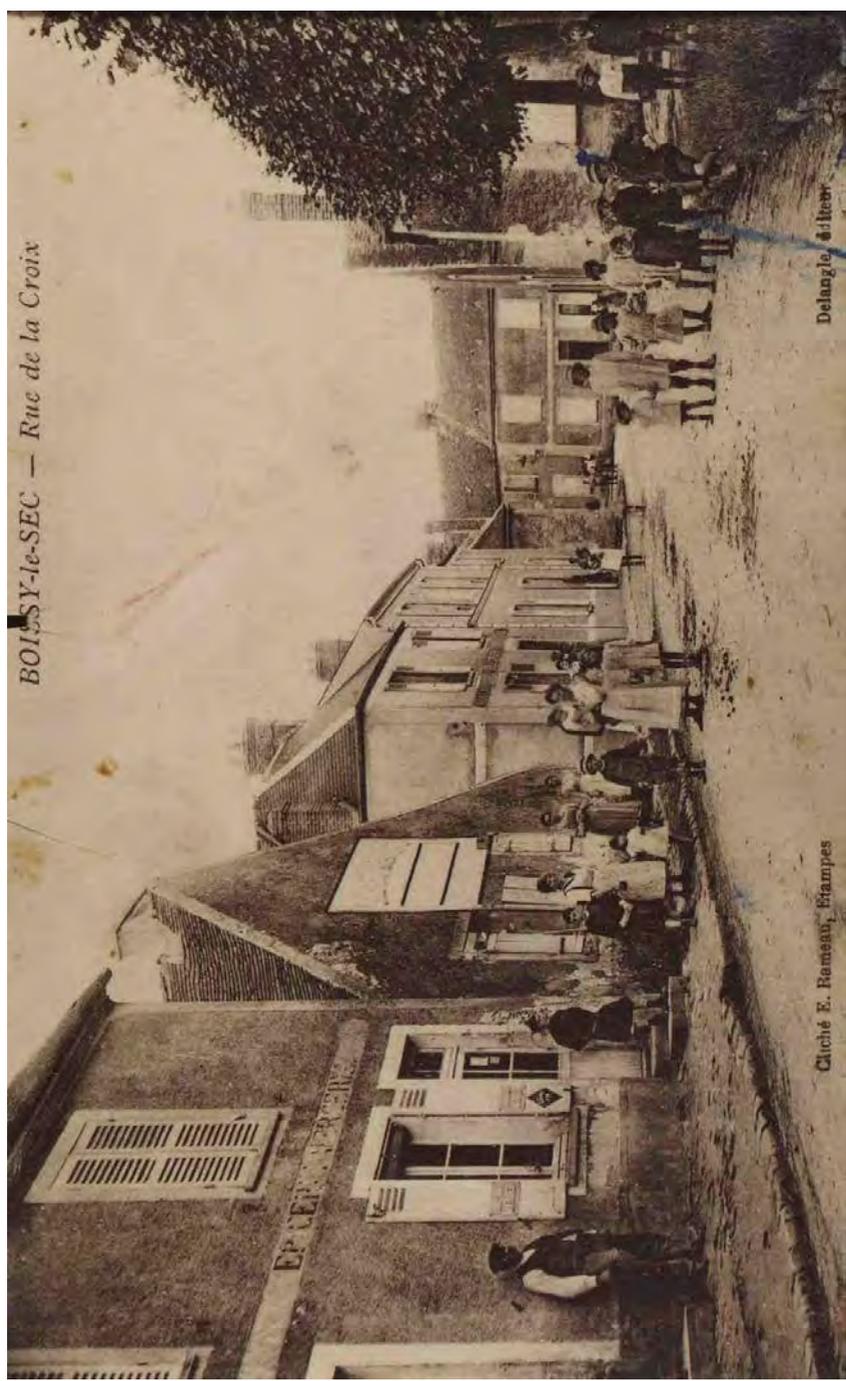
BOISSY-le-SEC — La Place de l'Église et la Boucherie



Clébé E. Rameau, Étampes.

Delangle, éditeur.

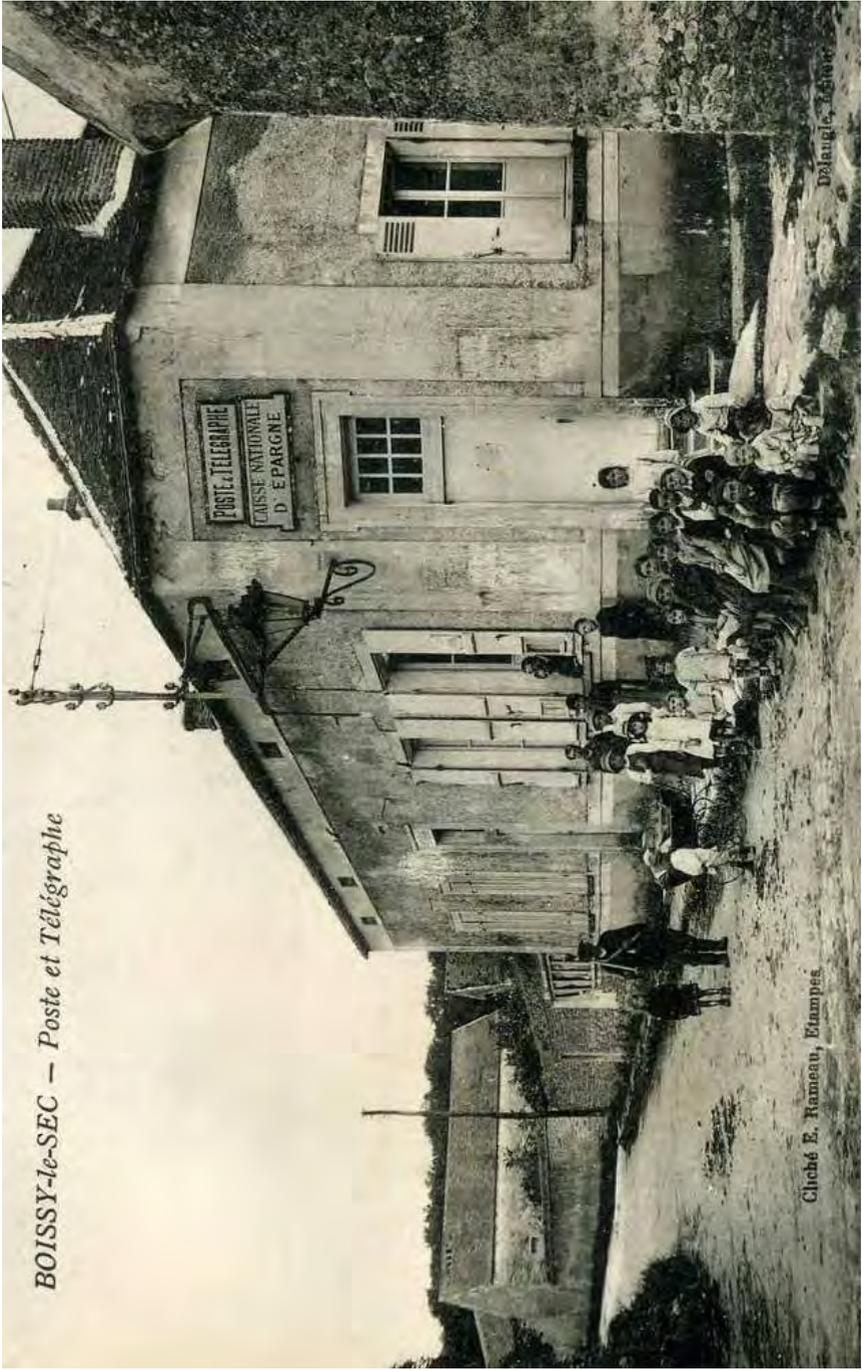
BOISSY-le-SEC — Rue de la Croix



Delangle, 611/1107

Cliché E. Rambaud, Étampes

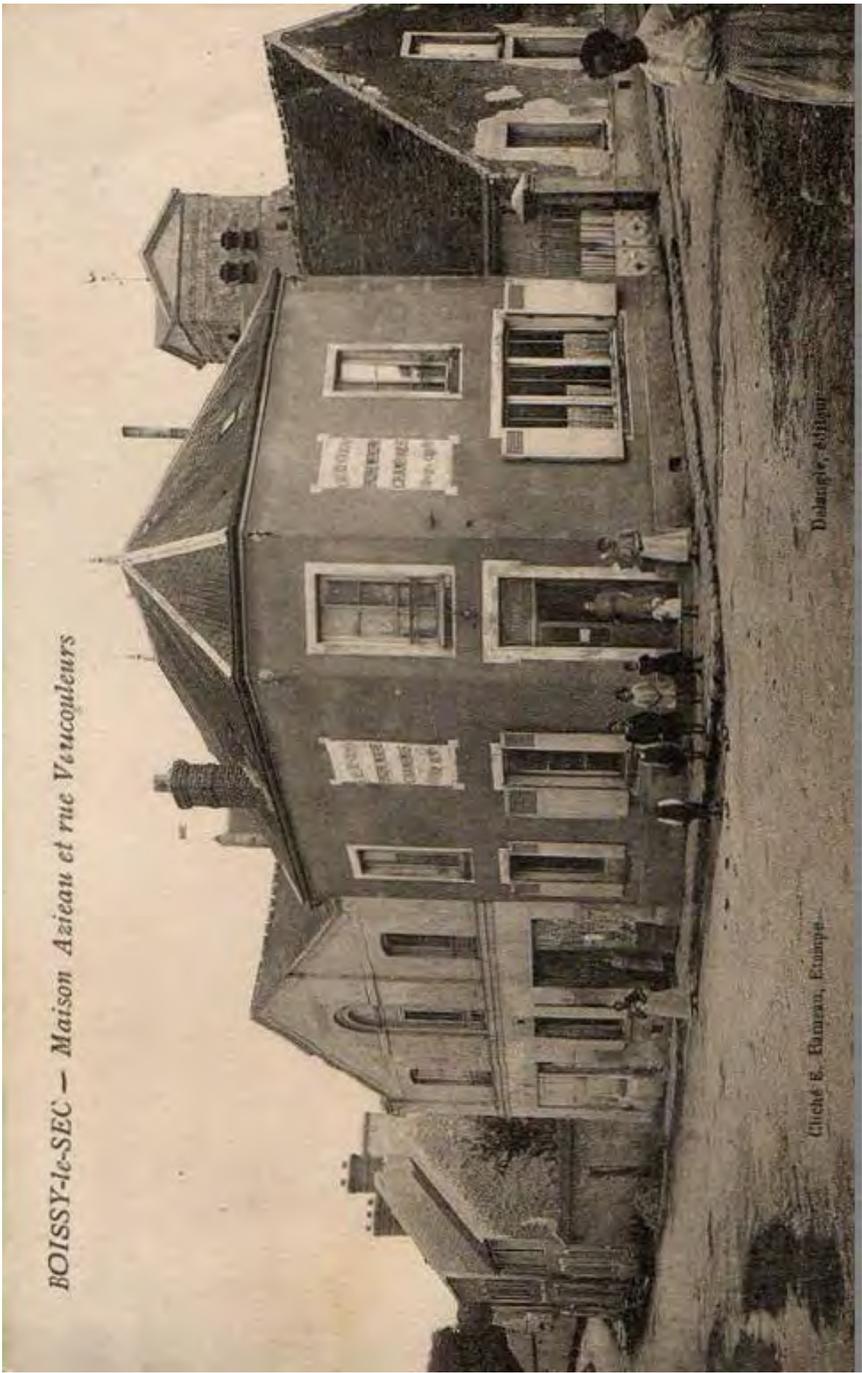
BOISSY-le-SEC — Poste et Télégraphie



Cliché E. Hameau, Etampes

Delangle, Paris

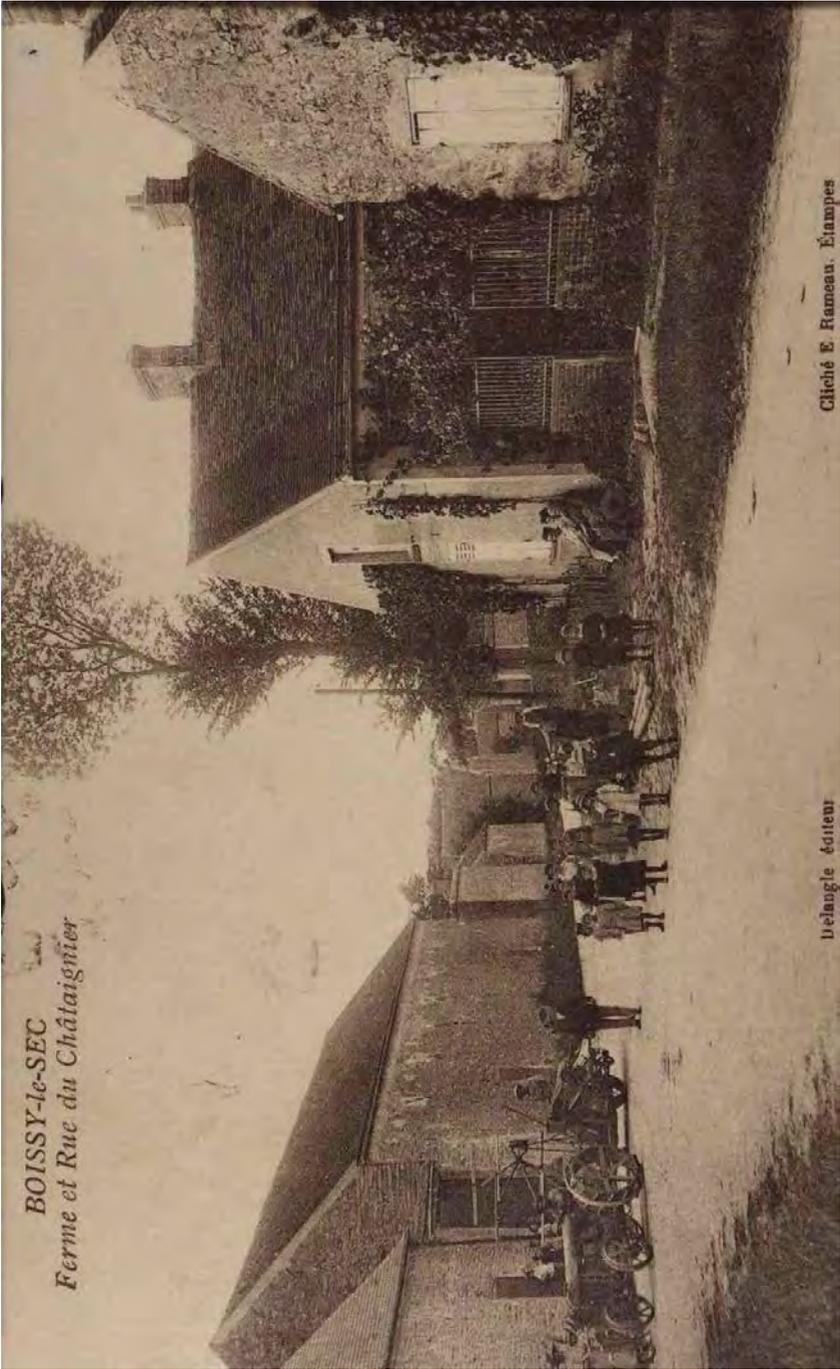
BOISSY-le-SEC — Maison Azieau et rue Vucoileurs



Clément F. Bureau, Étampes

Delaunay, Étampes

BOISSY-le-SEC
Ferme et Rue du Châtaignier



Dehaugle éditeur

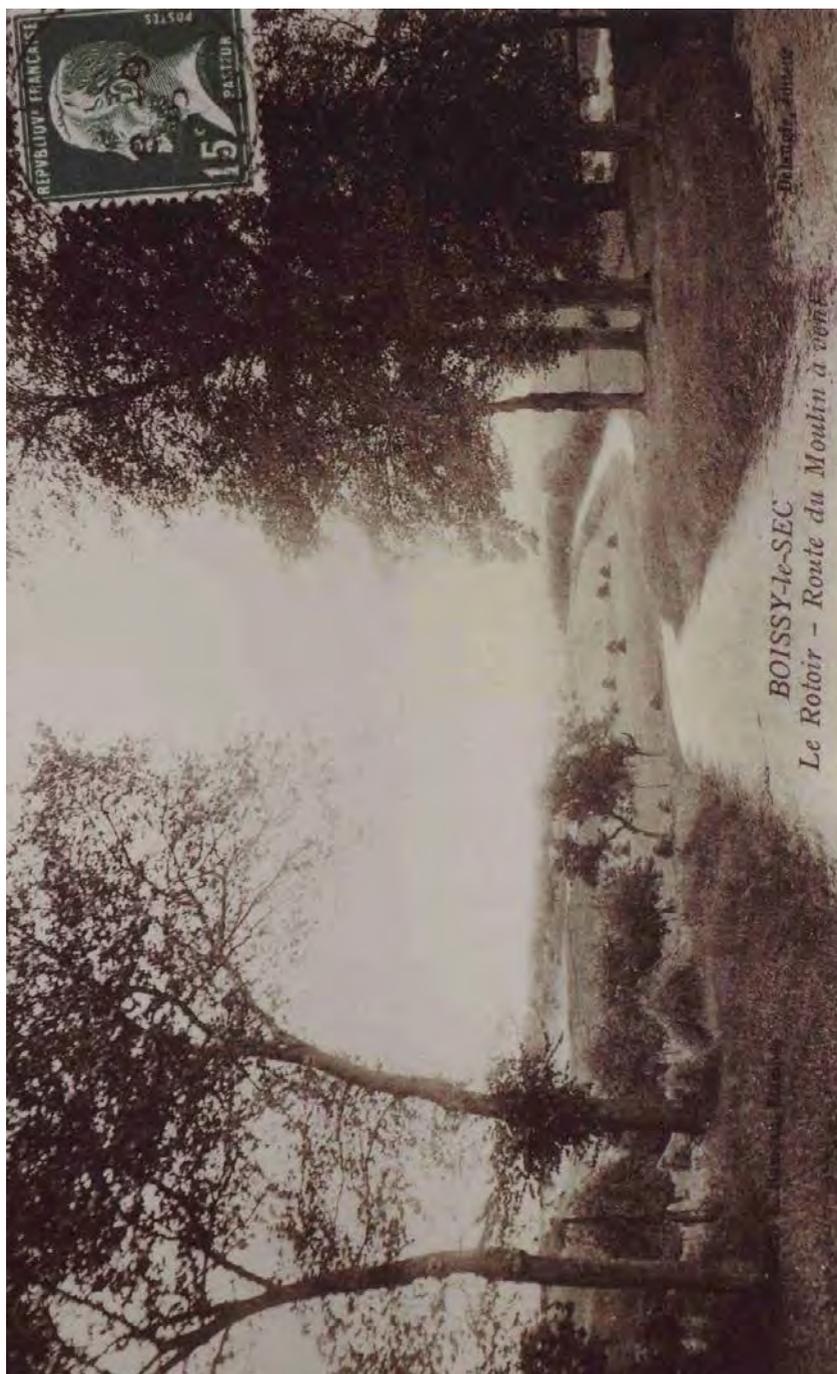
Cliché E. Rameau. Énaupes

BOISSY-le-Sec — Le Rétoir — Rue du Châtaignier

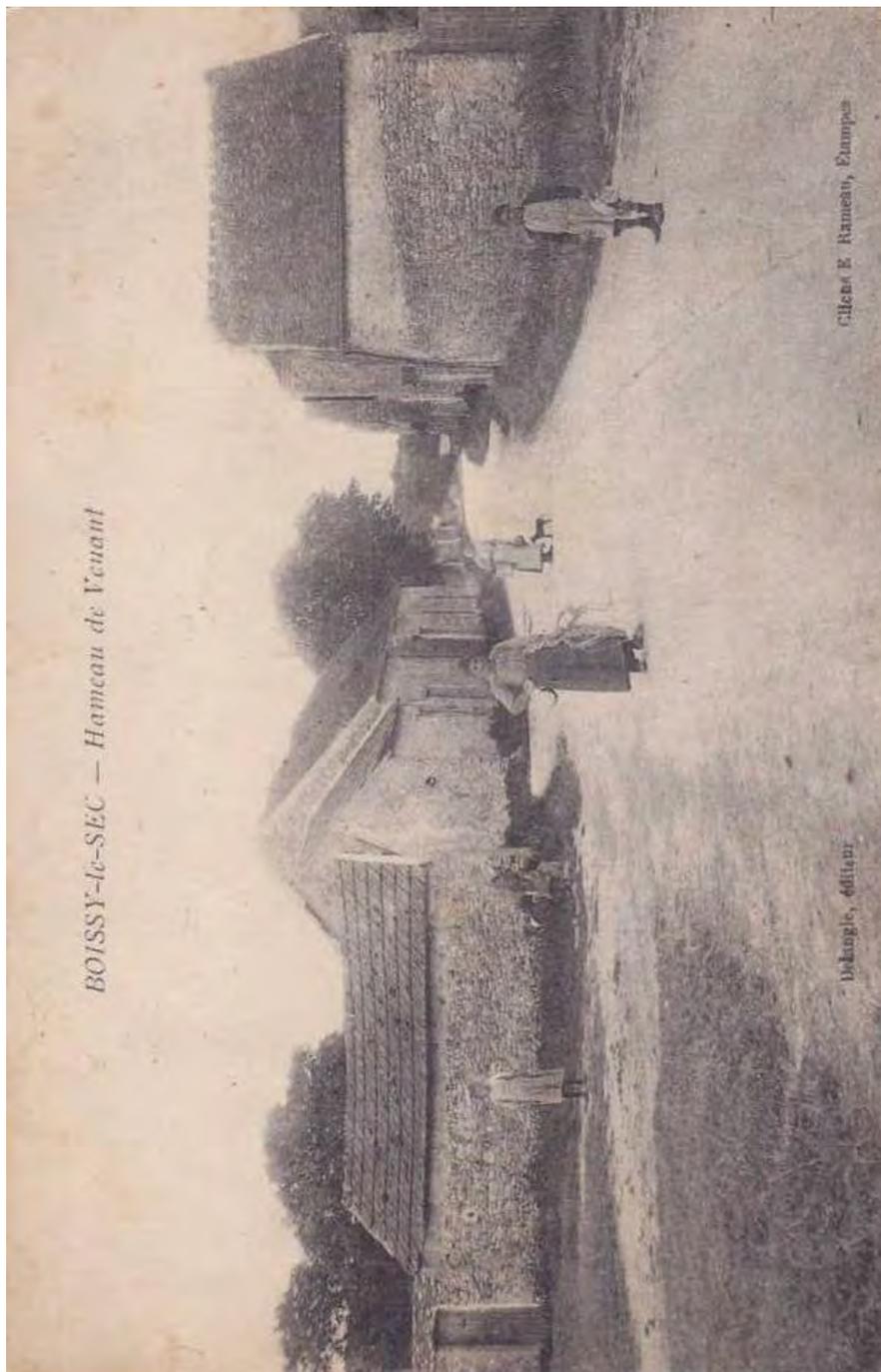


Duchapelle, 1870

Duchapelle, 1870



BOISSY-le-SEC — Hameau de Veuant



Gilbert E. Rameau, Champas

DeLangle, éditeur

Quelques Boissyons de 1903 à 1923

Extraits des cartes précédentes



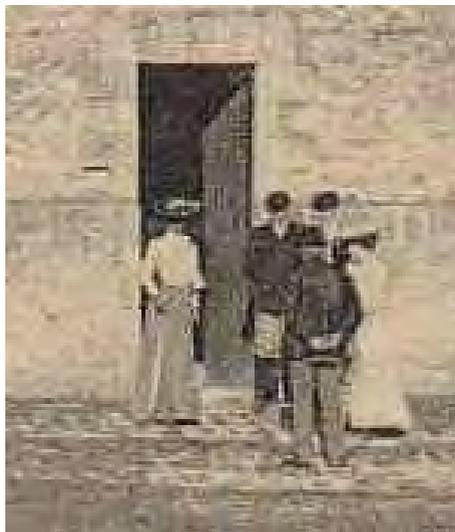
Boucherie, vers 1903



Rue du Châtaignier, vers 1903



Rue du Châtaignier, vers 1903



L'église, vers 1903



L'épicerie, vers 1903



La poste, vers 1903



Au château, vers 1912



Rue de la Croix, vers 1912



Rue du Châtaignier, vers 1912



Rue de l'École, vers 1912





À la gare du Tramway, vers 1912



Rue de l'Église, vers 1912



Rue de l'Église, vers 1912





Carte-photo de 1913

TEXTE AU VERSO :

« [*Tampon* :] Boissy-le-Sec – Seine-et-Oise – 1913, 1-9-13

« Madame Very 18 rue Pierre Larousse Paris 7^{ème}

« Boissy le Sec

« Cher Madame

« Excusez moi si je ne vous est pas écrit plutôt c'est que nous voullions vous envoyer nos tetes et celle de Mirza elle a été tres contente de recevoir votre [carte] car elle a bien vut que c'était un petit amie que vous lui envoyez recevez M^{me} nos amitiés ainsi que de la famille Échard. Bien des choses a votre mari embrassez bien votre petite et Fourgeau. »

[*Pas de signature.*]



Ferme et rue du Châtaignier, vers 1923





Rue de la Croix, vers 1923





Rue de la Croix, vers 1923





Ferme du Château, vers 1923



Place de l'Église, vers 1923



Place de l'Église, vers 1923



Place de l'Église, vers 1923



Place de l'Église, vers 1923



Devant la Poste, vers 1923



Au Rotoir, vers 1923



Devant la Tourelle, rue du Châtaignier

En face de la Tourelle, vers 1923



Rue de Vaucouleurs, vers 1923





À Venant, vers 1923



II. Le recensement de 1911

Bernard Gineste

En 1911, le recensement trouve à Boissy-le-Sec 136 maisons habitées par 152 ménages pour un total de 469 habitants, tous français.

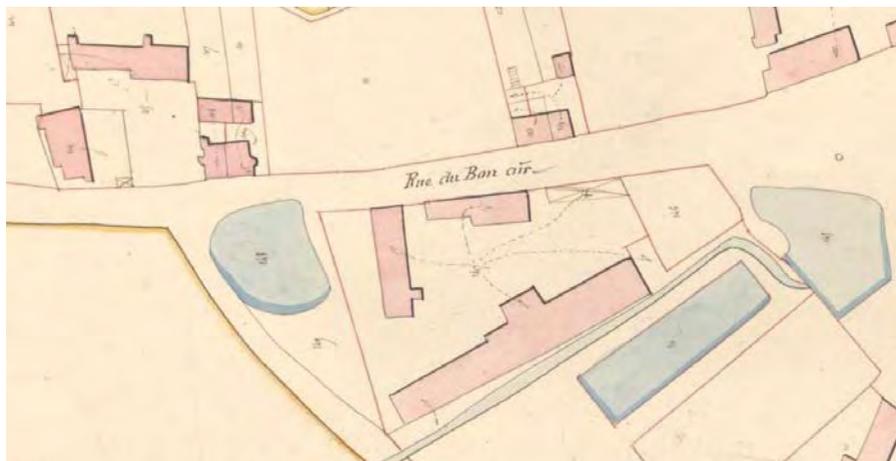
	Maisons	Ménages	Habitants
Détail du bourg			
Rue du Bon-Air	7	9	38
Rue des Champs	2	2	3
Rue du Châtaignier	26	28	81
Rue des Chicards	1	1	6
Rue du Closeau	1	1	3
Rue de la Croix	20	23	64
Rue de la Forêt	7	8	25
Rue du Halot	8	9	36
Rue du Moulin	3	3	11
Rue de Vaucouleurs	18	21	54
Bourg et Hameaux			
Ensemble du bourg	93	105	321
Hameau de Venant	18	19	59
Hameau du Rotoir	25	28	89
Ensemble de la commune	136	152	469

Données nominatives

rangées par rues et par ménages



A. Rue du Bon-Air (7 maisons, 9 ménages, 38 habitants)



1) **Pierre Langlet**, né en 1849 à Beaufort (Aisne) ; son épouse Rosine Burneron née en 1856 à Médan ; leur fille Rosine Langlet née en 1900 à Rueil.

2) **Eugène Levon**, né en 1842 ; sa fille Louise née en 1888 ; son petit-fils Paul Levon né en 1908.

3) *Dans la même maison* : **Octave Levon** , fils du précédent, né en 1874 à Monnerville, cultivateur, patron ; son épouse Marie Imbault née en 1883 à Marolles-en-Beauce ; leur fils Louis né en 1907 (plutôt que 1897, erreur patente).

4) **Auguste Moufle**, né en 1858, cantonnier de Boissy ; son épouse Marie Allais née en 1872 à Oinville-Saint-Liphard (Eure-et-Loir) ; leur fille Geneviève née en 1896.

5) *Dans la même maison* : **Rosalie Porthault**, née en 1824. – (13)

6) **Paul Leblanc**, né en 1869, journalier employé de Naudin ; sa femme Hortense Michau née en 1874 ; leurs quatre enfants Lucienne, Roger, Marcelle et Renée, nés respectivement en 1899, 1900, 1903 et 1910.

7) **Eugène Sagot**, né en 1860 à Sermaise-sous-Dourdan, cultivateur, patron ; sa femme Eugénie Grandemain, née en 1868 à Paris ; leur enfants nés à Étampes, Eugénie en 1893 et Jean-Jacques en 1903 ; six employés de Sagot : Émile Freslier né en 1883 à Saint-Martin-le-Beau (Indre-et-Loir), Paul Chevallier né en 1884, Fernand Dupeu né en 1892 et Jules Lâne né en 1865 à Névy-en-Beauce (Eure-et-Loir), tous quatre domestiques et charretiers ; Victor Peyrefitte né en 1887 à Salsein (Corrèze), domestique et vacher ; Eugénie Grattier née en 1893 à Garancières-en-Beauce (Eure-et-Loir), domestique.

8) **Léopold Maurau**, né en 1872, cultivateur patron ; Valentine Launay son épouse née en 1881 à Chalo-Saint-Mars ; leur fils René né en 1909 ; leur domestique et charretier Modeste Leduc né en 1879 à Gêne (Eure-et-Loir).

9) **Gustave Maurau**, né en 1866, cultivateur et patron ; sa femme Blanche Chevallier née à Sermaise en 1870 ; leur trois enfants Yvonne, Gaston, charretier employé par son père, et Marcel, nés respectivement en 1893, 1897 et 1900.

B. Rue des Champs (2 maisons, 2 ménages, 3 habitants)



10) **Olympe Laurent**, née en 1850.

11) **Léontine Bary**, née en 1841 à Prunay-sous-Ablis (Yvelines) ; sa petite-fille Blanche Maudin née en 1891 à Paris.

C. Rue du Châtaignier (26 maisons, 28 ménages, 81 habitants)



12) **Léonce Pommeret des Varennes**, né en 1839 à Étampes ; son épouse Berthe Branche de Flavigny née en 1845 à Soissons (Aisne) ; leur fils Gaston né en 1869 à Soissons et leur bru Marie de Fougeroux née en 1872 à Orléans.

13) *Dans la même maison* : **Maximin Huguet** né en 1876 à Thésée (Loir-et-Cher), jardinier de Pommeret des Varennes ; sa femme Marguerite Gallot née en 1884 à Étréchy ; leur quatre enfants : Suzanne née en 1903 à Aigleville (Eure), Robert né en 1905 à Étréchy, Odette née en 1907 et Roland né en 1910.

14) **Alphonse Kien**, né en 1857 à Bennevihr (Haut-Rhin), garde-particulier de Pierrain (Charenton) ; sa femme Louise Kreyter née en 1855 à Dambach (Haut-Rhin).

15) **René Pichon**, né en 1836 à Commana (Finistère) ; sa femme Félicité Paizy née en 1834 à Boutervilliers.

16) **Fleury Pézy**, né en 1835 à Boutervilliers.

17) **François Fourgeau**, né en 1848, entrepreneur de maçonnerie, patron ; sa femme Augustine Lhoste née en 1854.

18) **Eulalie Puech**, née en 1881 à Valence (Tarn)

19) **Paul Barrué**, né en 1866, cultivateur et patron ; sa femme Camille Hautefeuille, né en 1873 ; leurs deux filles Suzanne et Jeanne, nées respectivement en 1897 et 1899 ; sept domestiques : Gabrielle Chardon née à la Forêt-le-Roi, domestique ; Laurent Pichon, né en 1882 à Châteauneuf-du-Faout (Finistère), charretier ; Désiré Ménard né en 1878 à Bucy-le-Roy (Loiret), berger ; Gustave Garnier né en 1888 à Sangeville (Eure-et-Loir), ouvrier agricole ; Louis Pillas né en 1839 à Morigny-Champigny, vacher ; Clément Héron né en 1884 à Orlu (Eure-et-Loir) et Louis Wiseur né en 1884, tous deux ouvriers agricoles.

20) **Louise Naudin**, née en 1860, cultivateur.

21) *Dans la même maison* : **Louis Sainsard**, né en 1887 à Saint-Gratien (Val-d'Oise), charretier employé par Lambert ; sa femme Louise Chalmont née en 1887 à Saumur (Maine-et-Loir).

22) **Louis Boudinet**, né en 1829 ; sa femme Clémence Buisson née en 1828.

23) **Lucien Girard**, né en 1842 à Souzy-La-Briche, journalier employé par Palleau.

24) **Félix Jeuffroy**, né en 1887 à Chalou-Moulineux, cultivateur ; sa femme Germaine Lâne née en 1889.

25) **Louis Levon**, né en 1833.

26) **Julien Fortin**, né en 1876 à Arpajon, cultivateur ; sa femme Émile Palleau née en 1881 ; leurs enfants Gilberte et Robert, nés respectivement en 1905 et 1910.

27) **Eugène Charpentier**, né en 1833 à Charmont (Loiret) ; sa domestique Célestine Rouillon née en 1829 à Chatenay (Eure-et-Loir) et sa nièce Lucie Courtellemont, née en 1891 à Fontaine-la-Rivière.

28) **Eugène Chantalou**, né en 1869 à Chalou-Moulineux, cantonnier de Boissy ; sa femme Pauline Jeuffroy née en 1880 ; leurs enfants Madeleine, Marcel et Maurice, nés respectivement en 1903, 1905 et 1911.

29) **Elmire Levon**, né en 1834 ; son amie Marie Lemaire née en 1899.

30) **Victor Lemaire**, né en 1846 à Brières-les-Scellés, journalier chez Sagot.

31) **Adrien Marchand**, né en 1875 à Aschères-le-Marché (Loiret), berger employé par Lambert ; sa femme Virginie Charretié née en 1876 ; leur trois fils : Eugène, Gilbert et Philibert, nés respectivement en 1903, 1904 et 1908.

32) **Séraphine Bottin**, née en 1832.

33) **Fulgence Bottin**, né en 1844, maçon employé par Fourgeau R^d ; sa femme Clémentine Dallenne née en 1847,

blanchisseuse ; leur petite-fille Alexandrine Sella née en 1888 à Saint-Chéron, couturière.

34) **Léandre Matigny**, né en 1850, cultivateur et patron ; sa femme Clarisse Delandre, né en 1857 à Orphin (Yvelines) ; leur fils Julien né en 1889, cultivateur employé par son père ; Gaston Sella né en 1893, domestique et ouvrier agricole de Matigny.

35) **Jean Naudin**, né en 1834 à Pithiviers (Loiret).

36) **Louis Maurau**, né en 1840, cultivateur et patron ; sa femme Alphonsine Levon née en 1847 ; leur fils Maurice né en 1891, cultivateur employé par son père.

37) **Lucien Plé**, né en 1854 à Angerville, cultivateur patron ; sa femme Irma Audelan née en 1863 ; leurs deux fils Albin et Romuald nés respectivement en 1888 et 1896, tous deux cultivateurs employés par leur père.

38) **Octave Boureille**, né en 1857 à Bromeilles (Loiret) ; sa femme Clémentine Chrétien née en 1862 ; leur neveu Octave Boureille né en 1892 à Nemours (Seine-et-Marne), géomètre employé par Guitton à Étampes.

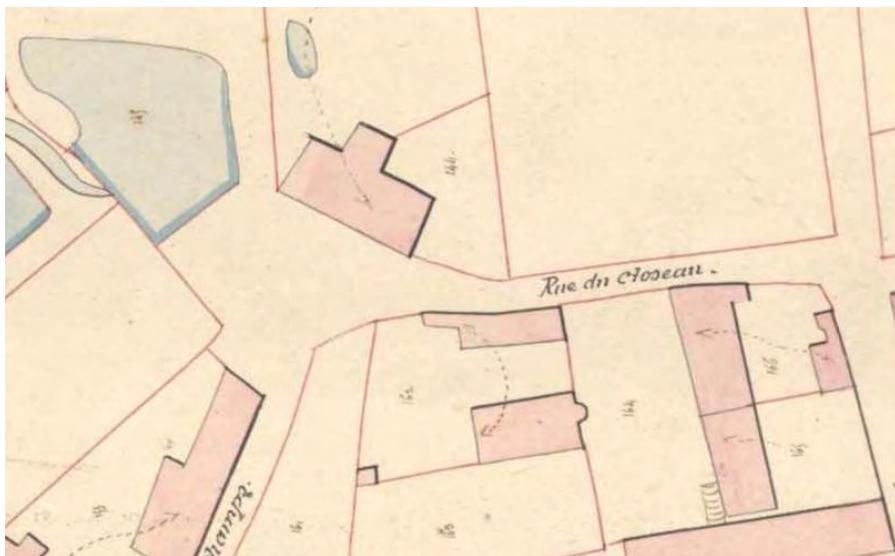
39) **Jules Martin**, né en 1878 à Ourouer-les-Bourdelins (Cher), boucher, patron ; sa femme Blanche Dupeu née en 1885 ; leur fille Yvonne née en 1906 ; leur domestique Marcel Dambre né en 1891 (sans plus de précision), boucher employé par Jules Martin.

D. Rue des Chicards (1 maison, 1 ménage, 6 habitants)



40) **Désiré Lambert**, né en 1860 à Oysonville (Eure-et-Loir), cultivateur, patron ; sa femme Marthe Benoist née en 1865 à Moinville (Eure-et-Loir) ; leurs deux enfants Marcel et Raymonde, nés à Saint-Hilaire respectivement en 1888 et 1900 ; Paul Poquet né en 1892 à Maisons (Eure-et-Loir) et Rose Sirou, née en 1892 à Oysonville, tous deux domestiques et charretiers [sic] employés par Désiré Lambert.

E. Rue du Closeau (1 maison, 1 ménage, 3 habitants)



41) **Léon Maurau**, né en 1853, cultivateur et patron ; son fils Léon né en 1879, aussi cultivateur, employé par son père ; Éliisa Jousse, née en 1890, nièce et domestique de Léon Maurau père.

F. Rue de la Croix (20 maisons, 23 ménages, 64 habitants)



42) **Anthime Lâne**, né en 1855 à Neuvy-en-Beauce (Eure-et-Loir), cordonnier ; sa femme Marie Marion, née en 1863.

43) **Alexandre Naudin**, né en 1863 à Villeconin, charretier employé par Levon ; Sa femme Émilienne Audelan née en 1868, journalière employée par Large ; leurs enfants Fernand et Simone, nés respectivement en 1895 et 1904.

44) **Joseph Billard**, né en 1859 à Sancheville (Eure-et-Loir), cultivateur, patron ; sa femme Félicie Leblanc née en 1859.

45) *Dans la même maison* : **Louis Dupuis**, né en 1882 à Chalo-Saint-Mars, cultivateur employé par Joseph Billard ; sa femme Henriette Billard née en 1889 ; leur fils Henri Dupuis né en 1910.

46) **Jules Raoul**, né en 1858 à Houry (Eure-et-Loir), jardinier ; sa femme Eulalie Garry née en 1859 à Gury (Saône-et-Loire) ; leur fille Jeanne Raoul née en 1896 ; leur ami Laurent Saysset, né en 1908.

47) **Adelina Denfert**, née en 1836 à Villeconin.

48) **Marie-Bernard Audelan**, né en 1839, maçon employé par Moulin ; sa femme Clémence Brossard née en 1832 ; leur fils René Audelan né en 1889, jardinier.

49) **Gustave Lecomte**, né en 1861, cultivateur, patron ; sa femme Augustine Hurault, née en 1867 à Rouvray-Saint-Denis (Eure-et-Loir) ; leurs deux fils Marcel et Marius, nés respectivement en 1890 et 1893, tous deux ouvriers agricoles employés par leur père.

50) **Émile Denfert**, né en 1868, charron et patron ; sa femme Maria Legendre née en 1874 à Ormoy-la-Rivière ; leurs quatre enfants : Marcel, Émile, Robert et Jean, nés respectivement en 1893, 1895, 1898 et 1902 ; leur père et beau-père Bénédict Denfert né en 1830 à Villeconin.

51) **Julien Bariller** [sic (Barillier)], né en 1838, menuisier ; son frère Ernest né en 1842, aussi menuisier ; leur sœur Ernestine, née en 1849.

52) **Delphine Lenoir**, née en 1851 à Chalo-Saint-Mars.

53) **Jules Hardy**, né en 1849 à Villeconin ; sa femme Marie Matignon née en 1852 ; leur fils Raymond Hardy né en 1887.

54) **Arthur Dupeu**, né en 1857 à Courcelles (Loiret), garde particulier employé par Léonce des Varennes ; sa femme Camille Marin née en 1862.

55) **Louis Delangle**, né en 1884 à Pussay, charron ; sa femme Charlotte Tuzin née en 1889 ; sa belle-sœur Maria Tuzin née en 1899 à Villeconin ; leur fils Clotaire Delangle né en 1909.



56) **Lucie Lavot**, née en 1852 ; son petit-fils Kléber Perdrigé né en 1899 à Étampes.

57) **Jean-Baptiste Langlois**, né en 1863 à Orlu (Eure-et-Loir), marchand de porcs ; sa femme Berthe Fourgeau née en 1863.

58) **Raymond Fourgeau**, né en 1874, entrepreneur de maçonnerie, patron ; sa femme Julie Hardy née en 1878 ; leur fils Gilbert Fourgeau né en 1903.

59) *Dans la même maison* : **Léontine Levon**, née en 1841.

60) **Victor Delandre**, né en 1830 à Goussainville (Val-d'Oise).

61) **Albert Dupart**, né en 1878 à Arpajon, épicier ; sa femme Blanche Lacroix, née en 1886 à Cormeilles-en-Parisis (Val-d'Oise) ; leurs deux enfants Georges et Lucienne nés respectivement en 1904 et 1909.

62) **Auguste Delangle**, né en 1874, maréchal, patron ; sa femme Marie Paizy née en 1877 à Paris ; leurs deux enfants Suzanne et Martial nés respectivement en 1903 et 1907 ; Louis Aufrère né en 1871 à Vatigny (Allier), ouvrier maréchal employé par Auguste Delangle.

63) *Dans la même maison* : **Alexandrine Roulleau**, née en 1850 à Étampes.

64) **Alfred Pelletier**, né en 1879, terrassier employé à Boulicaut ; sa femme Lucie Défaux, née en 1892 à Chaourse (Aisne), journalière employée par Eugène Laure.

G. Rue de la Forêt (7 maisons, 8 ménages, 25 habitants)



65) **Paulus Ducoup**, né en 1865 à Boutervilliers, cultivateur, patron ; sa femme Rose Levon, né en 1870 ; leur fille Hélène née en 1893 ; Stanislas Lemaire né en 1869 à Brières-les-Scellés domestique et charretier de Paulus Ducoup.

66) **Eugène Laure**, né en 1860, cultivateur ; sa femme Adèle Delandre née en 1862 à Orphin (Yvelines) ; leur fils Paul Laure né en 1887.

67) **Albert Désiré**, né en 1882 à Boncé (Eure-et-Loir), cultivateur ; sa femme Eugénie Laure née en 1885 ; leur fils Robert Désiré né en 1910.

68) **Zéphirine Perthus**, née en 1843 à Chalo-Saint-Mars.

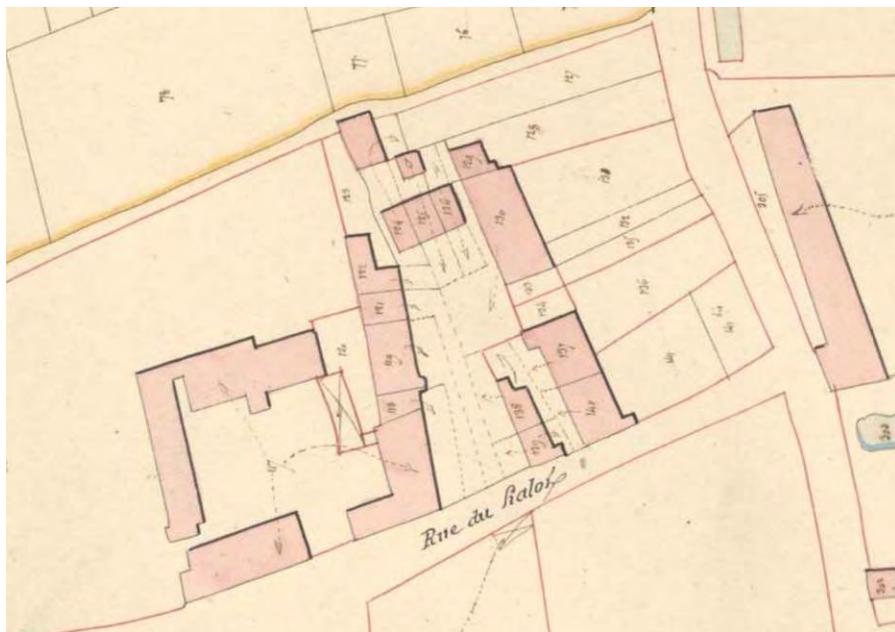
69) **Maxime Foucher**, né en 1870, journalier employé par Lambert ; sa femme Marie Audelan née en 1871, journalière employée par Dupart ; leurs enfants Albert et Kléber, nés respectivement en 1889 et 1897, le cadet domestique employé par Lambert.

70) **Jules Fauconnier**, né en 1860 à Ymonville (Eure-et-Loir), cultivateur ; sa femme Cécilie (sic) Coquel née en 1856 au Transloy (Pas-de-Calais) ; leurs deux enfants Jules et Aurélie nés respectivement en 1895 et 1898, le premier ouvrier agricole employé par Fauconnier.

71) **François Turquis**, né en 1846 à Étréchy, cultivateur ; sa femme Eugénie Paizy née en 1848.

72) *Dans la même maison* : **Alfred Dufayet**, né en 1869 à Champmotteux, cultivateur ; sa femme Rose Turquis née en 1874 ; leurs deux enfants Rosa et Anatole nés respectivement en 1893 et 1895, ce dernier ouvrier agricole chez son père.

H. Rue du Halot (8 maisons, 9 ménages, 36 habitants)



73) **Carolus Leblanc**, né en 1853, cantonnier ; ses quatre enfants : André, Aimé, Andréa et Aimable, nés respectivement en 1886, 1891, 1893 et 1896.

74) **Joseph Cassonnet**, né en 1864 à Pérouville (Eure-et-Loir), journalier employé par Sagot ; ses trois amis : Marie Javayon née en 1876 à Paris ; Charles et Louise Javayon nés respectivement en 1897 et 1902.

75) **Henri Palleau**, né en 1857 à Roinville, entrepreneur de battage ; sa femme Olive Richain.

76) *Dans la même maison* : **Émile Palleau**, chauffeur employé par Henri Palleau ; sa femme Eugénie Rouable née 1887 à la Forêt-le-Roi.

77) **Louis Lecomte**, né en 1832 ; sa femme Adèle George née en 1837 à Morigny-Champigny ; leur fils Adolphe Lecomte né en 1876, maçon employé par Fourgeau R^d.

78) **Georgette Levon**, née en 1862, journalière employée par Barrué ; son fils Jules Dupeu né en 1893, jardinier employé par Léonce des Varennes.

79) **Alexandre Leblanc**, né en 1850 à Étampes, journalier ; son épouse Berthe Denfet née en 1865 à Sonchamp ; leur quatre enfants : Désiré, né en 1887, journalier ; Maria, Eugène et Léon, nés respectivement en 1896, 1902 et 1904.

80) **Louis Charretié** [sic (Chartier)], né en 1868, journalier ; sa femme Louise Thuriau, née en 1879 ; leurs quatre enfants Émile, Gilberte, Henri et Marcelle, nés respectivement en 1901, 1903, 1906 et 1909.

(81) **François Porthault**, né en 1860 ; sa femme Irène Leblanc née en 1865 ; leurs quatre enfants : Gabrielle, Madeleine, Antoinette et Charles, nés respectivement en 1890, 1895, 1898 et 1904.

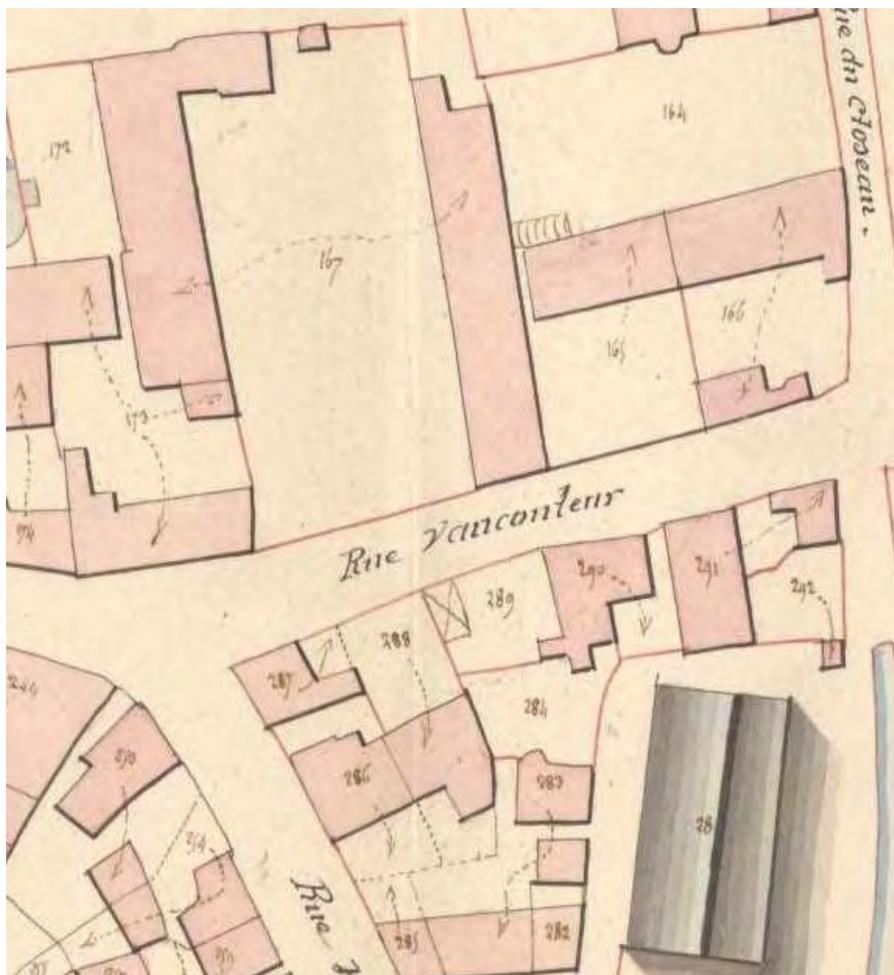
I. Rue du Moulin (3 maisons, 3 ménages, 11 habitants)

82) **Rose Desrolles**, né en 1838 à la Forêt-le-Roi ; sa femme Adeline Chédeville née en 1843.

83) **Auguste Naudin**, né en 1854 ; sa femme Marie Boudinet née en 1858.

84) dans la même maison : **Henri Naudin**, né en 1880, cultivateur, patron ; sa femme Alphonsine Maurau née en 1884 ; leurs deux fils Émile et Gilbert Naudin, nés respectivement en 1909 et 1911 ; leurs trois domestiques : Louis Pébreuil né en 1873 à Chavignac (Cantal) et Léon Froc né en 1887 à Brières-les-Scellés, tous deux ouvriers agricoles, ainsi que Pauline Leblanc née en 1897, domestique, tous trois employés par Henri Naudin.

J. Rue de Vaucouleurs (18 maisons, 21 ménages, 54 habitants)



85) **Louis Brossard**, né en 1851 ; sa femme Rose Maurau née en 1848 ; leur ami Jean Lecouvé né en 1904 à Paris.

86) **Alphonse Filleau**, né en 1877 à Aulnay-sous-Auneau (Eure-et-Loir), marchand de vins ; sa femme Lucie Brunot née en 1879 à Richarville ; leur fils Fernand Filleau né en 1906.

87) **Jules Garcia**, né en 1878 à Saint-Escobille, journalier ; sa femme Armande Brossard née en 1880.

88) **Georges Lecomte**, né en 1875, maçon employé par Moulin ; sa femme Léontine Leblanc née en 1884.

89) **Allyre Lucas**, né en 1856 à Orlu (Eure-et-Loir), bourrelier, patron ; sa femme Léonie Hardy née en 1858 à Villeconin ; leur fils Léon Lucas né en 1880, bourrelier employé par son père.

90) **Philippe Large**, né en 1863 à Longepierre (Saône-et-Loire), marchand de vins ; sa femme Berthe Charier née en 1864 à Étampes ; leur fils Gabriel Large né en 1896.

91) **Gaston Régnier**, né en 1886 aux Granges-le-Roi, boulanger ; sa femme Alice Charles née en 1888 à Romilly (Aube).

92) *Dans la même maison* : **Désiré Régnier**, né en 1854 aux Granges-le-Roi ; sa femme Marthe Rouillon née en 1855 à Mérobert.

93) **Achille Barbe**, né en 1850 à Ouville-la-Rivière (Seine-Inférieure [Seine-Maritime]), garde-champêtre ; sa femme Céline Normant, née en 1854 à Paris.

94) **Octave Michaut**, né en 1868 à Gien (Loiret), journalier ; sa femme Valentine Chartrain née en 1866 à Tournoisit (Loiret) ; leurs cinq enfants : Valentin et Armand, nés respectivement en 1888 et 1889 à Gommerville (Eure-et-Loir) ; Georges et Tranquille, nés respectivement en 1892 et 1895 à Morigny-Champigny ; Alice née en 1897.

95) **Alcide Louis**, né en 1861 à Germignonville (Eure-et-Loir), épicier ; sa femme Clémence Sirou née en 1867 à Mérouville (Eure-et-Loir).

96) **Alphonse Brossard**, né en 1837.

97) *Dans la même maison* : **Gaston Héricourt**, né en 1885 au Raincy (Seine-Saint-Denis), charron employé par Denfert ; sa femme Isabelle Louis née en 1890 à Mérouville (Eure-et-Loir), couturière.

98) **Frédéric Puis**, né en 1842 ; sa femme Laurence Laurent née en 1848 à Brières-les-Scellés.

99) *Dans la même maison* : **Paul Moulin**, né en 1875 à Saint-Cyr-sous-Dourdan, maçon, patron ; Gabrielle Colleau née en 1878 à Boissy-sous-Saint-Yon ; leur fille Lucienne Moulin née en 1904.

100) **Gabriel Legendre**, né en 1879 à Ormoy-la-Rivière, cultivateur, patron ; sa femme Marie Maurau née en 1882 ; leur fille Marguerite Legendre née en 1904 ; leur domestique Arthur Lemaire né en 1883, charretier employé par Gabriel Legendre.

101) **Joséphine Buffetault**, née en 1854 à Vert-le-Grand, couturière ; sa fille Edma Buffetault née en 1884.

102) **Alphonse Le Gal**, né en 1861 à Crédin (Morbihan), curé.

103) **André Chevallier**, né en 1870 à Garancières-en-Beauce (Eure-et-Loir), cultivateur ; sa femme Clémentine Delangle, née en 1878 à Garancières-en-Beauce.

104) **Charles Bottin**, né en 1876 à Villeconin, facteur-receveur ; sa femme Irma Bonne, née en 1878 à Lardy ; leur fils André Bottin né en 1902 à Brétigny-sur-Orge.

105) **Auguste Lunel**, né en 1878 à Saint-Léger-en-Yvelines, instituteur public ; sa femme Élisabeth Égasse née en 1877 à Mennecey ; leur fille Denise Lunel née au Raincy (Seine-Saint-Denis).

K. Le Rotoir (25 maisons, 28 ménages, 89 habitants)



106) **Jules Ozanne**, né en 1850, cultivateur ; sa femme Élixa Simoneau née en 1848 à Étréchy.

107) **Louis Jousse**, né en 1880, journalier ; ses deux amis : Georges Simoneau né en 1878, maçon employé par François Fourgeau, et André Simoneau né en 1899.

108) **Eulalie Verrier**, née en 1847 à Nançais (Loiret), journalière.

109) **Adolphe Bazin**, né en 1841, journalier ; sa femme Ambrosine Deshayes née en 1849 à Allainville-aux-Bois ; leur fils Paulin Bazin né en 1873 à Allainville-aux-Bois.

110) **Lucien Soret**, né en 1855, cultivateur ; sa femme Maria Luseau née en 1859 à Chissey (Loir-et-Cher).

111) **Édouard Anceau**, né en 1869, cultivateur, patron ; Emma Binant né en 1870 à Corbreuse ; leurs sept enfants : Aimé, né en 1896, charretier employé par son père ; Suzanne, Louis, Marie, Maria, Lucie et Germaine, nés respectivement de 1898, 1901, 1903, 1905, 1906 et 1909.

112) *Dans la même maison* : **Stéphanie Hébuterne**, née en 1848 à Sermaise.

113) **Édouard Leclert**, né en 1846, cultivateur ; sa femme Marie Anceau née en 1848 ; leur fils Octave Leclert né en 1876, cultivateur employé par son père.

114) **Louis Pivard**, né en 1844 à Saint-Hilaire, cultivateur ; sa femme Julienne Trouvé née en 1846 ; leurs enfants Henriette et Henri Pivard nés respectivement en 1872 et 1884.

115) **Anna Houdouin**, née en 1858 à Roinville, cultivatrice ; Henri Thuriau née en 1892 cultivateur employé par Anna Houdouin.

116) **Marie David**, née en 1864 à Châtillon-sous-Bagneux (Seine) ; sa mère Camille Lahaye née en 1838 à Marchainville (Orne).

117) **Lucie Soret**, née en 1853, couturière.

118) **Valentine Pointeau**, née en 1870 à Nanteau (Seine-et-Marne), cultivatrice, patronne ; sa fille Claire Lemaire née en 1893 à Rouvres (Loiret) ; ses trois employés : Louis Thuriau né en 1888, domestique, charretier ; Gustave Leclert né en 1870 et

François Marouby né en 1890 à Meymac (Corrèze), tous deux ouvriers agricoles.

119) **Théophile Brossard**, né en 1860, cultivateur ; son épouse Clémentine Thuriau née en 1863 ; leur cinq enfants : André, Médéric, Marguerite, Marie et Louis, nés respectivement en 1894, 1895, 1897, 1899 et 1902.

120) **Eugène Lelu**, né en 1849, marchand de vins.

121) **Eugène Chartier**, né en 1843, journalier employé par Palleau ; son fils Paul Chartier, né en 1883.

122) **Désiré Lormois**, né en 1851 à Breuillet, cultivateur, patron ; son épouse Alphonsine Guérout né en 1855 à Breux ; Paulin Baruzier né en 1865, domestique, charretier employé par Désiré Lormois.

123) **Léon Dramard**, né en 1866, cultivateur ; sa femme Blanche Boivin née en 1871 à Roinville ; leur six enfants : Albert, Paul, Paulin, Paulus, Pauline et Marcel, nés respectivement en 1894, 1895, 1897, 1900, 1902 et 1911.

124) *Dans la même maison* : **Florentin Clémenceau**, né en 1836.

125) **Émile Azieau**, né à 1878 à Oysonville (Eure-et-Loir), cultivateur ; sa femme Marie Lecomte née en 1880 à Longvillers [sic (Longvilliers, Yvelines)] ; leurs deux fils : Fernand né en 1898 à Longvillers [sic (Longvilliers)] et Émile né en 1909.

126) **Paul Brossard**, né en 1853, cultivateur ; sa femme Honorée Coquet née en 1857.

127) **Prosper Martin**, né en 1859 à Villeneuve-Saint-Nicolas (Eure-et-Loir), journalier ; sa femme Angèle Baruzier née en 1851 ; leur petit-fils Rosaire Martin né en 1904.

128) **Julien Lelu**, né en 1874, cultivateur ; sa femme Léontine Fessard née en 1873 ; leur fille Hélène Lelu née en 1901.

129) **Auguste Babaud**, né en 1858 à Vizille (Isère), journalier ; sa femme Anne Noiroot née en 1879 à Étampes.

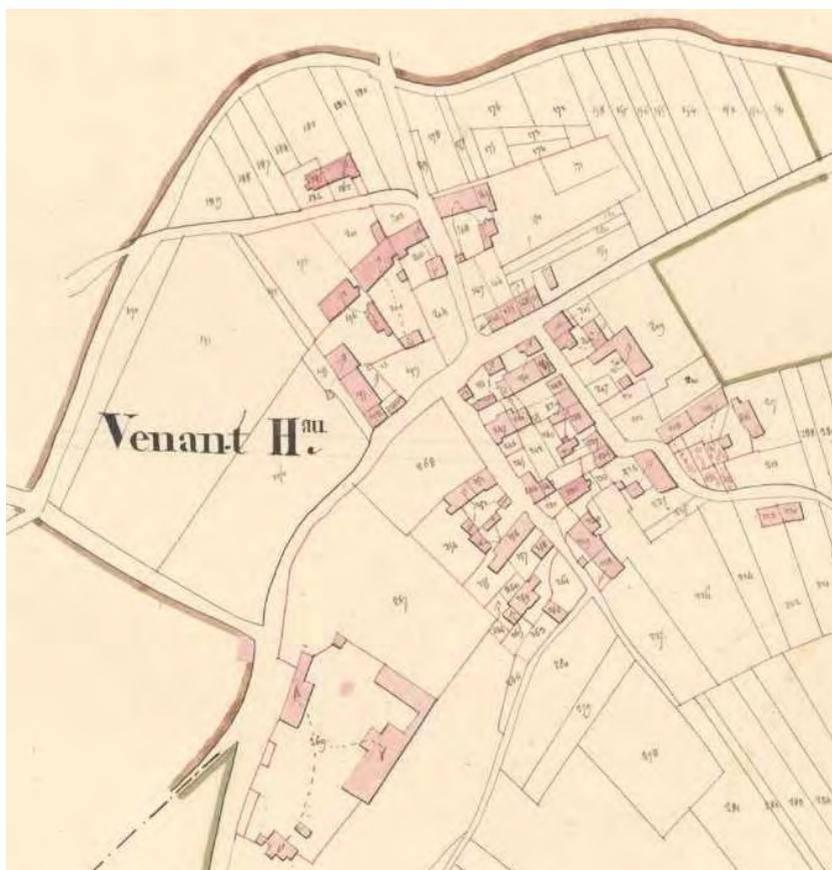
130) **Paul Brossard**, né en 1884, cultivateur ; sa femme Henriette Texier, née à 1888 à Sermaise ; leurs deux enfants Pauline et Paulin, nés respectivement en 1909 et 1910.

131) **Raymond Chenu**, né en 1866, boulanger employé par Régnier ; sa femme Adrienne Lesage née en 1870 à Grandville (Eure-et-Loir) ; leurs six enfants : Andrée, née en 1896 à Levallois-Perret (Seine) ; Jean né en 1902 à Champigny (Seine) ; Jeannette, Rachelle, Marie-Thérèse et André, nées respectivement en 1905, 1907, 1909 et 1910.

132) **Céline Petitjean**, née en 1849 à Jalancourt (Meurthe) ; son petit-fils André Dasque, né en 1908 à Paris.

133) *Dans la même maison* : **Eugénie Petitjean**, née en 1851 à Alincourt (Meurthe).

L. Venant (18 maisons, 19 ménages, 59 habitants)



134) **Henri Ruzé**, né en 1862 à Mérobert, cultivateur, patron ; sa femme Clémence Viandon, née en 1873 à Étréchy ; leur fils Maurice Ruzé né en 1898 à Mérobert ; leurs cinq domestiques, tous ouvriers agricoles : Émile Pean, né en 1891 à Fresnay-le-Comte (Eure-et-Loir) ; Cyrille Citron né en 1883 à Garancières-en-Beauce (Eure-et-Loir) ; Aimé Chassarant né en 1871 à Praville (Eure-et-Loir) ; Léon Leblanc né en 1852 au Plessis-Saint-Benoist ; Louis Charron né en 1894.

135) **Eugène Pelletier**, né en 1838 à Écrosnes (Eure-et-Loir) ; sa femme Palmire Gallot née en 1835 ; leur fils Marcel Pelletier né en 1883.

136) **Louis Chédeville**, né en 1840 à Roinville, cultivateur ; sa femme Clémentine Charon ; leur fils Raymond Chédeville né en 1889.

137) **Anaïse Foucher**, né en 1863, cultivateur.

138) **Amande Foucher**, née en 1867.

139) **Louis Siroux**, né en 1864, cultivateur ; sa femme Valentine Chatelain née en 1872 à Cheptainville ; leur cinq enfants : Georges, Gaston, Pierre, Yvonne et Marguerite, nés respectivement en 1898, 1900, 1902, 1908 et 1909.

140) **Léon Marchand**, né en 1883, cultivateur ; sa femme Cécile Baudret née en 1888 à Boutervilliers.

141) **Georges Moullard**, né en 1878 à Ablis (Yvelines), ouvrier agricole chez Bruneau à Étréchy ; sa femme Françoise Rommeru née en 1881 à Morainville (Eure-et-Loir) ; leurs trois enfants : Georgette, René et Ernest nés respectivement en 1904, 1906 et 1909.

142) **Claire Sirieux**, née en 1834.

143) **Auguste Oziard**, né en 1881 à Vitry-sur-Seine, journalier employé par Ruzé ; sa femme Camille Chédeville née en 1886 ; leur fille Augustine Oziard née en 1905.

144) **Agathe Gillotin**, née en 1846, marchande de vins¹.

145) **Albert Maurau**, né en 1850, cultivateur, patron ; sa femme Florentine Dramard née en 1857 ; leurs deux fils Octave et Raymond nés en 1881 et 1886 tous deux cultivateurs employés par leur père ; Abel Décosse né en 1895 à Ablis (Yvelines), domestique ouvrier agricole aussi employé par Albert Maurau.

146) **Alexandre Wiseur**, né en 1864 à Bouray, marchand de vins ; sa femme Louise Marion née en 1873 ; leurs deux filles : Yvonne et Gilberte Wiseur nées respectivement en 1901 et 1910.

147) **Désiré Haury**, né en 1855, cultivateur ; sa femme Marie Duteil née en 1854.

148) **Alphonse Clémenceau**, né en 1838, cultivateur ; sa femme Louise Siroux née en 1855 à Angervilliers ; leurs deux filles Alphonsine et Octavie nées respectivement en 1886 et 1889.

149) **Claude Mouton**, né en 1851 à Monnerville, journalier employé par Buisson ; sa femme Victoire Bouinquet née en 1850 à Étréchy ; leur fils Désiré Mouton né en 1884 à Souzy-La-Briche.

150) **Auguste Charron**, né en 1840, journalier employé par Ruzé ; sa femme Clémentine Clémenceau née en 1851 à Roinville.

¹ Marie Agathe Gillotin veuve de Basilide Chrétien, grand-mère de Maurice Leduc.

151) **Marie Leclert**, née en 1846.

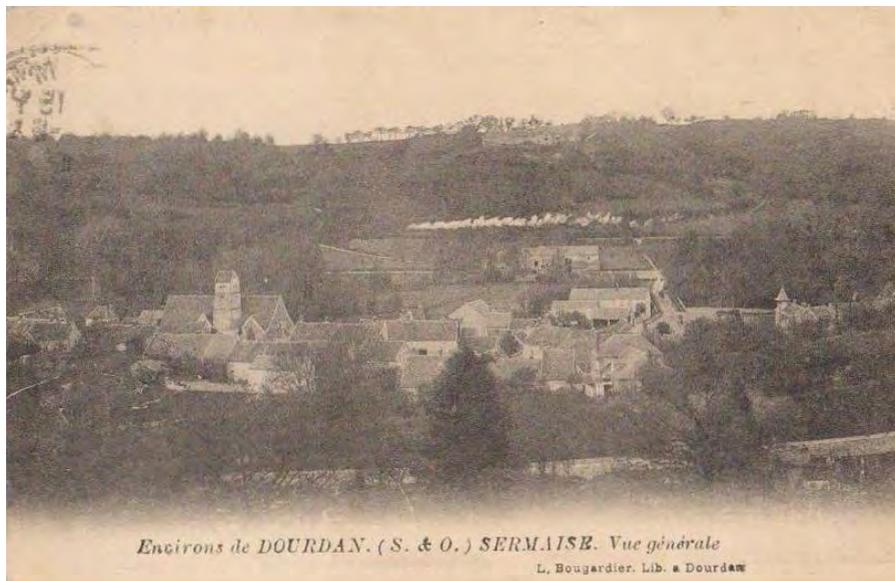
152) *Dans la même maison* : **Albert Quillou**, né en 1890 à Maisons (Eure-et-Loir), berger employé par Hautefeuille ; sa femme Camille Wiseur née en 1891 ; leur fille Gilberte Quillou née en 1910.

C. Les notables

Bernard Gineste et Bernard Métivier

1. Le maire : Eugène Sagot (1860-1931)
2. L'adjoint : François Turquis (1846-apr.1919)
3. Le percepteur : Eugène Lapeyre (1862-1931)
4. L'instituteur : Auguste Lunel (1878-1956)
5. Le curé : Maurice Le Peutrec
6. Le châtelain : Léonce Pommeret des Varennes (1839-1918)
7. La châtelaine : Berthe Branche de Flavigny (1848-1915)

01. Le maire, Eugène Sagot (1860-1931)



Sermaise vers 1908

01.01. Naissance à Sermaise (1860)

« N^o1^{er}. Naissance de Sagot Eugène Louis – 2 janvier 1860. – Du ~~neuf~~ deux janvier mil huit cent soixante à cinq heures heures du soir. Acte de naissance de Sagot Eugène Louis, du sexe masculin, né aujourd’hui chez ses père et mère, fils légitime de Sagot Aimé François, meunier, âgé de trente deux ans, et de Eugénie Louise Hautefeuille, son épouse, âgée de vingt neuf ans, domiciliés ensemble au moulin de la Mercerie², de cette commune. – Les témoins ont été Alleaume Ambroise, instituteur, âgé de trente deux ans, et Coudray Pierre Alexandre, cultivateur, âgé de trente un an, tous deux domiciliés à Sermaise

² La monographie de l’instituteur pour 1900 le déclare en son temps « inoccupé ».

et amis des parents de l'enfant. – L'enfant nous a été représenté et la déclaration faite par le dit Sagot Aimé François son père, qui a signé avec les témoins et avec nous, maire, officier public de l'état civil après lecture faite. – Approuvé le mot neuf d'autre part rayé nul. – [Signé :] Alleaume – Coudray – A. Sagot – Privé, maire. »

01.02. Recensement de Sermaise (1861)

En 1861 résident à Sermaise, au lieu-dit, d'une part Aimé François Sagot, propriétaire ; et d'autre part : Charles Théodore Drot, meunier, 32 ans ; César Josse, garde-moulin, 35 ans ; François Bordier, charretier, 32 ans ; Brégault Bréjault [sic], 15 ans, engreneur.

01.03. Recensement (1876)

En 1876, les Sagot n'habitent plus à Sermaise et ne résident pas encore à Lhumery.

01.04. Fiche matricule (1880-1886)

« Nom : Sagot – Prénoms : Eugène Louis – Numéro matricule du recrutement : 3048 – classe de mobilisation : 1880.

« État civil : Né le 2 janvier 1860 à Sermaise, canton de Dourdan, département de Seine-et-Oise, résidant au hameau de Lhumery, commune d'Étampes, département de Seine-et-Oise, profession de comptable, fils d'Aimé François et d'Eugénie Louise Hautefeuille, domiciliés à Étampes (hameau de Lhumery), canton du dit, département de Seine-et-Oise.

« Signalement : cheveux et sourcils châtain foncé, yeux gris, front ordinaire, nez fort, bouche moyenne, menton rond, visage large, taille : 1 m. 71.

« Degré d'instruction générale : 1, 2, 3 – degré d'instruction militaire : exercé.

« Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés : Dans l'armée active : 4^e régiment de génie. – Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active : 1^{er} régiment de génie stationné à Versailles.

« Détail des services et mutations diverses dans l'armée active : Parti le 10 novembre 1881 pour le 4^e régiment de génie. Arrivé au corps et soldat de 2^e classe le 11 du dit. N^o matricule 4052. – 1^{er} sapeur mineur le 21 mai 1883. Caporal le 1^{er} septembre 1884. Envoyé en congé le 20 février 1885 en attendant son passage dans la réserve qui aura lieu le 1^{er} juillet 1887. A reçu un certificat de bonne conduite.

« Détail des services et mutations diverses dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active : Réformé avec congé N^o 2 par la commission spéciale de Seine-et-Oise dans la séance du 30 avril 1886 pour hypertrophie cardiaque et endocardite.



01.05. Recensement d'Étampes (1881)

Dans une exploitation du hameau de Lhumery vivent : Aimé Sagot, 55 ans, cultivateur ; Eugénie Hautefeuille, son épouse sans profession, 52 ans ; et trois de leurs cinq de leurs enfants (l'aîné, Louis étant au service militaire, et la benjamine, Louise, sans doute chez ses grands parents) : Gustave, 20 ans ; Marie, 19 ans ; Adélaïde, 17 ans ; plus trois employés : Charles Leblanc, 58 ans, batteur ; François Théet, 43 ans, charretier ; Georges Drouet, 17 ans, berger ; Désiré Auclair, charretier.

01.06. Recensement d'Étampes (1886)

À Lhumery vivent : Aimé Sagot, 59 ans, cultivateur ; Louise Hautefeuille, son épouse sans profession, 56 ans ; et leur cinq enfants : Louis, 26 ans ; Gustave, 25 ans ; Marie, 23 ans ; Adélaïde, 21 ans ; Louise, 18 ans.

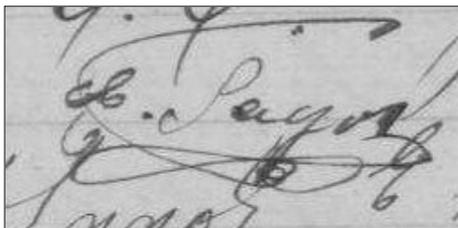
01.07. Recensement d'Étampes (1891)

À Lhumery vivent : François Sagot, 65 ans, fermier ; Louise Hautefeuille, son épouse sans profession, 61 ans ; leur fils Louis Sagot, 31 ans ; et leurs quatre employés : Louis Quinton, 55 ans, journalier ; Fernand Geoffroy, 17 ans, charretier ; Paulin Faucheur, 14 ans, vacher ; Fernande Fleureau, 17 ans, domestique.

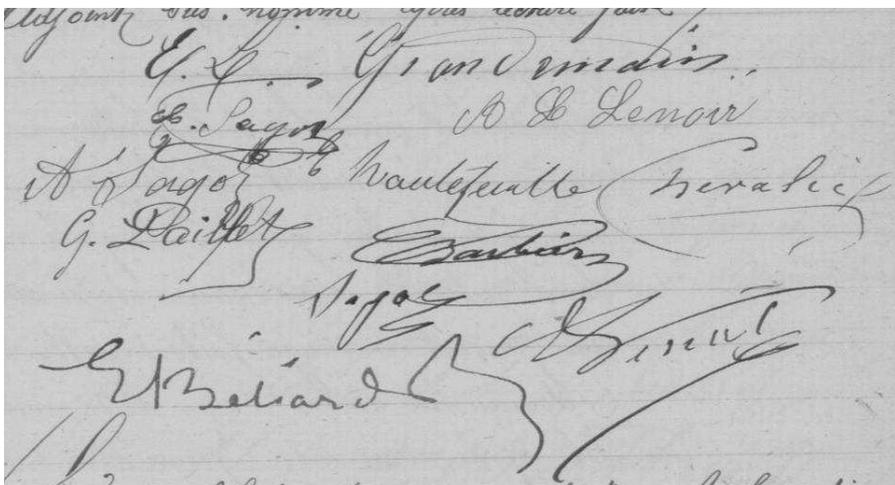
01.08. Mariage à Étampes (1892)

« N°56. Sagot et Grandemain. – L'an mil huit cent quatre-vingt-douze le lundi vingt-un novembre à onze heures du matin, par devant nous Paulin Augustin Penot, premier adjoint remplissant les fonctions d'officier de l'état civil de la ville d'Étampes, département de Seine-et-Oise, par empêchement du

maire, sont comparus Eugène Louis Sagot, cultivateur, âgé de trente-deux ans, demeurant au hameau de Lhumery, commune d'Étampes, avec ses père et mère, né en la commune de Sermaises-sous-Dourdan [sic (Sermaise)] (Seine-et-Oise), le deux janvier mil huit cent soixante, fils majeur de Aimé François Sagot, aussi cultivateur âgé de soixante-huit ans, et de Eugénie Louise Hautefeuille, son épouse, sans profession, âgée de soixante-trois ans, demeurant ensemble au dit hameau de Lhumery, ici présents et consentants au mariage de leur fils. Et la demoiselle Eugénie Louise Grandemain, sans profession, âgée de vingt-quatre ans, demeurant à Étampes route de Dourdan numéro six, avec sa mère, née à Paris dix-septième arrondissement, le neuf juillet mil huit cent soixante-huit, fille majeure de Eugène Grandemain, décédé en la commune de Boissy-le-Sec (Seine-et-Oise) le vingt-trois mai mil huit cent quatre-vingt-deux, et de Louise Adolphine Lenoir, sa veuve, rentière, âgée de quarante-un ans [sic], demeurant à Étampes, route de Dourdan numéro susdit, ici présente et consentante au mariage de sa fille. Lesquels nous ont présenté leurs actes de naissance, l'acte de décès du père de la future, un certificat délivré le neuf de ce mois, par maître Masson, notaire à Étampes, constatant que les futurs époux ont fait un contrat de mariage devant lui le dit jour et les actes de publication du présent mariage faits en cette mairie les deux dimanches six et treize novembre courant, sans opposition. Et après avoir visé ces pièces pour êtres annexées, nous en avons donné lecture aux parties comparantes assistées des quatre témoins ci-après nommés et qualifiés, ainsi que du chapitre six du titre du mariage sur les droits et devoirs respectifs des époux. Ensuite nous avons reçu la déclaration de Eugène Louis Sagot, qu'il prend pour époux la demoiselle Eugénie Louise Grandemain et

A close-up photograph of a handwritten signature in dark ink on a light-colored paper. The signature is written in a cursive style and appears to read 'Eugène Louis Sagot'. The ink is slightly faded and the handwriting is somewhat slanted.

celle de la demoiselle Eugénie Louise Grandemain qu'elle prend pour époux Eugène Louis Sagot. En conséquence nous avons déclaré au nom de la loi que Eugène Louis Sagot et Eugénie Louise Grandemain sont unis par le mariage. Tout ce que dessus fait publiquement à Étampes en l'hôtel de la mairie, les dits jour, mois et an, en présence de Gustave Félix Sagot,



cultivateur, âgé de trente-un ans, frère de l'époux, demeurant à Congerville (Seine-et-Oise), Georges Louis Paillet, aussi cultivateur, âgé de trente-trois ans, beau-frère de l'époux, demeurant à Lion-en-Beauce (Loiret), Alexis Chevalier, propriétaire, ancien maire de Cerny (Seine-et-Oise), âgé de soixante-sept ans et y demeurant, grand-oncle de l'épouse, et de Charles Étienne Barbier, rentier âgé de quarante-trois ans, cousin de l'épouse, demeurant à Paris rue Raynouard numéro quarante-sept, qui ont signé avec les époux, les père et mère de l'époux, la mère de l'épouse et nous adjoint sus-nommé, après lecture faite. – [Signé :] E. L. Grandemain – E. Sagot – A. L. Lenoir – A. Sagot – E. Hautefeuille – Chevalier – G. Paillet – C. Barbier – Sagot – Penot – E. Beliard. »

01.09. Naissance de sa fille Eugénie à Étampes (1894)

« N°65. Sagot Eugénie Louise Félicité. – L’an mil huit cent quatre-vingt-quatorze le dix-neuf avril à deux heures et demie de relevée, par devant nous Édouard Joseph Béliard, maire de la ville d’Étampes, officier de l’état civil de la dite ville, département de Seine-et-Oise, officier d’académie, a comparu Eugène Louis Sagot, cultivateur âgé de trente-quatre ans domicilié au hameau de Lhumery, commune d’Étampes, lequel nous a présenté une enfant du sexe féminin qu’il nous a dit être née hier à une heure du matin en son domicile de lui et de Eugénie Louise Grandemain son épouse, sans profession, âgée de vingt-cinq ans, avec laquelle il demeure et à laquelle enfant il a donné les prénoms de Eugénie Louise Félicité. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Faustin Philéas Viron marchand de vins en gros, membre du conseil municipal de cette ville, âgé de cinquante-huit ans et de Léon Émile Brunet, négociant, âgé de vingt-neuf ans, amis des parents de l’enfant, demeurant à Étampes. Et ont le comparant et les témoins signé le présent acte avec nous maire sus-nommé, après lecture faite. – [Signé :] E. Sagot - F. Viron – L. Brunet – E. Béliard. »

[Mention marginale :] « Décédée le douze février 1962 à Étampes. Le 15 mai 1962. – [Signé :] *illisible*.

01.10. Élu municipal d’Étampes (1896)

A. Candidat sur la liste républicaine, en extrême fin de liste : « Ville d’Étampes – Élections municipales du 3 mai 1896. – Liste républicaine – MM. Penot, adjoint, conseiller sortant. – Moullé, conseiller sortant. – Langumier, id. – Marchon (Gustave), id. – Chenault, id. – Paris, id. – Jalmain, id. – Charier, id. – Diamy, id. – Dujoncquoy, id. – Aillard, conducteurs des ponts et chaussées. – Boucher (Victor),

jardinier-maraîcher. – Cochery, ancien hôtelier. – Corsin (Auguste), ancien mécanicien à la compagnie d'Orléans. – Georget, administrateur de la Caisse d'Épargne. – Gilbert, ancien juge de paix. – Jullien-Bordier, ancien négociant. – Leblanc, ancien meunier, vice-président de la fanfare d'Étampes. – Leduc, ancien employé de la Compagnie d'Orléans. – Legendre, vice-président de la Société de Secours mutuels. – Malizard-Bouché, ancien bijoutier. – Marchon (Valentin), meunier à Gérofosse. – Sagot, cultivateur à Lhumery. »³

B. En ballottage : « Résultats du scrutin d'Étampes – Le scrutin de dimanche dernier, dans les deux sections de vote, a donné les résultats suivants : Électeurs inscrits : 2134. – Votants : Mairie, 1117 ; St-Martin, 554. – Bulletins blancs : 30. – Majorité : 825. »

Candidats	Mairie	St-Martin	Totaux
Marchon (V.)	682	238	920
Dujoncquoy	712	178	890
Lefebvre	538	346	885
Moullé	679	202	881
Charpentier	524	346	870
Penot	662	205	867
Viron	501	360	861

Élus

Bernier	Mairie	St-Martin	Totaux
Béliard	403	387	790
Marchon (Gustav.)	389	386	775
Poussard	577	195	772

³ *Abeille d'Étampes* des 25 avril et 2 mai 1896, p. 2.

Julien-Pavard	364	395	759
Scholl (Aurélien)	425	334	759
Leblanc	593	132	725
Paris	545	156	701
Pierret	454	241	695
Hémard	387	301	688
Sagot	513	169	682
Jalmain	495	176	671
Charier	533	137	670
Imbault	388	269	657
Gilbert	538	112	650
Rabourdin	363	279	642
Blanchet	309	319	628
Langumier	505	123	628
Trouvé	373	230	603
Girardin	357	235	592
Chénault	468	117	585
Hamouy	340	223	563
Chauvier	311	251	562
Richou	266	294	560
Oudart	308	232	540
Jullien-Bordier	428	94	522
Cochery	422	99	521
Malizard-Bouché	414	101	515
Aillard	408	106	514
Diamy	410	97	507
Thénaïsie	231	263	494
Boucher (Victor)	373	96	469
Legendre	378	91	469
Georget	383	82	465
Corsin	370	88	458
Leproust	275	182	457

Pinson	245	196	441
Pasquier	241	193	434
Leduc	355	77	432 » ⁴

C. Élu : « Résultats du scrutin d'Étampes – Le scrutin de dimanche dernier, dans les deux sections de vote, a donné les résultats suivants : Électeurs inscrits : 2134. –Votants : Mairie, 1053 ; St-Martin, 561. – Bulletins blancs : 15. »

Candidats	Mairie	St-Martin	Totaux
Bernier	485	437	922
Julien-Pavard	513	399	912
Marchon (G.)	662	224	886
Scholl (Aurélien)	506	369	875
Béliard	426	415	841
Pierret	493	340	833
Leblanc	659	164	823
Hémard	441	382	823
Imbault	447	375	822
Poussard	387	421	808
Rabourdin	423	378	801
Trouvé	437	329	766
Paris	584	166	750
Sagot	554	186	740
Charier	582	135	717
Hamouy	380	313	693

Élus.

Gilbert	568	124	692
Jalmain	500	172	672

⁴ *Abeille d'Étampes* du 9 mai 1896, p. 2.

Blanchet	322	348	670
Girardin	361	299	660
Chauvier	354	303	657
Oudart	322	291	613
Langumier	474	124	598
Richou	260	306	566
Chénault	453	102	555
Jullien-Bordier	451	103	554
Malizard-Bouché	451	94	545
Cochery	426	101	527
Aillard	430	96	526
Boucher (Victor)	409	83	492
Legendre	399	89	488
Diamy	383	87	470

« L'affiche suivante a été placée sur les murs d'Étampes.

« Chers concitoyens,

« Nous vous remercions des suffrages que vous nous avez donnés au scrutin de ballottage du 10 mai, et nous vous prions de croire que nous ferons tous nos efforts en vue de la prospérité de la ville d'Étampes.

« Vive la République !

« Marchon (Gustave), Leblanc, Paris, Sagot, Charier. »⁵

01.11. Recensement d'Étampes (1896)

Au hameau de Lhumery vivent : Eugène Sagot, 36 ans, cultivateur ; sa femme Eugénie Grandemain, 28 ans ; et sept domestiques : Jean Robinauet, 45 ans ; Antoine Jabiol, 24 ans ; Paulin Ménard, 25 ans ; Eugène Lamothe, 20 ans ; Julien

⁵ *Abeille d'Étampes* du 16 mai 1896, p. 2.

Fortin, 19 ans ; Gabriel Chausson, 16 ans ; Victorine Boudin, 19 ans.

01.12. Réélu au premier tour conseiller à Étampes (1900)

A. Candidat : « Ville d'Étampes – Élections municipales du 6 mai 1900. – Liste républicaine – MM. Marchon (Valentin), conseiller sortant. – Dujoncquoy, id. – Moullé, id. – Penot, id. – Marchon (Gustave), id. – **Sagot**, id. – Charier, id. – Bonté, ingénieur civil des Mines. – Castelot, professeur de mathématiques au collège. – Danger (Paul), ancien géomètre. – Guilloteau (Ernest), jardinier-maraîcher. – Jullien-Bordier, ancien négociant. – Laumônier, instituteur honoraire. – Léauté, ancien entrepreneur. – Leduc, ancien employé de la Compagnie d'Orléans. – Louis, avoué. – Michaut, greffier au tribunal civil d'Étampes. – Michaut, ancien boulanger. – Naturel, propriétaire. – Docteur Pasturaud, médecin en chef de l'hôpital. – Servant (Romain), ancien négociant. – Voisin-Abot, ancien horloger. »⁶

B. Élu dès le premier tour : « Résultats des élections municipales d'Étampes – Scrutin du six mai 1900.

	Mairie	St-Martin	Total
Inscrits	1370	677	2047
Votants	1060	528	1588
Suffrages exprimés	1059	528	1587
Majorité absolue			788

Candidats	Mairie	St-Martin	Totaux
-----------	--------	-----------	--------

⁶ *Abeille d'Étampes* du 5 mai 1900.

Docteur Pasturaud	744	241	920
Penot , conseiller sortant	704	262	966
Louis , avoué	758	207	965
Marchon (Val.), cons. sortant	699	250	949
Dujoncquoy , cons. sortant	738	202	940
Moullé , cons. sortant	682	240	922
Marchon (Gust.), cons. sortant	619	237	856
Sagot , cons. sortant	595	247	842
Viron, cons. sortant	494	330	824

[...] « Le nouveau Conseil municipal est ainsi composé par ordre d'élection :

Docteur Pasturaud	Viron	Lefebvre
Penot	Léauté	Michaut
Louis	Docteur Farabeuf	Hémard
Marchon (Valentin)	Charier	Danger
Dujoncquoy	Charpentier	Trouvé
Moullé	Julien-Pavard	Pellier
Marchon (Gustave)	Bernier	Laumônier. » ⁷
Sagot	Bonté	

01.13. Naissance de son fils

**Jean-Jacques à
Étampes (1903)** ⁸



⁷ Abeille d'Étampes du 19 mai 1900, p. 2.

⁸ Abeille d'Étampes 92/25 (20 juin 1903), p. 3. Ce Jean-Jacques, marié le 12 janvier 1932 à Chalo Saint Mars avec Simonne Lavanne (1906-1966), est décédé le 15 mars 1989 à Puiseaux (Loiret).

01.14. Réélu au premier tour à Étampes (1904)

« Résultats du scrutin d'Étampes – Le scrutin du dimanche dernier a donné les résultats suivants : – Inscrits : 2.221. – Votants : 1.792. – Bulletins blancs : 7. – Majorité absolue : 893.

« MM. – Docteur Pasturaud : 1191. – Docteur Farabeuf : 1165. – Viron : 1096. – Dujonquoy : 1083. – Bernier : 1073. – Laumonier : 1071. – **Sagot : 1053.** – Léauté : 1072. – Penot : 970. – Carrier : 923. – Bonté : 922. – Louis : 910. – Pellier : 909. – Élus.

« Viennent ensuite : MM. Bonnin : 889. – Charpentier (Jean-Baptiste) : 866. – Leblanc : 859. – Michaut : 857. – Danger : 832. – Allais : 815. – Béliard : 810. – Baudet (Henri) : 798. – Durand : 767. – Berthelot (Antoine) : 753. – Hutteau (Léonce-Georges) : 744. – Trouvé : 643. – Charpentier (Théodore) : 637. – Guitton : 590. – Bazin : 575. – Babault : 573. – Tessier (Henri) : Richou : 494. – Boucher (Victor) : 435. – Joguet : 410. – Denize : 401. – Durand-Moullé (non candidat) : 235. »

01.15. Chevalier du mérite agricole (1905)

Ce qui est intéressant dans cette distinction reçue par Eugène Sagot, c'est le contexte local qui lui donne son sens et sa portée. Il s'agit d'une visite mémorable de ministres venus à Étampes y inaugurer une nouvelle ligne de chemin de fer, celle de Beaune-la-Rolande.

« Mérite agricole. – A l'occasion de diverses solennités, la décoration du Mérite agricole a été conférée, par décrets rendus sur proposition du ministre de l'Agriculture en date des 12, 19, 25, 26 et 27 février 1905 et par arrêtés en date des 11, 12, 15, 18, 19, 23, 24, 26, 27 et 28 du même mois, aux personnes ci-après désignées : – Grade d'officier. – [...] Grade de chevalier. – [...] Bellier (Louis-Etienne, propriétaire à Sermaises (Loiret).

[...] Gilbon (Albert-Eugène), agriculteur à Etampes (Seine-et-Oise) [...] Sagot (Eugène), agriculteur à Etampes (Seine-et-Oise). »⁹

« **Discours du Ministre de l'Agriculture.**

« M. Ruau, ministre de l'agriculture, a débuté par un délicat éloge de l'hospitalité d'Étampes :

« Je serais bien ingrat si je n'adressais d'abord une parole de remerciement à M. le Maire d'Étampes et à son Conseil municipal pour la magnifique hospitalité qu'ils viennent de donner à mon ami Berteaux et à moi.

« Je dois également mes remerciements cordiaux à mon collègue et ami M. Amodru, dont tout le monde apprécie au Parlement la haute probité intellectuelle et morale, et qui exerce tout autour de lui un véritable rayonnement de bonne grâce et de cordialité. (*Applaudissements*).

« Comme je le disais tout à l'heure dans les réceptions à la Mairie et à la Sous-Préfecture je ne connaissais Etampes que pour l'avoir traversée en chemin de fer et quand je revenais de ma région lointaine, j'admirais en passant les belles campagnes de la Beauce, la tour de Guinette et la coquette ville d'Étampes, avec ses monuments qu'on aperçoit du chemin de fer. Aussi c'est un vif plaisir pour moi de pouvoir goûter aujourd'hui votre cordiale hospitalité. (*Nouveaux applaudissements*)

« Une légende veut que des Troyens égarés se soient réfugiés autrefois à Etampes et que là après les fatigues de la marche et des combats ils se soient longuement reposés : je ne puis que demander à mon ami Berteaux s'il ne pense pas comme moi qu'après le travail d'organisation du nouveau Ministère nous avons enfin trouvé le repos à Étampes dans celle admirable plaine de la la beauce, la mer des épis dorés. On peut la

⁹ *Journal d'agriculture pratique, de jardinage et d'économie domestique* 9 (1905), p. 315.

considérer comme un des greniers d'abondance de la France et aussi comme un des centres de la Patrie : n'a-t-elle pas en effet gardé le souvenir de toutes les attaques, n'a-t-elle pas le souvenir douloureux de l'invasion, cette ville d'Étampes que les rois de France aimaient tout particulièrement et dont ils faisaient l'apanage de leurs favorites : Anne de Pisseleu, Gabrielle d'Estrées et Diane de Poitiers ».

« Le Ministre de l'Agriculture dit ensuite quelques mots sur la situation de l'agriculture en Beauce. Il se réjouit que le morcellement de la grande et de la petite propriété s'y soit fait sans violence et sans lutte de classes. Il félicite les agriculteurs de recourir, malgré la richesse du sol qu'ils savent si bien exploiter, aux formes diverses de la mutualité rurale et d'avoir fondé une caisse de crédit agricole et des sociétés d'assurances contre la mortalité du bétail. Il les encourage à porter leurs efforts dans ce sens, leur promettant son appui pour cette œuvre mutualiste.

En terminant il se dit heureux de faire partie d'un ministère républicain dont la politique est basée sur trois grandes idées : l'émancipation intellectuelle de la nation, le progrès social et l'entente cordiale entre les peuples :

« Je lève mon verre, dit-il, en l'honneur de la cité républicaine d'Étampes, à sa vaillante municipalité, à votre député, M. Amodru, à la prospérité du département de Seine-et-Oise, aux idées fécondes de liberté et de progrès. (*Vifs applaudissements*) ».

« Des applaudissements prolongés ont retenti après chacun de ces discours, puis le Ministre de l'agriculture donne, aux applaudissements de tous, lecture des distinctions honorifiques accordées à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer :

« Sont nommés officiers de l'instruction publique :

« M. Lambert-Rochet, sous-préfet d'Étampes ;

« M. Jousset, membre du Conseil des directeurs de la Caisse d'Épargne depuis 1844.

« Sont nommés Officiers d'académie :
« Mme Bouillet, inspecteur des enfants du premier âge ;
« M. Danger, conseiller municipal à Étampes.
« Sont nommés chevaliers du Mérite agricole :
« MM. Sagot, conseiller municipal d'Étampes, secrétaire du Comité de défense agricole ;
« Gilbon, cultivateur au Chesnay ;
« Jouvion, conducteur des Ponts et Chaussées ;
« Desmolins, maire d'Angerville ;
« Messié, inspecteur des postes et télégraphes de Seine-et-Oise.

« Reçoivent une mention honorable de sauvetage *M. Jouvion*, conducteur des travaux, et les ouvriers charpentiers *Minerault* et *Lalouette* qui, dans des circonstances que nous avons rapportées, ont, par leur présence d'esprit et leur dévouement, rendu possible le sauvetage d'un ouvrier terrassier M. Véret ; cet ouvrier, on se rapelle, le 20 septembre dernier avait été enseveli par un éboulement à une profondeur de 17 mètres dans le puits en construction de la maisonnette du garde-barrière, au passage à niveau du Mesnil. »¹⁰

« Distinctions honorifiques.

« On a vu plus haut la liste des distinctions honorifiques décernées par le Ministre de l'Agriculture à l'occasion de l'inauguration de la ligne d'Étampes à Pithiviers.

« En tête nous relevons d'abord le nom de M. Lambert Rochet, sous-préfet d'Étampes, nommé Officier de l'instruction publique, qui voit reconnaître par cette distinction les services qu'il a rendus à la cause de l'enseignement dans les divers postes qu'il a occupés.

« La même distinction a récompensé en la personne de M. Jousset toute une vie de dévouement à la Caisse d'Épargne dont

¹⁰ *Abeille d'Étampes* du 25 février 1905, p. 2.

il fut, depuis l'année 1844, l'un des administrateurs. Rappelons à cette occasion que ses collègues lui décernèrent, en 1899, une médaille commémorative.

« Non moins méritante est l'honorable Madame Bouillet qui, depuis de nombreuses années inspectrice des enfants du premier âge, ne se contente pas de remplir, auprès des tout petits son utile fonction, mais exerce sa sollicitude active auprès des familles peu fortunées chargées d'enfants, aidant les uns, plaçant les autres et surveillant souvent ce petit monde auquel elle ne cesse de s'intéresser. Les palmes académiques récompensent en cette excellente femme un dévouement et des mérites que chacun reconnaît.

C'est au titre de président honoraire du Syndicat des géomètres de Seine-et-Oise que l'honorable M. Danger, conseiller municipal, a reçu les palmes académiques.

« Nous offrons également nos compliments aux nouveaux chevaliers du mérite agricole : M. Dailloux, constructeur-mécanicien, directeur de la manufacture de Saint-Cyr-la-Rivière, auquel sont dus des travaux importants d'assainissement dans cette partie autrefois très marécageuse de la rivière de Juine ;

« M. Desmolins, l'excellent maire d'Angerville qui a entrepris et mis à exécution cette adduction de l'eau potable qui a si heureusement les conditions de l'existence dans toute cette commune.

« À cela grâce aussi à M. Hurault, l'avisé et laborieux agent voyer du canton, auquel M. Ruau a remis la croix du Mérite agricole ;

« M. Gilbon, du Chesnay a obtenu la même distinction pour ses travaux de grande culture ;

« M. Sagot est secrétaire du Syndicat agricole de l'arrondissement, dont il est un des fondateurs ;

« M. Jouvion, conducteur des ponts et chaussées était tout désigné ; n'a-t-il pas coopéré pour une grande part à la construction de la ligne inaugurée ? »¹¹

01.16. Recensement d'Étampes et de Boissy (1906)

En 1906, le recensement trouve à Étampes, au hameau de Lhumery : Eugène Sagot, né en 1860 à Sermaise, cultivateur, patron ; Eugénie Grandemain, née en 1868 à Boissy-le-Sec, son épouse ; ainsi que dix domestiques : Léon Thiercelin, né en 1868 à Chalou-Moulineux, charretier ; Jules Chausson, né en 1886 à Congerville, charretier ; André Esnault, né en 1886 à Paris, charretier ; Augustin Tavet, né en 1850 Arrancourt, ouvrier agricole ; Pierre Allard, né en 1860 à Migneine [?], ouvrier agricole ; Gilbert Archambault, né en 1874 à Merline [Merlines (Corrèze)], ouvrier agricole ; Pierre Gout, né en 1878 à Charignac [?], vacher ; Eugène Laurent, né en 1881 à Veness [?], ouvrier agricole ; Jeanne Marie André, née en 1874 à Pélo [?], ouvrier agricole ; Adonis Guilmard, né en 1850, ouvrier agricole.

Son fils est à Boissy-le-Sec chez sa grand-mère, rue du Bon-Air : Delphine Lenoir, née en 1851 à Chalô-Saint-Mars, cultivatrice, patronne ; Jean-Jacques Sagot, né en 1903 à Étampes, son petit-fils ; Françoise Jaffrayson, née en 1882 à Glomel (Côtes-du-Nord,auj. Côtes-d'Armor), domestique de Mme Grandemain née Lenoir ; Gaston Coquillet, né en 1885 à Paris 5^e arrondissement, ouvrier agricole ; Alexandre Lespert, né en 1879 à la Trinité-Porhoët (Morbihan), aussi ouvrier agricole.

¹¹ *Abeille d'Étampes* du 25 février 1905, p. 3.

01.17. Élu maire de Boissy-le-Sec (mai 1908)

A. « Canton d'Étampes. – Boissy-le-Sec. – M. Roger, maire de Boissy-le-Sec, remercie les électeurs de la confiance qu'ils lui ont témoignée depuis 24 ans et les informe qu'il n'est pas candidat aux prochaines élections »¹².

B. « Les Élections municipales dans la région. – Résultats complets du scrutin du 3 mai 1908. – Nous donnons ci-après, par ordre d'élection, les résultats du premier tour de scrutin, dans tout l'arrondissement d'Étampes. – Canton d'Étampes. – Boissy-le-Sec. – Élus : Maureau, Sagot, Turquis, Lelu, Naudin, Matigny, Brossard, Paizy, Barrué. De 113 à 73 voix. – Trois ballotages. »¹³

C. « Le scrutin de Ballotage dans l'arrondissement. – Canton d'Étampes. – Boissy-le-Sec. – Votants : 105. – Desrolles, 50 ; Pommeret des Varennes, 46 ; Lambert (Désiré), 33.

« Viennent ensuite : Boueille, 33 ; Lormois, 25 ; Leclert, 23 ; Ducoup, 18. »

D. « Dans l'arrondissement. – Canton d'Étampes. – Boissy-le-Sec. – 12 conseillers. Maire : Sagot (Eugène), 9 voix.

« L'élection de l'adjoint a nécessité trois tours de scrutin :

« 1° Turquis, 4 voix ; Brossard, adjoint sortant, 4 voix ; Barrué, 1 v. ; Naudin, 1 v. ; Lelu, 1 v.

« 2° Turquis, 6 voix ; Brossard, 6 voix.

« 3° Turquis, 7 voix, élu ; Brossard, 5 voix.

« M. Roger, maire sortant, ne se représentait pas. »¹⁴

¹² *Abeille d'Étampes* (2 mai 1908), p. 2.

¹³ *Abeille d'Étampes* (9 mai 1908), p. 3.

¹⁴ *Abeille d'Étampes* (23 mai 1908), p. 3.

01.18. Construction d'une citerne (1909)

La Cité de l'Architecture et du Patrimoine conserve aujourd'hui, dans les archives de la société des Bétons armés Hennebique (BAH) un dossier¹⁵ relatif à la construction du citerne en béton armée à Boissy-le-Sec, réalisée pour M. Sagot (à titre privé), sous la direction de l'architecte étampois Paul Clavier par l'entreprise étampoise Émile Léauté fils, concessionnaire Hennebique. Ce dossier comprend : « écrits (correspondance, notes de calculs, feuilles de quantités, feuilles des barres) et plans techniques (8 calques, 2 tirages) ».

01.19. Recensement de Boissy (1911)

Eugène Sagot, né en 1860 à Sermaise-sous-Dourdan, cultivateur, patron ; sa femme Eugénie Grandemain, née en 1868 à Paris ; leur enfants nés à Étampes, Eugénie en 1893 et Jean-Jacques en 1903 ; six employés de Sagot : Émile Freslier né en 1883 à Saint-Martin-le-Beau (Indre-et-Loir), Paul Chevallier né en 1884, Fernand Dupeu né en 1892 et Jules Lâne né en 1865 à Névy-en-Beauce (Eure-et-Loir), tous quatre domestiques et charretiers ; Victor Peyrefitte né en 1887 à Salsein (Corrèze), domestique et vacher ; Eugénie Grattier née en 1893 à Garancières-en-Beauce (Eure-et-Loir), domestique.

¹⁵ Dossier 076 Ifa 1349/20. Construction d'une citerne, 1909 (n° d'affaire: 041335), résumé par un inventaire-sommaire en ligne ([ici](#)). Cf. *Le Béton armé* 135 (août 1909), rubrique « Travaux du mois » : « 41335. Citerne, à Boissy-le-Sec. Propriétaire, M. Sagot. Architecte, M. Clavier. Concess., M. Léauté. »

01.20. Réélu maire de Boissy-le-Sec (mai 1912)

A. « Les Élections municipales dans la région. – Canton d'Étampes. – Boissy-le-Sec. – 134 votants. – Élus : Maurau, 92 ; Sagot, 81 ; Naudin, 70 ; Lambert, 69.

« Viennent ensuite : Barrué, 65 ; Matigny, 65 ; Pommeret des Varennes, 57 ; Ducoup, 49 ; Boureille, 45 ; Lormois, 38 ; Lelu, 35 ; Desrolles, 33 ; Dramard, 32 ; Hardy, 31 – 6 ballotages. »¹⁶

B. « Boissy-le-Sec – M. Barrué informe les électeurs qu'il n'est pas candidat au scrutin du 12 mai, et il remercie de leurs suffrages tous ceux qui au premier tour ont voté pour lui. »¹⁷

C. « Les Élections municipales dans la région. – Le scrutin de ballottage dans l'arrondissement d'Étampes ont donné les résultats suivants : – Canton d'Étampes. – Boissy-le-Sec. – 115 votants. – Élus : Pommeret des Varennes, 69 ; Matigny, 60 ; Boureille, 58 ; Ducoup, 57 ; Turquis, 55 ; Lormois, 45. »¹⁸

D. « L'Élection des Municipalités. – Dimanche a eu lieu l'élection des maires et adjoints. Nous donnons ci-après les résultats dans notre région. – Canton d'Étampes. – Étampes. – M. Bouilloux-Lafont, maire ; Lescuyer et Leauté, adjoints. – Boissy-le-Sec. – M. Sagot, maire sortant ; M. Turquis, adjoint sortant. »¹⁹

¹⁶ *Abeille d'Étampes* (11 mai 1912), p. 1.

¹⁷ *Abeille d'Étampes* (11 mai 1912), p. 2.

¹⁸ *Abeille d'Étampes* (18 mai 1912), p. 2.

¹⁹ *Abeille d'Étampes* (25 mai 1912), p. 1.

01.21. Officier du Mérite Agricole (1913)

« Sagot (Eugène-Louis), agriculteur à Boissy-le-Sec (Seine-et-Oise). »²⁰

01.22. Banquet du conseil de révision (1913) ²¹

« A l'issue du Conseil de révision, M. le Maire d'Étampes a offert, dans le grand salon de l'Hôtel de Ville, un déjeuner en l'honneur des membres du Conseil. Près de lui se trouvaient M. le Préfet de Seine-et-Oise, le général Dareau, commandant l'artillerie du 3^e corps d'armée. En face, M. Lescuyer, premier adjoint ; MM. Dufour, conseiller général et Darras, sous-préfet d'Étampes.

« Les autres convives étaient : M. Uzé, conseiller de préfecture ; Courtin, conseiller d'arrondissement ; colonel Legris ; sous-intendant militaire Roux ; médecins-majors Guichard et Mestré ; Rousselot, capitaine de gendarmerie en retraite ; Lassiât, lieutenant de gendarmerie ; Sagot, maire de Boissy-le-sec ; Luzay, maire d'Étréchy ; Poisson, maire de Morigny ; Gilbon, maire de Brières-les-Scellés ; Marchand, maire de Chalo-Saint-Mars ; Doteau, maire de Mauchamps ; Chaumette, maire d'Ormoï ; Véron, maire de Bouville ; Cocheteau, maire de Saint-Hilaire ; Charpentier, maire de Souzy-la-Briche ; Léauté, adjoint au maire d'Étampes ; Piétrain, adjoint au maire de Boutervilliers ; Coquet, adjoint au maire de Villeconin ; Fourot, chef du bureau militaire de la Préfecture ; Sédard, secrétaire de la Sous-Préfecture ; Mainard, secrétaire de la mairie ; le sergent de recrutement et M. Chambaud, secrétaire

²⁰ *Journal d'agriculture pratique, de jardinage et d'économie domestique* (1913), p. 252.

²¹ *Abeille d'Étampes* du 8 mars 1913, p. 2.

particulier du maire. M. le Maire de Chauffour-les-Étréchy s'était fait excuser en raison d'un deuil récent. »

01.23. Aux obsèques de M^{me} des Varennes (déc. 1915) ²²

« Les obsèques de M^{me} des Varennes ont eu lieu mardi matin [à Étampes] au milieu d'une nombreuse assistance.

« Le deuil était conduit par M. Gaston des Varennes, fils aîné de la défunte, actuellement mobilisé. [...]

« Dans l'assistance on remarquait, suivant la famille : [...] M. de Sous-Préfet d'Étampes [...] Sagot, maire de Boissy-le-Sec ; Berthelot, conseiller municipal d'Étampes [...] ».

01.24. Décore un Boissyon de retour du Front (1916) ²³

« Laurent Pichon

« Pichon (Laurent), caporal à la 10^e compagnie du 118^e régiment d'infanterie, a été l'objet de la citation suivante : [...]

« Ce brave garçon, réformé pour ses nombreuses blessures, est revenu à Boissy-le-Sec, son pays d'adoption, où il vient d'être nommé garde-champêtre.

« M. Sagot, maire, a tenu à lui remettre lui-même, samedi dernier, la Médaille militaire et la Croix de guerre avec palme qu'il avait si vaillamment gagnées. »

²² *Abeille-Réveil d'Étampes* (1^{er} janvier 1916), p. 3.

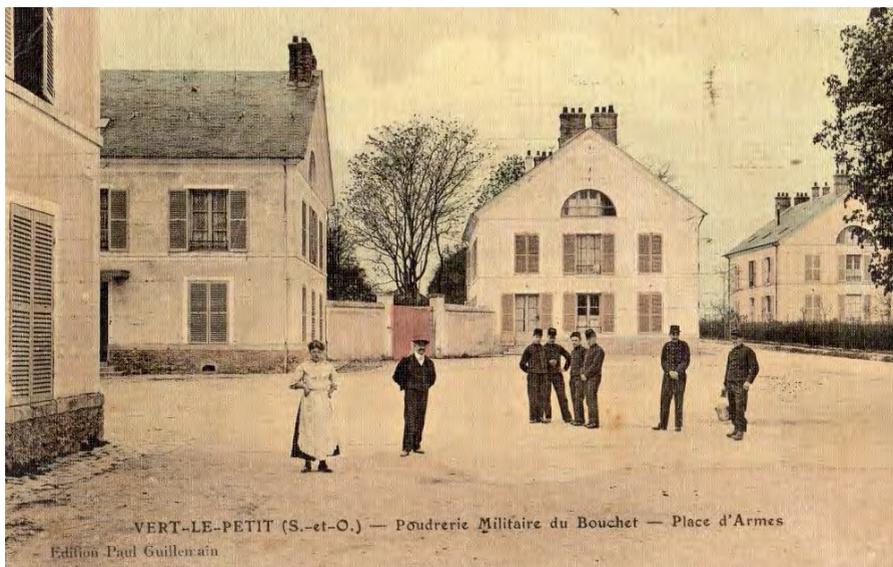
²³ *Abeille-Réveil d'Étampes* du vendredi 14 juillet 1916, p. 2.

01.25. Évasion d'Allemands placés chez Sagot (1917) ²⁴

La nuit du 24 au 25 septembre 1917, trois prisonniers allemands s'évadent de la ferme du maire : Oscar Bibelheimer, 20 ans, Jacob Muller, 27 ans, et Wilhelm Bastian, 26 ans ; ils sont repris dans les environs de la poudrerie militaire du Bouchet (commune de Vert-le-Petit) et ramenés le 27 à Étampes.

Boissy-le-Sec. — Dans la nuit de lundi à mardi, trois prisonniers boches, les nommés Bibelheimer Oscar, 20 ans ; Muller Jacob, 27 ans et Bastian Wilhelm, 26 ans, s'étaient échappés de chez M. Sagot, maire de Boissy-le-Sec, où ils étaient cantonnés, en perçant un plafond et en escaladant des murs.

Ils ont été repris dans les environs de la Poudrerie du Bouchet, par des militaires, et ramenés, jeudi, à Étampes par les gendarmes.



²⁴ *Abeille-Réveil d'Étampes* du 29 septembre 1917, p. 2.

01.26. Boueille maire, Sagot délégué sénatorial (1919)

A. « Les Élections municipales. Scrutin du 30 novembre 1919. [...] »

« Dans l'arrondissement. – Canton d'Étampes. – Boissy-le-Sec. – 108. – Leluc, Lambert, Ducoup, Maurau, Boueille, Matigny, Sagot maire, Naudin, Turquis, des Varennes. »²⁵

B. « Les nouvelles municipalités de l'arrondissement d'Étampes élues le 10 décembre 1919. – Les délégués sénatoriaux. – Dans chaque commune les noms des maires sont indiqués en **gras** ; les noms des adjoints en *italique*, la lettre D désigne les délégués sénatoriaux ; S, les suppléants. – Canton d'Étampes. – [...] Boissy-le-Sec – **Boueille**, *Lambert*. – D. Sagot ; S. Naudin. »²⁶

01.27. Redevient maire (mai 1925)

A. « Dans l'Arrondissement. – Observations : Le nombre placé après le nom de la commune indique les inscrits ; le suivant les votants. Les noms qui suivent dans le même alinéa sont ceux des élus. – Les ballotages sont indiqués par la lettre B précède du nombre de conseillers à élire au deuxième tour.

« Canton d'étampes – Boissy-le-Sec. – 142-126. – Hardy, c.s., 90 ; Sagot, maire, s., 70 ; Thuriau ; Rabourdin, c.s. ; Chambon ; Boueille, c.s., 64, élus.

« 4 B. – Oziard, 62 ; Naudin, 53 ; Lelu, c.s., 53 ; Aubert, 41 ; Dupuis, 38 ; des Varennes, c.s. 31 ; Aziau, 30 ; Gauthetin, 25. [...] »²⁷

²⁵ *Abeille d'Étampes* du 6 décembre 1919, p. 2.

²⁶ *Abeille d'Étampes* du 20 décembre 1919, p. 1.

²⁷ *Abeille d'Étampes* du 9 mai 1925, p. 1.

B. « Les élections municipales dans l'arrondissement – Scrutin de ballottage du 10 mai 1925. – Canton d'Étampes – Boissy-le-Sec. – 142-120. – 4 B. – Oziard, 83 ; Aubert, 70 ; Naudin, 66 Leluc, c.s., 52, élus.

« Viennent ensuite : Dupuis, 45 ; des Varennes, c.s., 32. »²⁸

C. « Canton d'Étampes. – N.B. : Dans chaque commune le nom du maire est indiqué en **gras** ; celui de l'adjoint en *italique* ; le chiffre qui suit le nom indique le nombre de voix obtenues. – [...] – Boissy-le-Sec. – **Sagot** Eugène, m. s., 8 ; *Chambon Aimable*, 9. [...] ». ²⁹

01.28. Commission de statistique agricole (nov. 1925) ³⁰

En 1925 se réunit sous la présidence de Sagot, maire, une Commission communale de statistique agricole dont nous donnerons le texte plus loin :

« Le présent état a été dressé par la Commission communale de statistique agricole, à Boissy-le-Sec, le 23 novembre 1925.

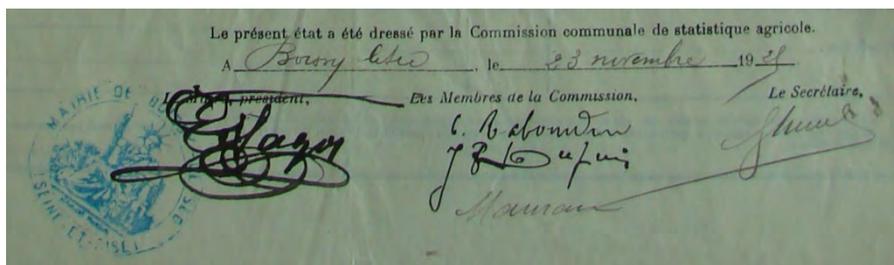
« [Tampon circulaire à l'encre bleue :] Mairie de Boissy-la-Rivière. Seine-et-Oise.

« [Signé :] Le maire, président : Sagot — Les membres de la Commission : G. Rabourdin — J. P. Dupuis — Le secrétaire : *illisible.* »

²⁸ *Abeille d'Étampes* du 16 mai 1925, p. 1.

²⁹ *Abeille d'Étampes* du 23 mai 1925, p. 1.

³⁰ AD78 2R 43 (saisie de B.G.) :



01.29. Défaite électorale (1929)

A. « Les Élections municipales dans l'ex-arrondissement d'Étampes. [...] »

« Boissy-le-Sec. – Insc. : 132 ; vot. : 111 ; suf. ex. : 106 ; maj. ab. : 54. À élire : 10. Sont élus : Dupuis Henri, cm [conseiller municipal sortant], 78 ; Chambon Amable, maire, 75 ; Hardy Raymond, cm, 71 ; Naudin Henri, cm, 56 ; Boureille Octave, cm, 55 – 5 ball. M. Rabourdin, adjoint n'était pas candidat. – Viennent ensuite : Aubert Albert, cm, 51 ; Sagot, Eugène, cm, 42 ; Désiré Albert, 30 ; Thuriau Henri, cm, 28 ; Maurau Octave, 28 ; Matigny Julien, 27 ; Denfet Marcel, 22 ; Legendre Gabriel, 21 ; Gautherin Jean, 21 ; Bazin Paulin, 17 ; Lecomte Marcel, 17. »³¹

B. « Les résultats du scrutin de ballottage dans l'ex-arrondissement d'Étampes [...] »

« Boissy-le-Sec. – Insc. : 132 ; vot. : 112 ; suf. ex. : 106. Sont élus : Désiré Albert, 68 ; Gautherin Jean, 60 ; Legendre Gabrile, 60 ; Aubert, c. s., 59 ; Meurger Marcel, 48. »³²

01.30. Décès à Boissy (1931)

Le 2 mars 1931 (cf. *infra*).

³¹ Abeille d'Étampes (11 mai 1929), p. 2.

³² Abeille d'Étampes (18 mai 1929), p. 1.

01.31. Nécrologie de l'Abeille d'Étampes (7 mars 1931)

Nécrologie

Eugène SAGOT

Notre bon ami Eugène Sagot est décédé lundi en son domicile, à Boissy-le-Sec, à l'âge de 71 ans.

Eugène Sagot exploitait la ferme de L'Huméry, commune d'Étampes, quand il fut appelé, en 1896, à représenter particulièrement la culture au sein du Conseil municipal de notre ville. Il fut élu au deuxième tour de scrutin par 740 voix, mais son action fut si éclairée et si efficace, qu'il était réélu au premier tour le 6 mai 1900 par 842 voix, et le 1^{er} mai 1904 par 1.053 voix.

Alors que les syndicats agricoles n'étaient que peu connus, c'est lui qui prit avec son collègue M. Hémar, l'initiative de créer à Étampes un Comité de Défense agricole qui mena le bon combat pour la défense des intérêts des cultivateurs. Le sort de ceux-ci était à cette époque bien précaire; Eugène Sagot sut leur donner la conscience de leur force et le moyen de faire aboutir leurs légitimes revendications. Personne ne fit d'ailleurs appel en vain à son précieux concours pour tout ce qui était le bien et les intérêts de la ville dont il était le représentant.

Il en fut de même à Boissy-le-Sec où il transporta sa culture. Le 3 mai 1908, il était élu conseiller municipal et quinze jours après, maire de la commune, pouvoir qui lui fut renouvelé le 19 mai 1912. Comme tous les maires en fonction pendant la guerre, il eut à faire face aux difficultés sans cesse renaissantes qui en résultaient; mais foncièrement juste, il n'hésita pas à sacrifier sa popularité, ce qui lui occasionna une interruption de mandat. Les électeurs lui rendirent justice en 1925; il fut réélu maire jusqu'au moment où son grand âge l'écarta définitivement des fonctions publiques.

Les obsèques de M. Eugène Sagot ont eu lieu jeudi après-midi au milieu d'une affluence considérable, comprenant les représentants de la culture de toute la région et des municipalités des environs. Les sapeurs-pompiers de Boissy-le-Sec et une délégation de la 1359 section des Vétérans lui formaient une escorte d'honneur. Sur la tombe, au nom de cette société et comme ami personnel M. Terrier, vice-président a adressé un dernier adieu au bon citoyen, à l'administrateur intègre et l'excellent camarade que fut Eugène Sagot.

02. L'adjoint : François Turquis (1846-apr. 1919)

Turquis

02.01. Naissance à Étréchy (1846)



« N°44 Naissance Turquis Jean François – Du treize septembre mil huit cent quarante six à midi. Acte de naissance de Jean François, du sexe masculin, né aujourd’hui à cinq heures du matin en la demeure de ses père et mère, fils légitime de Jean François Turquis, journalier, âgé de soixante-cinq ans, et de Joséphine Puits, sa femme, âgée de trente-cinq ans, demeurant au hameau de Vaucelas, commune d’Étréchy. – Les

témoins ont été messieurs Moncerit Louis Auguste Philémon, épicier, âgé de vingt-sept ans, de Froissant Antoine Casimir, percepteur, âgé de trente-cinq ans, demeurant à Étréchy. L'enfant nous a été représenté et la déclaration faite par le père qui a déclaré ne savoir signer. Les témoins ont signé avec nous, adjoint remplissant en l'absence et par délégation spéciale du maire les fonctions d'officier de l'état-civil, après lecture. – [Signé :] Froissant – Janicot – Moncerit fils. »

02.02. Décès de son père à Sermaise (1851)

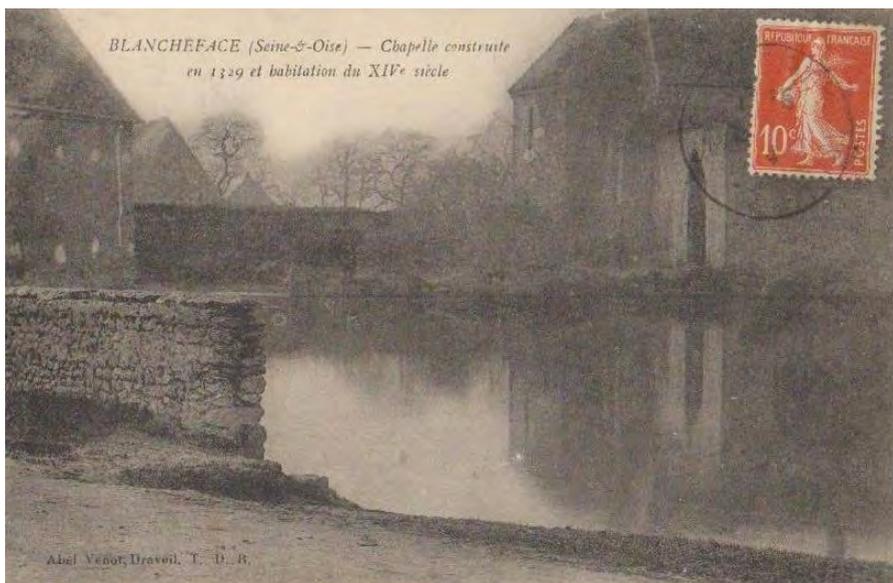
« N°10. Décès de Turquis Jean F^{ois}. – Du trente mars mil huit cent cinquante un, heure de midi. – Acte de décès de Turquis Jean François, vigneron, âgé de soixante dix ans, décédé aujourd'hui en sa demeure au Mesnil, hameau de cette commune, à onze heures du matin, époux de Puis Joséphine à présent sa veuve. – Les témoins ont été Alleaume Ambroise, instituteur, âgé de vingt trois ans et Danfert Louis, cordonnier, âgé de soixante un ans, tous deux domiciliés à Sermaise, lesquels ont signé avec nous maire après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné. – [Signé :] Alleaume – Danfert – Privé maire. »

02.03. Remariage de sa mère à Sermaise (1854)

« N°21. Mariage de Jourdain Louis Denis et Marie Joséphine Puis. – Du trente novembre mil huit cent cinquante quatre à trois heures du soir, sont comparus devant nous, Privé, maire, officier public de l'état civil de la commune de Sermaise le sieur Jourdain Louis Denis, cultivateur, âgé de cinquante sept ans, né en cette commune le premier vendémiaire an cinq, y demeurant, veuf en premières noces, de feu Marie Louise Cécile Coquet décédée en cette commune le six aout mil huit cent quarante neuf, fils légitime de feu Louis Jourdain et de

feue Marie Anne Bonne Élie tous deux décédés aussi en cette commune, le premier le six mai mil huit cent trente un et la deuxième le vingt avril mil huit cent cinquante-un d'une part. – Et Marie Joséphine Puis, journalière, âgée de quarante six, née en cette commune le vingt deux septembre mil huit cent douze, y demeurant, veuve en premières noces de feu Turquis Jean François décédé à Sermaise le trente mars mil huit cent cinquante-un, fille légitime de feu Puis Louis Étienne, aussi décédé à Sermaise le neuf octobre mil huit et Marie Anne Levon âgée de soixante douze ans, aussi domiciliée en cette commune ses père et mère, la dite Marie Anne Levon âgée de soixante douze ans, aussi domiciliée en cette commune, ses père et mère, la dite Marie Anne Levon présente et consentante au mariage de la dite Marie Joséphine Puis sa fille d'autre part, lesquels nous ont représenté leurs actes de naissance les actes de décès de la femme, du père et de la mère du futur, les actes de décès du mari et du père de la future, les actes de publication faite en cette commune les dimanches douze et dix-neuf novembre courant sans qu'il ne soit survenu aucune opposition ni empêchement quelconque au mariage dont il s'agit, ainsi que le certificat constatant que les futurs époux ont passé un contrat de mariage devant M^e Bélier notaire à S^t Chéron le vingt-six novembre courant. – Et après avoir visé ces pièces pour être annexées, nous en avons donné lecture aux parties comparantes, assistées des quatre témoins ci-après nommés et qualifiés ainsi que du chapitre six du titre du mariage sur les droits et devoirs respectifs des époux. – Ensuite nous avons reçu la déclaration du sieur Jourdain Louis Denis qu'il prend pour épouse dame Marie Joséphine Puis et celle de la dame Marie Joséphine Puis qu'elle prend pour son légitime époux le sieur Jourdain Louis Denis. En conséquence, nous avons déclaré au nom de la loi que le sieur Jourdain Louis Denis et la dame Marie Joséphine Puis sont unis par le mariage. – Tout ce que dessus fait publiquement, en mairie, en présence de MM. 1^o Aury Jean

Auguste, cultivateur, âgé de trente neuf ans, domicilié à Montfrix, commune de Villeconin, gendre du futur, 2° Levon Louis Pierre, cultivateur, âgé de quatre vingts ans, domicilié à Boissy-le-Sec, canton et arrondissement d'Étampes, ami du futur, 3° Puis Louis Adrien, maçon, âgé de trente neuf ans, domicilié en cette commune, frère de la future, 4° Michel Olivier Puis, propriétaire, domicilié au dit Boissy-le-Sec, âgé de soixante quatre ans, qui ont signé avec nous maire, officier public de l'état civil qui avons dressé le présent acte, et en avons fait la lecture aux parties et aux témoins. Le futur, la future et la mère de la future ont déclaré ne savoir signer. – [Signé :] L. P. Levon – L. A. Puis – M. O. Puis – Aury Jean A. – Privé maire. »



02.04. Recensement de Sermaise (1856)

Au hameau de Blancheface, commune de Sermaise, vivent : Louis Denis Jourdain, cultivateur, 59 ans ; Joséphine Puis, sa femme, 39 ans ; Jean-François Turquis, son beau-fils, 9 ans ½.



02.05. Recensement de Sermaise (1861)

Louis Denis Jourdain, cultivateur, 64 ans ; Joséphine Puis, sa femme, 44 ans ; Jean-François Turquis, son beau-fils, 14 ans.

02.06. Recensement de Sermaise (1872)

Louis Denis Jourdain, journalier, 76 ans ; Joséphine Puis, sa femme, 59 ans.

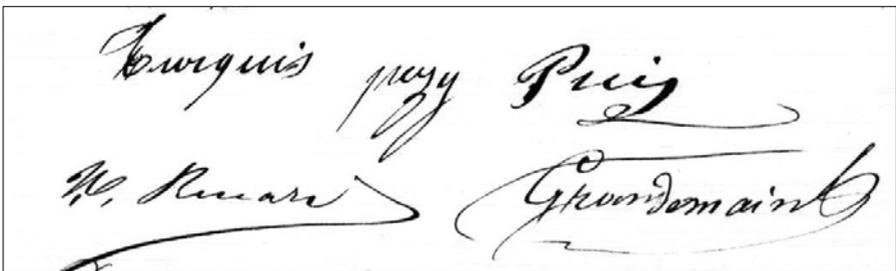
02.07. Mariage à Boissy (1874)

« N° 1 Mariage de Turquis Jean François et de Paizy Rose Eugénie – Du trois février mil huit cent soixante-quatorze à onze heures du matin, par devant nous,

A rectangular box containing a handwritten signature in black ink. The signature is written in a cursive, flowing style and appears to read 'Turquis'.

Grandemain Eugène, maire, officier de l'état-civil de la commune de Boissy-le-Sec, étant en la maison commune, sont comparus le sieur Jean François Turquis, journalier, né à Etréchy (Seine-et-Oise) le treize septembre mil huit cent quarante-six, demeurant à Sermaise avec sa mère, fils majeur et légitime de Jean François Turquis, décédé le trente mars mil huit cent cinquante un, et de Joséphine Puits, sans profession, âgée de soixante-deux ans, demeurant au dit Sermaise (Seine-et-Oise). Et demoiselle Rose Eugénie Paizy, couturière, né en cette commune le cinq novembre mil huit cent quarante-huit, et y demeurant chez ses père et mère, fille majeure et légitime de François Barthélemy Paizy, journalier, âgé de cinquante-quatre ans et de Rose Moullé, sans profession, âgée de quarante six ans, demeurant en cette commune. Nous nous sommes fait remettre l'acte de naissance du futur, l'acte de décès de son père, les registres de l'état-civil de cette commune qui constatent la naissance de la future, et les actes de publication faits en cette mairie et en celle de Sermaise les dimanches dix-huit et vingt-cinq février de la présente année sans qu'il soit survenu aucune opposition au dit mariage. Le tout en bonne forme et dûment légalisé. Après avoir visé ces pièces pour être annexées, nous en avons donné lecture aux parties comparantes assistées des quatre témoins ci-après nommés et qualifiés, ainsi que du chapitre 6 du titre du mariage du code civil sur les droits et devoirs respectifs des époux ; Les comparants de ce interpellés ont à l'instant déclaré qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage entre les futurs. Ces formalités remplies, nous avons

reçu le consentement verbal des père et mères des futurs ici présents. Ensuite nous avons reçu la déclaration du sieur Jean François Turquis, qu'il prend pour légitime épouse demoiselle Rose Eugénie Paizy, et de la demoiselle Rose Eugénie Paizy qu'elle prend pour légitime époux le sieur Jean François Turquis. En conséquence nous avons déclaré au nom de la loi que le sieur Jean François Turquis et la demoiselle Rose Eugénie Paizy sont unis par le mariage. Tout ce que ce que dessus fait publiquement en présence de messieurs Henri Renard, employé, âgé de trente-huit ans, demeurant à Paris (Seine), parrain de l'époux, Louis Puis, entrepreneur de maçonnerie, âgé de cinquante-cinq ans, demeurant à Sermaise (Seine-et-Oise), oncle maternel de l'époux ; Bienaimé Paizy, journalier, âgé de soixante-cinq ans, demeurant à Boutervilliers (Seine-et-Oise), oncle paternel de l'épouse, Adolphe Moullé, cultivateur, âgé de cinquante-huit ans, demeurant à Bouville (Seine-et-Oise), oncle maternel de l'épouse. Lesquels ont signé avec les époux et avec nous, maire, officier de l'état-civil qui avons dressé le présent acte et en avons fait lecture aux parties et aux témoins. La mère de l'époux, les père et mère de l'épouse et les témoins de l'épouse ont déclaré ne savoir signer. – [Signé :] Turquis – Paizy – Puis – H. Renard – Grandemain. »



The image shows a rectangular box containing four handwritten signatures in cursive script. The top row contains three signatures: 'Turquis', 'Paizy', and 'Puis'. The bottom row contains two signatures: 'H. Renard' and 'Grandemain'. The signatures are written in dark ink on a light background.

02.08. Naissance de sa fille Rosa (1874)

« N°31. – Naissance de Turquis Rose Léontine. – Du onze décembre mil huit cent soixante-quatorze à huit heures du matin. Acte de naissance de Turquis Rose Léontine, du sexe féminin, née hier à onze heures du soir, chez ses père et mère, fille légitime de Turquis Jean François, journalier, âgé de vingt-huit ans, et de Rose Eugénie Paizy, couturière, âgée de vingt-six ans, domiciliés de cette commune. Les témoins ont été messieurs François Barthélémy Paizy, grand ‘père de l’enfant qui a déclaré ne savoir signer, journalier, âgé de cinquante-quatre ans, et Edmond Buffetault, menuisier, âgé de trente-deux ans, tous deux domiciliés en cette commune. L’enfant nous a été représentée et la déclaration faite par le père de l’enfant qui a signé avec le second témoin et avec nous maire officier de l’état civil après lecture. – [Signé :] E. Buffetault – Turquis – Grandemain [paraphe]. »

[Note marginale :] « Mariée³³ le 1^{er} avril 1921 avec Léonidas Dufayet. – [Signé :] Roger. »

[Note marginale :] « Décédée à Cheptainville le 9 décembre 1948. – [Signé :] *illisible*. »

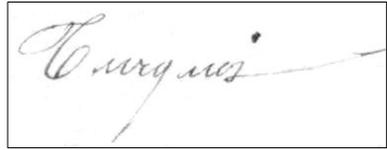
02.09. Recensement de Sermaise (1876)

Rue de la Forêt vivent : François Turquis, journalier, 30 ans, né à Étréchy ; Eugénie Pézy, femme Turquis, sa femme, 28 ans ; leur fille Rosine Turquis, 2 ans.

³³ Il s’agit en fait de son deuxième mariage. Léonidas était le frère de son premier mari Alfred.

02.10. Décès de sa mère (1877)

« N°2. Décès de Puis Marie Joséphine. – Du quatorze février mil huit cent soixante-dix-sept à quatre heures du soir. Acte de décès de Puis Marie Joséphine, sans profession, âgée de soixante-quatre ans, née en cette commune, au hameau de Blancheface, épouse de Jourdain Louis Denis, cultivateur, âgé de soixante-dix-neuf ans, demeurant au dit hameau de Blancheface, et fille des défunts Puis Louis Étienne et de Levon Marie Anne. – Les témoins ont été messieurs Puis, Louis Adrien, maçon, âgé de soixante-un ans, demeurant en cette commune, frère de la décédée, et Turquais, jean François, cultivateur, âgé de trente ans, demeurant à Boissy-le-sec, Seine-et-Oise, son fils en premières noces, lesquels ont signé avec nous maire après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné – [Signé :] Puis – Turquais – Moret maire. »



02.11. Naissance de son fils Anatole (1877)

« N°14. Naissance de Turquais Anatole Désiré. – Du vingt-cinq juin mil huit cent soixante-dix-sept à midi. Acte de naissance de Turquais Anatole Désiré, du sexe masculin, né aujourd'hui à deux heures du matin, chez ses père et mère, fils légitime de Jean François Turquais, cultivateur, âgé de trente ans, et de Rose Eugénie Paizy son épouse, sans profession, âgée de vingt-huit ans, domiciliés à Boissy-le-Sec. Les témoins ont été messieurs Edmond Buffetault, menuisier, âgé de trente-quatre ans, et Simon Victor Tellier, instituteur, âgé de quarante-un ans, domiciliés à Boissy-le-Sec. L'enfant nous a été représenté et la déclaration faite par le père de l'enfant, qui a signé avec les témoins et avec nous maire, officier de l'état

civil, après lecture. – [Signé :] Tellier – Turquis – E. Buffetault – Puis.

02.12. Décès de son fils unique (1877)

« N°20. Décès de Turquis Anatole Désiré. – Du huit août mil huit cent soixante-dix-sept à midi. Acte de décès de Anatole Désiré Turquis, âgé de un mois, né à Boissy-le-Sec, décédé hier soir, à six heures du soir, au domicile de ses père et mère, fils de Jean François Turquis et de Rose Eugénie Paizy, domiciliés à Boissy-le-Sec. Les témoins ont été messieurs Simon Victor Tellier, instituteur, âgé de quarante-un ans, et Edmond Buffetault, menuisier, âgé de trente-quatre ans, tous deux domiciliés à Boissy-le-Sec, lesquels ont signé avec nous maire, après lecture faite, et le décès constaté par nous soussigné. – [Signé :] Tellier – E. Buffetault – Puis. »

02.13. Recensement de Sermaise (1881)

Rue de la Forêt vivent : François Turquis, fermier, 36 ans ; Eugénie Pézy, sa femme, 34 ans ; leur fille Rose Turquis, 8 ans.

02.14. Recensement de Sermaise (1886)

Rue de la Forêt vivent : Jean Turquis, cultivateur, 39 ans ; Eugénie Pézy, sa femme, 37 ans ; leur fille Rose, 11 ans.

02.15. Élu conseiller municipal (1888)

« Les élections dans l'arrondissement. – Canton d'Étampes. – Boissy-le-Sec. – Brossard, Turquis, Pommeret des Varennes, Roger, Matigny, Barrué, Siroux, Maureau, Hautefeuille,

Saysset, Legendre, Gaurat. – Maire, Pommeret des Varennes, Adjoint, Barrué. »³⁴

02.16. Recensement de Sermaise (1891)

Rue de la Forêt vivent : François Turquis, cultivateur, 44 ans ; Rose Paizy, sa femme, 42 ans ; leur fille Rosine, 16 ans.

02.17. Réélu conseiller municipal (1892)

« Élection des maires et adjoints. – Les scrutins pour la nomination des maires et adjoints de l'arrondissement d'Étampes ont donné les résultats suivants : – Canton d'Étampes. – [...] Boissy-le-Sec. – M. Pommeret des Varennes, *maire*. – M. Guérout, *adjoint*. »³⁵

02.18. Mariage de sa fille (1893)

« N°19 – Mariage de Dufayet Alfred Gilbert et Turquis Rose Léontine. 4 novembre 1893 – L'an mil huit cent quatre-vingt-treize, le quatre novembre, à onze heures du matin, par devant nous, Denis Guérout, adjoint et officier de l'état civil, en l'absence du maire de la commune de Boissy-le-Sec, arrondissement d'Étampes, département de Seine-et-Oise, étant en la maison commune, sont comparus, Alfred Gilbert Dufayet, cultivateur, âgé de vingt-quatre ans, demeurant à Boissy-le-Sec, né à Champmotteux, département de Seine-et-Oise, le treize août mil huit cent soixante-neuf, fils mineur, quant au mariage, et légitime de Jean Gilbert Dufayet, décédé à Champmotteux le vingt-deux août mil huit cent soixante-dix-huit, et de Estelle Philomène Caillou, sa veuve, sans profession, âgée de quarante-

³⁴ *Abeille d'Étampes* du 26 mai 1888, p. 2.

³⁵ *Abeille d'Étampes* du 21 mai 1892, p. 2 (les résultats pour Boissy manquent au numéro précédent du 14 mai, p. 2).

quatre ans, demeurant à Chilleurs-aux-Bois, département du Loiret, présente et consentante ; et Rose Léontine Turquis, sans profession, âgée de dix-huit ans, domiciliée avec ses père et mère en cette commune, y étant née le dix décembre mil huit cent soixante quatorze, fille mineure et légitime de Jean François Turquis, cultivateur, âgé de quarante-sept ans, et de Rose Eugénie Paizy, son épouse, sans profession, âgée de quarante-cinq ans, domiciliés ensemble en cette commune, présents et consentants ; lesquels nous ont représenté leurs actes de naissance, l'acte de décès du père du futur, les actes de publications faits dans les commune de Boissy-le-Sec et de Chilleurs-aux-Bois, les dimanches huit et quinze octobre présente année, à midi, sans opposition ; et après avoir visé toutes les pièces produites pour être annexées au présent acte, nous avons donné lecture de tous les actes énoncés ci-dessus aux parties comparantes assistées des quatre témoins ci-après nommés et qualifiés, ainsi que du chapitre six du titre du mariage du code civil sur les droits et devoirs respectifs des époux. Les comparants de ce interpellés ont à l'instant déclaré qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage entre les futurs. Ensuite nous avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils se prennent mutuellement pour mari et pour femme ; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons déclaré au nom de la loi que Alfred Gilbert Dufayet et Rose Léontine Turquis sont unis par le mariage. Tout ce que dessus fait publiquement en présence de Léonidas Dufayet, charretier, âgé de vingt-six ans, demeurant à Auvers-Saint-Georges, frère de l'époux, de Frédéric Puis, maçon, âgé de cinquante-un ans, demeurant à Boissy-le-Sec, ami de l'époux ; de Louis Adrien Sainsard, marchand de vin, âgé de trente-cinq ans, demeurant à Ormoy-la-Rivière, cousin maternel de l'épouse, de Léandre Matigny, cultivateur, âgé de quarante-trois ans, demeurant à Boissy-le-Sec, cousin paternel de l'épouse, qui ont signé avec les époux,

la mère de l'époux, le père et la mère de l'épouse et avec nous, officier de l'état civil qui avons dressé le présent acte et en avons fait lecture aux parties et aux témoins – [Signé :] Rose Turquis – Dufayet – Peizy – Puis – Dufayet – Gueroult – Turquis – Estelle Caillou – L. Sainsard – Matigny. »

02.19. Naissance de sa petit-fille Rosa (1893-1970)

« N°26. Naissance de Dufayet Rosa Eugénie. 24 décembre 1893. – L'an mil huit cent quatre-vingt-treize, le vingt-quatre décembre, à cinq heures du soir, par devant nous, Émile Roger, maire et officier de l'état civil de la commune de Boissy-le-Sec, arrondissement d'Étampes, département de Seine-et-Oise, a comparu le sieur Alfred Gilbert Dufayet, âgé de vingt-quatre ans, cultivateur, demeurant en cette commune, lequel nous a présenté un enfant, du sexe féminin qu'il nous a dit être né aujourd'hui, en son domicile à une heure du soir, de lui et de Rose Léontine Turquis, âgée de dix-neuf ans, son épouse, sans profession, avec laquelle il demeure, et auquel enfant il a donné les prénoms de Rosa Eugénie. Les dites déclaration et présentation ont été faites en présence de Jean-François Turquis, âgé de quarante-sept ans, cultivateur, et de Louis Martin Émile Richer, âgé de trente ans, instituteur public, tous deux domiciliés en cette commune, et ont, le déclarant et les témoins signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite. – [Signé :] E. Richer – Dufayet – Turquis – Roger. »

[Note marginale :] « Mariée à Boissy-le-Sec, le 15 décembre 1912 avec Plé Albin Octave. – [Signé :] Roger. »

[Note marginale :] « Mariée à Boissy-le-Sec, le 17 juillet 1919 avec Charles Joseph Javayon. – [Signé :] Roger. »

[Note marginale :] « Décédée le deux novembre mil neuf cent soixante six à Cheptainville (Ess.) le douze mai 1970. Le greffier. – [Signé :] *illisible*. »

02.20. Naissance de son petit-fils Anatole (1895)

Le 13 mars 1895. Voyez notre notice sur ce poilu.

02.21. Réélu conseiller municipal (1896)

« Les nouveaux conseils municipaux de l'arrondissement d'Étampes. – [...] Canton d'Étampes – [...] Boissy-le-Sec. – MM. E. Roger, A. Naudin, D. Guérout, F. Turquis, A. Brossard, Ch. Houdy, J. Marsault, A. Maureau, L. Matigny, Pommeret des Varennes, R. Desrolles, P. Barrué. – E. Roger, *maire* ; Brossard, *adjoint*. »

02.22. Recensement de Boissy (1896)

Rue de la Forêt vivent dans la même maison : d'une part François Turquis, cultivateur, 49 ans, et Eugénie Paizy, sa femme, 47 ans ; et d'autre part : Alfred Dufayet, cultivateur, 26 ans ; Rose Turquis, 21 ans, sa femme, ainsi que leurs deux enfants : Rosa, 2 ans, et Anatole, 1 an.

02.23. Réélu conseiller municipal (1900)

« Les Élections municipales dans la région. – Scrutin du 6 mai 1900. [...] – Canton d'Étampes. – Boissy-le-Sec. – Élus : MM. Turquis ; Roger ; Naudin ; Guérout ; Houdy Charles ; Matigny ; Brossard Alphonse ; Desrolles ; Maureau ; Barrué. Deux ballotages. »³⁶

« Le scrutin de ballottage dans la région. – Canton d'Étampes. – Boissy-le-Sec. – Élus : MM. Pommeret des Varennes Léonce ; Marsault Joseph »³⁷

³⁶ *Abeille d'Étampes* du 12 mai 1900, p. 2.

³⁷ *Abeille d'Étampes* du 19 mai 1900, p. 2.

« Les nouveaux conseils municipaux de l'arrondissement d'Étampes. [...] – Canton d'Étampes – [...] Boissy-le-Sec. – *Maire*, Roger Émile, *Adjoint*, A. Brossard.

« Turquis François, Naudin Auguste, Guérault Denis, Houdy Charles, Matigny Léandre, Desrolles Rose, Maurau Philomène, Barrué Paul, Pommeret des Varennes, Marsault Joseph. »³⁸

02.24. Recensement de Boissy (1901)

Rue de la Forêt vivent dans la même maison : d'une part François Turquis, cultivateur, 49 ans, et Eugénie Paizy, sa femme, 47 ans ; et d'autre part : Alfred Dufayet, cultivateur, 26 ans ; Rose Turquis, 21 ans, sa femme, ainsi que leurs deux enfants : Rosa, 2 ans, et Anatole, 1 an.

02.25. Réélu conseiller municipal (1904)³⁹

« Les Élections municipales dans la région. – Résultats complets du 1er mai 1904. – Canton d'Étampes. – Boissy-le-Sec. – Élus : MM. Roger, Maurau, Turquis, Naudin, Barrué, Desrolles, Brossard, Matigny, Pommeret des Varennes. – Trois bulletins. »

02.26. Recensement de Boissy (1906)

Rue de la Forêt vivent dans la même maison : Jean François Turquis, cultivateur, 54 ans ; Rose Eugénie Eugénie Pézy, sa femme, 52 ans ; Alfred Gilbert Dufayet, cultivateur, 26 ans, leur gendre ; Léontine Rose Turquis, 26 ans, leur fille ; Rosa Eugénie Dufayet, 7 ans, leur petite fille ; Anatole François Dufayet, 6 ans, leur petit-fils.

³⁸ *Abeille d'Étampes* du 26 mai 1900, pp. 1-2.

³⁹ *Abeille d'Étampes* du 7 mai 1904, p. 2.

02.27. Élu adjoint au maire de Boissy-le-Sec (mai 1908)

A. « [...] Boissy-le-Sec. – Élus : Maureau, Sagot, Turquis, Lelu, Naudin, Matigny, Brossard, Paizy, Barrué. De 113 à 73 voix. – Trois ballotages. »⁴⁰

B. « Dans l'arrondissement. – Canton d'Étampes. – Boissy-le-Sec. – 12 conseillers. Maire : Sagot (Eugène), 9 voix.

« L'élection de l'adjoint a nécessité trois tours de scrutin :

« 1° Turquis, 4 voix ; Brossard, adjoint sortant, 4 voix ; Barrué, 1 v. ; Naudin, 1 v. ; Lelu, 1 v.

« 2° Turquis, 6 voix ; Brossard, 6 voix.

« 3° Turquis, 7 voix, élu ; Brossard, 5 voix.

« M. Roger, maire sortant, ne se représentait pas. »⁴¹

02.28. Recensement de 1911.

Rue de la Forêt : François Turquis, né en 1846 à Étréchy, cultivateur ; sa femme Eugénie Paizy née en 1848.

02.29. Réélu adjoint au maire (mai 1912)

A. « [...] Boissy-le-Sec. – 134 votants. – Élus : Maurau, 92 ; Sagot, 81 ; Naudin, 70 ; Lambert, 69.

Viennent ensuite : Barrué, 65 ; Matigny, 65 ; Pommeret des Varennes, 57 ; Ducoup, 49 ; Boureille, 45 ; Lormois, 38 ; Lelu, 35 ; Desrolles, 33 ; Dramard, 32 ; Hardy, 31 – 6 ballotages. »⁴²

B. « [...] Boissy-le-Sec. – 115 votants. – Élus : Pommeret des Varennes, 69 ; Matigny, 60 ; Boureille, 58 ; Ducoup, 57 ; Turquis, 55 ; Lormois, 45. »⁴³

⁴⁰ *Abeille d'Étampes* (9 mai 1908), p. 3.

⁴¹ *Abeille d'Étampes* (23 mai 1908), p. 3.

⁴² *Abeille d'Étampes* (11 mai 1912), p. 1.

C. « Boissy-le-Sec. – M. Sagot, maire sortant ; M. Turquis, adjoint sortant. »⁴⁴

02.30. Mariage de sa petite-fille (1912) ⁴⁵

« Mariée à Boissy-le-Sec, le 15 décembre 1912 avec Plé Albin Octave. – [Signé :] Roger. »

02.31. Mort au combat de son petit-gendre (1914)

Albin Plé meurt le 10 décembre 1914. Voyez sa notice.

02.32. Son petit-fils Anatole blessé à Verdun (1916)

De la classe 1915, parti aux armées en décembre 1914, Anatole est blessé à Verdun le 14 mars 1916. Voyez sa notice.

02.33. Remariage de sa petite-fille veuve de guerre (1919) ⁴⁶

« Mariée à Boissy-le-Sec, le 17 juillet 1919 avec Charles Joseph Javayon. – [Signé :] Roger. »

02.34. Simple conseiller municipal (1919)

A. « [...] Boissy-le-Sec. – 108. – Leluc, Lambert, Ducoup, Maurau, Boureille, Matigny, Sagot maire, Naudin, Turquis, des Varennes. »⁴⁷

B. « [...] Boissy-le-Sec – **Boureille, Lambert.** – D. Sagot ; S. Naudin. »⁴⁸

⁴³ *Abeille d'Étampes* (18 mai 1912), p. 2.

⁴⁴ *Abeille d'Étampes* (25 mai 1912), p. 1.

⁴⁵ Note marginale à son acte de naissance.

⁴⁶ Note marginale à son acte de naissance.

⁴⁷ *Abeille d'Étampes* (6 décembre 1919), p. 2.

02.34. Souscription au Monument aux morts (juin 1920) ⁴⁹

« À Boissy-le-Sec

« Suite de la liste de souscription pour le monument aux morts :

« [...] Turquis, conseiller municipal, Alfred Dufayet, Anatole Dufayet, Clémenceau, 5 fr. [...] »

02.35. Remariage de sa fille Rose (1921) ⁵⁰

« Mariée⁵¹ le 1^{er} avril 1921 avec Léonidas Dufayet. – [Signé :] Roger. »

02.36. Décès.

La date en reste à déterminer.

A handwritten signature in black ink, reading 'Turquis', written in a cursive style.

⁴⁸ *Abeille d'Étampes* (20 décembre 1919), p. 1.

⁴⁹ *L'Abeille d'Étampes* 109/26 (26 juin 1920), p. 1.

⁵⁰ Note marginale à son acte de naissance.

⁵¹ Il s'agit en fait de son deuxième mariage, avec le frère de son premier mari mort à la guerre.

03. Le perceuteur : Eugène Lapeyre (1862-1931)

03.01. Naissance à Azille (1862)

Il naît à Azille (Aude) le 18 avril 1862, fils d'Eugène Basile Lapeyre (laboureur propriétaire, né à Azille le 19 février 1828) et de Marie-Anne Jamme (repasseuse, née à Azille le 19 avril 1831)⁵².



03.02. Mariage à Azille (1890)

Il se marie à Azille le 12 février 1890 avec Joséphine Augustine Armengaud, née le 6 décembre 1870 aussi à Azille, fille du meunier Pierre Denis Armengaud, ce dernier né le 30 septembre 1845 à Marseillette (Aude), et de Élisabeth Anne Guillaumot (cette dernière née le 27 septembre 1821 à Marseillette, décédée le 24 juin 1869 à Azille). De cette union sortiront trois enfants : Eugène-Denis, Denise et Pol.

03.03. Naissance de son fils aîné à Azille (1894)

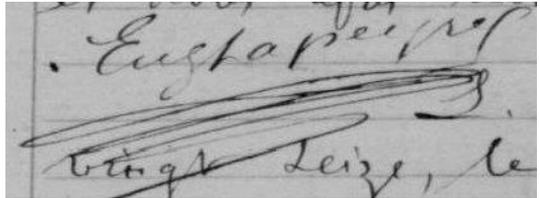
« Eugène Denis Lapeyre naît à Azille (Aude) le 8 janvier 1894 »⁵³. Nous lui consacrerons une notice en temps que poilu.

⁵² Pages généalogiques de Philippe Canal sur le site GénéaNet (l'état civil de la commune d'Azille n'étant pas en ligne sur le site des Archives départementales de l'Aude en 2014).

⁵³ D'après le site du *Foyer Stéphanois* dont il sera directeur de 1953 à 1974.

03.04. Naissance à Paris de sa fille Denise (1896)

« 428. Lapeyre. – L’an mil huit cent quatre-vingt-treize le dix huit février, à deux heures du soir, acte de naissance de Denise Paule Louise Anne Joséphine Lapeyre, du sexe féminin, née le seize février courant, à trois heures du matin, chez ses père et mère, avenue Daumesnil, 28, fille de Eugène Basile Pascal Lapeyre, âgé de trente-trois ans, marchand de vins, et de Joséphine Augustine Armengaud, âgée de vingt-cinq ans, sans profession, mariés ; dressé par nous Joseph Anne Albert Sabot adjoint au maire, officier de l’état civil du douzième arrondissement de Paris, sur la présentation de l’enfant et la déclaration faite par le père en présence de Hippolyte Branges, âgé de vingt-cinq ans, marchand de vins, rue Moreau, 12, et de Philippe Prax, âgé de cinquante ans, rentier, boulevard Beaumarchais, 36, témoins qui ont signé avec le déclarant et nous après lecture. – [Signé :] Eug. Lapeyre – Hippolyte Brange – Prax Philippe - Sabot »



Signature en 1896, comme marchand de vins

03.05. Naissance à Paris de son fils cadet Pol (1903)

Le 8 mai 1903, dans le XI^e arrondissement⁵⁴. Il mourra glorieusement au Maroc en 1925 et une rue d’Étampes porte son nom.

⁵⁴ L’état civil de Paris à cette heure n’est en ligne que jusqu’en 1902.

03.06. Chef de cabinet d'Albert Sarraut (vers 1903) ⁵⁵

Vers 1903 on le trouve chef de cabinet d'Albert Sarraut (1872-1962), homme politique, directeur de la *Dépêche du Midi*, alors député, plus tard président du Conseil, à deux reprises.

03.07. Officier d'académie (1904)

Journal officiel : « Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. – Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, – Vu les décrets des 24 décembre 1885 et 4 août 1898, – Arrête : – Sont nommés : [...] – Officiers d'académie : MM. [...] – Lapeyre (Eugène), comptable du laboratoire de la marine à Paris. [...]»⁵⁶

03.08. Officier de l'instruction publique (1909)

Journal officiel : « Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. – Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, – Vu les décrets des 24 décembre 1885 et 4 août 1898, – Arrête : – Sont nommés : – Officiers de l'instruction publique. – MM. [...] Lapeyre (Eugène), sous-chef du cabinet du ministre du commerce et de l'industrie. [...]»⁵⁷

Bulletin de l'enseignement technique : « Distinctions honorifiques. – Palmes académiques. – Du 16 février 1909.

« Par arrêté du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, sont promus ou nommés Officiers de l'Instruction

⁵⁵ Cf. *infra*.

⁵⁶ *Journal officiel de la République française. Lois et décrets* 36/3 (4 janvier 1904), pp. 153, 158 et 174.

⁵⁷ *Journal officiel de la République française. Lois et décrets* 41/52 (22 février 1909), pp. 1030-1031.

publique MM. [...] Lapeyre (Eugène), sous-chef du cabinet du Ministre du Commerce et de l'Industrie [...]. »⁵⁸

03.09. M. Lapeyre nommé percepteur de Boissy (1910)

« M. Lapeyre, commis au ministère de la Marine, perc. de Boissy-le-Sec, 1^{re} classe » à la place de « M. Langumier, perc. de Boissy-le-Sec (Seine-et-Oise), à Rouen, 2^e arrond. 1^{re} classe (ancienneté). »⁵⁹

« Sont nommés percepteurs : [...] de Rouen, 3^e arrondissement, M. Langumier, percepteur de Boissy-le-Sec (Seine-et-Oise); de Boissy-le-Sec, M. Lapeyre, commis au ministère de la marine [...] ». ⁶⁰

03.10. Dans la tribune officielle le 14 juillet (1916) ⁶¹

« Au milieu de la pelouse de la piste aux chevaux, sur des sièges préparés à leur intention, viennent prendre place MM. Darras, sous-préfet ; Lescuyer et Léauté, adjoints ; Mille, Auclert, Gauché, Hervé, de Rosère, Lanceleux et Richou, conseillers municipaux ; Rondelet, procureur de la République ; Mareuge, juge de paix ; capitaine Moreau, des G.V.C. ; capitaine Vaudin, commandant l'école d'aviation de Villesauvage et ses officiers ; lieutenant Renard, commandant l'école d'aviation belge et ses officiers adjoints ; Rousselot, receveur municipal.

« MM. Auchier, conservateur des hypothèques ; Ferré, receveur de l'enregistrement ; Lapeyre et Charasson,

⁵⁸ *Bulletin de l'enseignement technique* 12/20 (1909), p. 104.

⁵⁹ *Mémorial des percepteurs et des receveurs* 87 (1910), p. 471, sous la date du 26 octobre 1910.

⁶⁰ *Journal des débats politiques et littéraires* 122/307 (5 novembre 1910), p. 2.

⁶¹ *L'Abeille-Réveil d'Étampes* du 22 juillet 1916, p. 1.

percepteurs ; Grancollot, lieutenant de gendarmerie ; Leblanc, principal du collège ; de Lautrec, professeur ; Gleyzes, inspecteur primaire ; Colson, Gorneau et Mulard, directeurs des écoles communales ; Lucas, administrateur de l'hôpital auxiliaire des Dames françaises ; Sédard, secrétaire de la Sous-Préfecture ; Mainard, secrétaire de la Mairie ; Gaillabaud, directeur de la Voirie ; Broy, commissaire de police ; Descazeaux, greffier ; Royer, commis-greffier ; Louveau, maréchal-des-logis de gendarmerie ; Durut, président des Anciens Combattants ; Michel Bunel, président de la Caisse de retraite des officiers de réserve ; Teton, président, et Jousset, membres du bureau des *Enfants de Guinette* ; Momot et Hoyau, directeurs de la *Revanche Étampoise* ; Bordier, trésorier des Boys Scouts ; Bouroche, économe de l'Hospice ; Diard, caissier de la Caisse d'Épargne ; Simon Bloch ; Gassier, directeur des Établissement Lory ; Félix Guilton, Auclère et Parquois, administrateurs du Bureau de bienfaisance ; etc., etc. »

03.11. Albert Sarrault témoin de son fils (1916) ⁶²

« Mariages. – Le jeudi 7 décembre a été célébré, à Paris, le mariage de Mlle Andrée Gaspa, fille de M. Gaspa, directeur de l'asile de Château-Picon, à Bordeaux, avec M. Lapeyre, enseigne de vaisseau de première classe, fils de M. Lapeyre, percepteur à Étampes.

« Les témoins de Mlle Gaspa



Albert Sarrault en 1914

⁶² Textes mis en ligne par un contributeur du site *Pages 14-18* ([ici](#)) sans indication de sa source.

étaient : M. Jean Durand, député de l'Aude, questeur de la Chambre, et le capitaine Moureau, attaché à l'Intendance ; ceux de M. Lapeyre : M. Albert Sarrault, député de l'Aude, ancien ministre, gouverneur général de l'Indo-Chine, et M. Bonnefou, avocat. »⁶³

03.12. Dans la tribune officielle le 14 juillet (1918)⁶⁴



⁶³ *Le Figaro* du 13 décembre 1916.

⁶⁴ *Abeille-Réveil d'Étampes* du 20 juillet 1918, p. 1.

« Photo Rameau.



« La Cérémonie à l'Hôtel de Ville.

« À l'entrée de la Cour d'honneur, les Autorités reçoivent les Pupilles de la Nation, leurs parents, et les Familles des Militaires morts pour la Patrie.

« *De gauche à droite* : M. Marot, président du tribunal ; M. Sédard ; M. Auclert ; M. le Maire ; M. Bernier ; M. le Sous-Préfet ; MM. Mille ; Lapeyre ; Leauté, adjoint, Berthelot, Hervé et Richou, conseillers municipaux. »

03.13. Son aîné seul survivant d'un sous-marin (1918) ⁶⁵

Télégramme de l'Etat Major de la Flotte à la mairie d'Étampes du 26 Septembre 1918 : « Veuillez informer avec tous ménagements Monsieur Lapeyre, percepteur à Étampes, que son fils l'Enseigne de Vaisseau Lapeyre, officier en second du sous-marin Circé, est présumé prisonnier de guerre des Autrichiens. M'en rendre compte. »

03.14. Même annonce par l'Abeille (1918) ⁶⁶

« Morts pour la Patrie [...] »

« Des lecteurs nous ont manifesté parfois leur étonnement de voir mentionné tardivement le décès de militaires de la région morts pour la patrie ; on voudra bien comprendre notre prudence, car un fait est venu cette semaine montrer le peu de

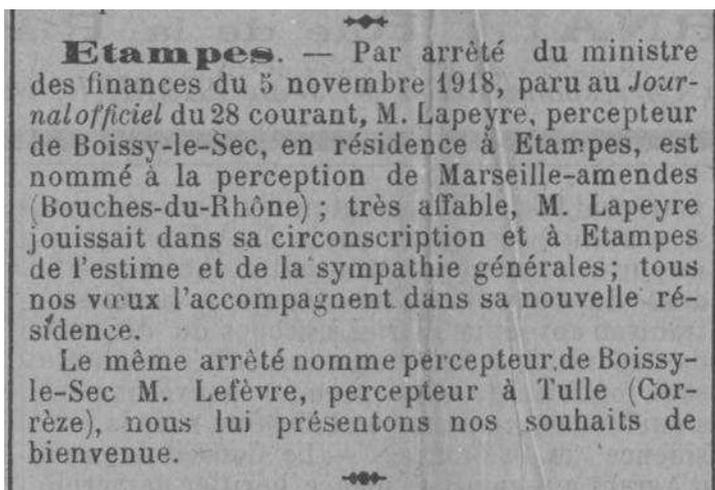
⁶⁵ Textes mis en ligne par un contributeur du site *Pages 14-18* ([ici](#)) sans indication de sa source.

⁶⁶ *Abeille-Réveil d'Étampes* 5/229 (5 octobre 1918), p. 2.

fondements des bruits qui parfois courent avec une persistance telle qu'ils ont l'apparence de la vérité. C'est bien assez hélas ! de ceux qui sont tués réellement et nous laissons aux familles le soin de nous en informer.

« Puissent-elles, nombreuses, avoir l'agréable surprise qui a été réservée à notre estimé concitoyen, M. Lapeyre, percepteur de Boissy-le-Sec. Prévenu vendredi officiellement que son fils aîné, enseigne de vaisseau à bord du sous-marin Circé, devait être considéré comme disparu en mer, il avait la joie de lire dimanche la note suivante communiquée à la presse par le ministère de la marine, etc. »

03.15. Mutation à Marseille (1918) ⁶⁷



⁶⁷ *Abeille d'Étampes* du 30 novembre 1918, p. 2.

03.16. Mariage de sa fille à Marseille (1921) ⁶⁸

« Mariée à Marseille (Bouches-du-Rhône), le vingt et un avril mil neuf cent vingt et un avec Gratien Leccia. – Le maire, le 7 mai 1921 – [Signé :] *illisible* ».

03.17. Promotion à Marseille (1922) ⁶⁹

On lit dans *Le Temps* du 20 août 1922 : « Sont nommés : [...] M. Lapeyre, percepteur de Marseille (amendes) [...] »

03.18. Mort glorieuse de son fils cadet Pol (1925) ⁷⁰

« Le poste de Beni-Derkoul a eu pour chef le sous-lieutenant Pol Lapeyre. Arrêtons-nous un peu pour le connaître. C'est un Saint-Cyrien. Il est né à Paris, le 8 mai 1903. Famille de bonne bourgeoisie que la sienne. Après avoir été chef de cabinet d'Albert Sarraut⁷¹, son père est nommé percepteur à Étampes, puis à Marseille.

« On n'enseigne pas à ses enfants qu'il faut faire son devoir en leur répétant cet aphorisme chaque jour. On agit bien plus sur eux par l'exemple. Sans qu'ils s'en doutent alors, c'est une persuasion qui flotte doucement dans l'air qu'ils respirent, qui s'insinue lentement en leur âme. Il faut croire que chez les Lapeyre cette persuasion était, particulièrement forte. Il y a deux fils : tous deux sont des héros.

« Pendant la guerre de 1914, l'aîné, Denis, est enseigne de vaisseau ; il commande en second le sous-marin *Circé*. Le

⁶⁸ Note marginale à son acte de naissance.

⁶⁹ *Le Temps* 22294 (20 août 1922), p. 3.

⁷⁰ Henriette Célarié, « A Béni-Derkoul, un héros de vingt ans », in *Revue des Deux Mondes* 33 (1926), pp. 259-267.

⁷¹ Albert Sarraut (1872-1962), homme politique, directeur de la *Dépêche du Midi*, alors député, plus tard président du Conseil, à deux reprises.

bateau est torpillé dans l'Adriatique. Seul, sur vingt-huit hommes, Denis Lapeyre a la chance d'être sauvé. En se débarrassant de ses lourdes bottes et de tous ses vêtements, il parvient à nager jusqu'à un bâtiment dont il voit les feux. C'est un navire autrichien. On le recueille. Il est nu, grelottant, mais quand on lui demande le nom de l'unité qui vient de sauter et de disparaître, il répond simplement :

« — Faites de moi ce que vous voudrez, rejetez-moi à l'eau : je ne vous le dirai pas⁷² .

« Pol Lapeyre a surpassé son frère, nous le verrons bientôt.

« La situation de son père fixant celui-ci en province, le jeune homme y commence ses études⁷³ qu'il termine à Paris.

« [...]

« Quand vient son tour de partir aux colonies, Pol Lapeyre est désigné pour le Maroc. Au débarqué, il va voir un ami de son père, M. Urbain Blanc, ministre plénipotentiaire à Rabat. Ensemble, ils examinent ce qui peut convenir au jeune homme. Deux situations sont vacantes. L'une, celle d'officier d'ordonnance du général Mouveau, à Agadir; l'autre, celle de chef de poste, sur le front de l'Ouergha.

« Un Saint-Cyrien ne débute pas par un emploi de bureau, dit Lapeyre, et il choisit le poste de l'Ouergha.

« [...]



⁷² Denis Lapeyre a été fait chevalier de la Légion d'honneur (note d'Henriette Célerié).

⁷³ Au collège d'Étampes.

« Lapeyre va-t-il se plaindre ? Non pas. Au milieu des plus dures épreuves, il demeure l'esprit libre au point de faire des vers dont les sujets lui sont fournis par les menus épisodes de la vie du poste. Son ordonnance sénégalaise lui a raccommo­dé des chaussettes avec des cotons multicolores : « Ces chaussettes, tout un poème ! »

« « Naguère, dit Pol Lapeyre, quand j'étais enfant, j'avais vu ma mère assortir les nuances des remmaillages à celles du tricot :

« J'avais cru, d'une âme candide,
« Que cette invisibilité
« Devait paraître à tous splendide
« Et j'en admirais la beauté.

« A présent

« Sur mes chaussettes noires,
« Plus noires que sa peau,
« Le jaune au blanc se mêle.
« Sur le fond ténébreux
« Ces reprises sont belles
« Et me charment les yeux. »

« Au dos de ces vers, griffonnés d'une main rapide, on lit ces mots qui sont les derniers reçus, à Marseille, par un père et une mère torturés d'inquiétude : « Le 3 mai 1925. Mon poste encerclé pendant dix jours vient d'être libéré. Je me porte comme un charme et n'ai pas un blessé. Mille baisers. Pol. »

« [...] »

« J'ai demandé aux principaux chefs des Beni-bou-Banès et qui tous avaient combattu contre nous pendant plusieurs mois, écrit le colonel Noguès⁷⁴, ce qui les avait le plus frappés au cours de cette campagne. Ils ont été unanimes à me dire qu'ils avaient été surtout impressionnés par l'acte sublime du jeune

⁷⁴ Lettre à M. Lapeyre, père (note d'Henriette Célerié).

hakem⁷⁵ de Beni-Derkoul qui, après une résistance héroïque, s'est fait sauter au moment où ils prenaient pied dans le poste. Ils ont employé cette expression qu'un tel acte était au-dessus de la pensée des plus braves guerriers. » »

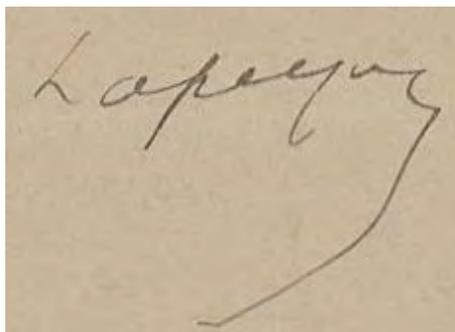
03.19. Légion d'honneur posthume pour son cadet (1926)⁷⁶

« Légion d'honneur. — Numéro de la matricule : 131.066. — Nom : Lapeyre. — Prénoms : Pol, Louis, Édouard, Jean. — né le : 8 mai 1903 à Paris 11^e. — a été nommé Chevalier de la Légion d'honneur par décret du 20 mars 1926 rendu sur le rapport du ministre de la Guerre pour prendre rang du... En qualité de sous-lieutenant au 1^{er} régiment de tirailleurs sénégalais du Maroc. — Date de départ de la décoration : 12 mai 1926. — Date de départ du brevet : 8 septembre 1926.

« M. ... Famille de M. Lapeyre Pol Louis Édouard Jean sous lieutenant au 1^{er} régiment de tirailleurs sénégalais du Maroc. — Grande chancellerie de la Légion d'honneur. 1^{er} bureau, n^o M^{le} : 131.066. — Légion d'honneur. — Récépissé de déclaration. — *POSTHUME. Prière d'indiquer ci-contre l'état civil exacte du titulaire ainsi que l'adresse de la famille à qui le brevet devra être adressé.* — Je, soussigné, reconnais avoir reçu la décoration d..... de la Légion d'honneur, qui m'a été envoyée par le Grand Chancelier. — A Marseille, le 31 juillet 1926. — [Signé :] Lapeyre. — État civil — Lapeyre Pol Louis Édouard Jean, né le 8 mai 1903 à Paris (XI), fils d'Eugène et de Armengaud Joséphine domiciliés à Marseille 129 rue Breteuil. »

⁷⁵ Chef (note d'Henriette Célarié).

⁷⁶ Archives nationales LH/1476/53 (dont une mise en ligne en mode image sur la *Base Lénoire*, [ici](#)).



03.20. Pension de retraite (1928) ⁷⁷

« Par décret du 16 mai 1928, sur le rapport du ministre des finances, les quarante pensions civiles ci-après sont approuvées :

« Finances (comptables directs). [...]

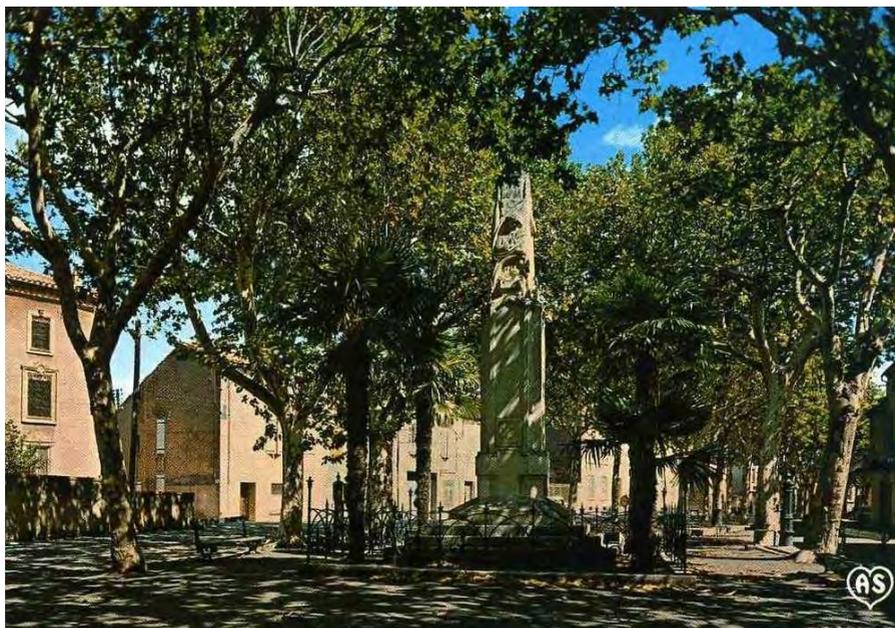
« Lapeyre (Eugène-Bazile), percepteur. Services militaires, 5 ans ; services civils, 30 ans 4 mois 16 jours.

« Pension avec jouissance	
« du 1 ^{er} août 1927 au 31 décembre 1927	14.324 fr.
« Indemnité supplémentaire	1.503 fr.
« Et du 1 ^{er} janvier 1928	14.324 fr.
« Indemnité supplémentaire	1.503 fr.
« Majoration pour enfants avec jouissance	
« du 1 ^{er} août 1927 au 31 décembre 1927	1.432 fr.
« Et du 1 ^{er} janvier 1928	1.432 fr.
« Relèvement (art. 69)	186 fr.

⁷⁷ *Journal officiel de la République française. Lois et décrets* 60/132 (6 juin 1928), p. 6288.

03.21. Décès à Azille (1931) ⁷⁸

Il décède le 9 juillet 1931 dans son village natal d'Azille (Aude).



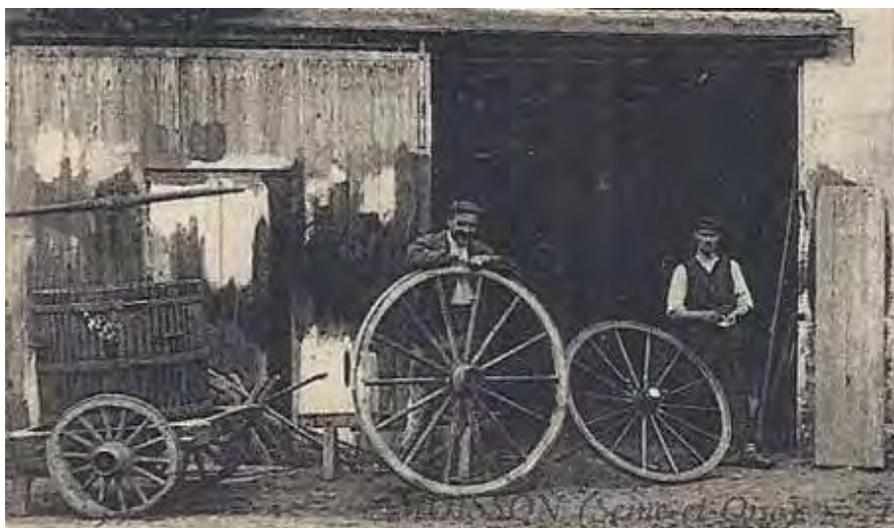
Allée Pol-Lapeyre à Azille (Aude)

04. L'instituteur : Auguste Lunel (1878-1956)

⁷⁸ Pages généalogiques de Philippe Canal sur le site GénéaNet (l'état civil de la commune d'Azille n'étant pas en ligne sur le site des Archives départementales de l'Aude en 2014).

04.01. Naissance à Saint-Léger-en-Yvelines (1878)

« N°2. Naissance de Auguste Lunel – 2 janvier 1878. – Du vendredi dix-huit janvier mil huit cent soixante-dix-huit, à onze heures du matin. – Acte de naissance de Lunel Auguste, du sexe masculin, né aujourd’hui, à deux heures du matin, chez ses père et mère ; fils légitime de Lunel Ernest, charron, âgé de trente et un ans, et de Moutier Lucile Alexandrine Léontine, âgée de vingt et un ans, demeurant ensemble à Saint-Léger-en-Yvelines. – Les témoins ont été messieurs Rousseau Eugène, rentier, âgé de cinquante-trois ans, et Desmolins Jacques, rentier, âgé de cinquante et un ans, tous deux domicilié en la présente commune de S^t Léger. – L’enfant nous a été représenté et la déclaration faite par le père, qui a signé avec les témoins et avec nous, maire, officier de l’état civil, après lecture. – [Signé :] Lunel – Desmolins – Rousseau – Jouanne maire. »



04.02. Fiche matricule, première partie (1898-1910)

« Nom : Lunel – Prénoms : Auguste – Numéro matricule du recrutement : 3092. – Classe de mobilisation :

« État civil : Né le 18 janvier 1878 à Saint Léger en Yvelines, canton de Rambouillet, département de Seine-et-Oise, résidant à Saint-Chéron, canton de Dourdan-Nord, département de Seine-et-Oise, profession d'instituteur adjoint, fils de Ernest et de Moutier, Lucile Alexandrine Léontine domiciliés à Saint-Léger-en Yvelines, canton de Rambouillet, département de Seine-et-Oise, n°49 de tirage dans le canton de Rambouillet.

« Signalement : cheveux et sourcils et yeux châains, front ordinaire, nez et bouche moyens, menton rond, visage ovale, taille 1 m 69. – Degré d'instruction générale : 4, degré d'instruction militaire : exercé.



École des garçons de Saint-Chéron

« Décision du conseil de révision et motifs : Bon dispensé article 23, engagement décennal – Compris dans la 3^e partie de la liste du recrutement cantonal.

« Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés : Dans l'armée active : 104^e régiment d'infanterie. – Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active : Régiment d'infanterie à Chartres (09595). – Dans l'armée territoriale et dans sa réserve : 32^e régiment territorial d'infanterie à Argentan (6941). – 216^e régiment d'infanterie (4618) – 1^{er} régiment d'infanterie – 101^e d'infanterie – 31^e régiment d'infanterie, sans affectation le 15 novembre 1926.



« Détail des services et mutations diverses (campagnes, blessures, actions d'éclats, décoration, etc.), dans l'armée active : Incorporé à compter du 14 novembre 1899, arrivé au corps le dit jour n^o matricule 1391 et soldat de 2^e classe. Envoyé dans la disponibilité le 27 septembre 1900. Certificat de bonne conduite « accordé » (dispense art. 23), passé dans la

réserve de l'armée active le 1^{er} novembre 1902. Se retire à Boissy-le-Sec. A réalisé son engagement décennal en 1910.

« Détail des services et mutations diverses, dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active : Affecté au régiment d'infanterie de Chartres, soldat de 2^e classe du régiment d'infanterie coloniale C^{re} M^{elle} n°27071 1/11, affecté dans la réserve (plan P) au 101^e régiment d'infanterie, dispensé de sa 2^e période art. ~~205~~ 41 de la loi du 21 mars 1905, a accompli une 4^{me} période d'exercices dans le 102^e régiment d'infanterie du 24 août au 25 septembre 1904, a accompli une 2^e 1^{re} période d'exercices dans le 102^e régiment du 21 août et 17 septembre 1905, passé dans l'armée territoriale de 1^{er} octobre 1912 – Numéro au contrôle spécial de recrutement : 296.



Militaires du 102e R.I. de Chartres

« Localités successives habitées par suite de changement de domicile ou de résidence – 15 novembre 1900 : R. de Paris à Groslay (Subdivision de région : Seine-et-Oise) – 11 novembre

1902 : Le Raincy, Maison d'École (Subdivision de région : Versailles) - 17 octobre 1907 : Boissy-le-Sec (Subdivision de région : Versailles) ».



04.03. Mariage (1901) ⁷⁹

« Par acte en date du 25 mai 1901 inscrit à la mairie de Groslay, Auguste Lunel, dont la naissance est constatée dans l'acte ci-contre, a contracté mariage avec Élisabeth Louise Égasse. Pour mention faite par notre greffier. Rambouillet, le 27 juin 1901. – Le greffier [Signé :] *illisible*. »

⁷⁹ Mention marginale à son acte de naissance. L'état civil en ligne du département du Val-d'Oise s'arrête actuellement à l'année 1900.



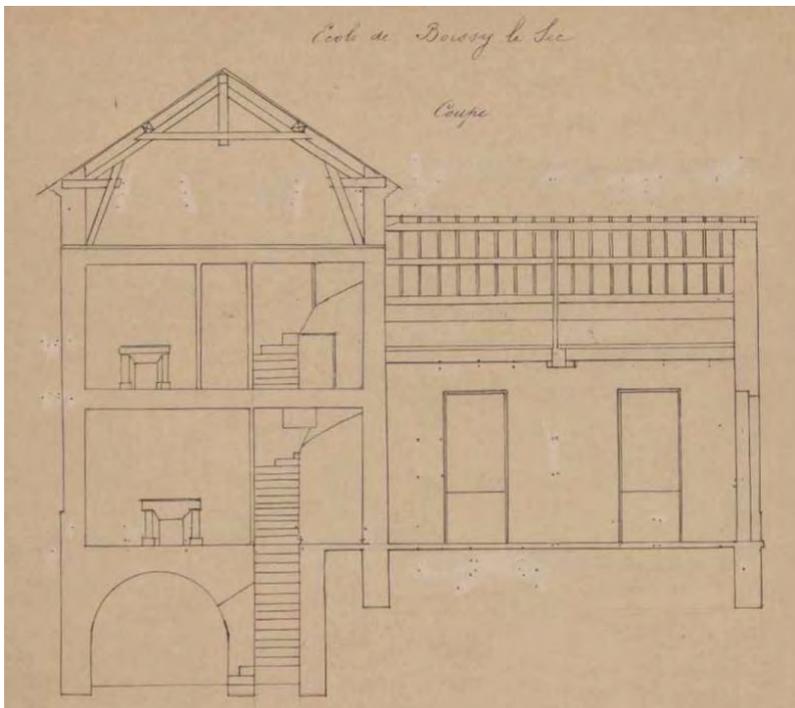
04.04. Recensement de Boissy (1911)

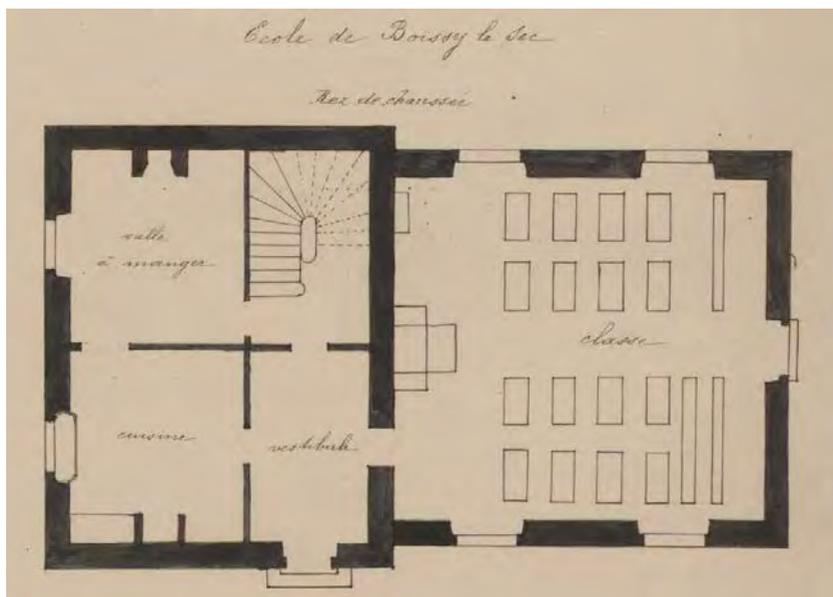
Rue de Vaucouleurs : Auguste Lunel, né en 1878 à Saint-Léger-en-Yvelines, instituteur public ; sa femme Élisabeth Égasse née en 1877 à Mennechy ; leur fille Denise Lunel née au Raincy (Seine-Saint-Denis).



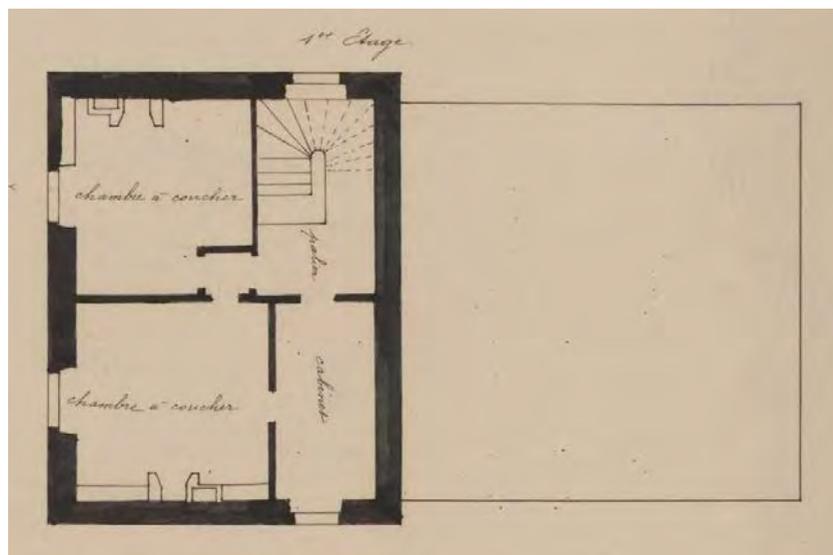


04.05. L'école de Boissy (monographie de 1900)





Plans et élévation de l'école dessinés en 1899 par l'instituteur de Boissy-le-Sec pour la monographie du village réalisée en vue de l'Exposition de 1900 (AD91).



04.06. Fiche matricule, deuxième partie (1914-1927)

« Rappelé à l'activité par suite de mobilisation générale (décret présidentiel du 1.8.14, arrivé le 3 août 1914 au 22^{ème} régiment territorial d'infanterie, passé le 12 septembre 1^{er} février 1915 au 216^e régiment d'infanterie, nommé caporal le 25 février 10 mars 1915, caporal fourrier le 18 mai 1915, passé le 16 août 1918 au 1^{er} régiment d'infanterie, mis en congé illimité de démobilisation (2^e échelon) le 30 janvier 1919 par le dépôt de démobilisation.

« Campagne contre l'Allemagne - Intérieur (U non C.) : du 3 août 1914 au 11 septembre 1914 - Aux armées (U.C.) : du 12 septembre 1914 au 27 septembre 1914 - Hospitalisé (malade) et dépôt : du 25 septembre 1914 au 12 novembre 1914 - Aux armées (U.C.) : du 13 novembre 1914 au 29 janvier 1919.

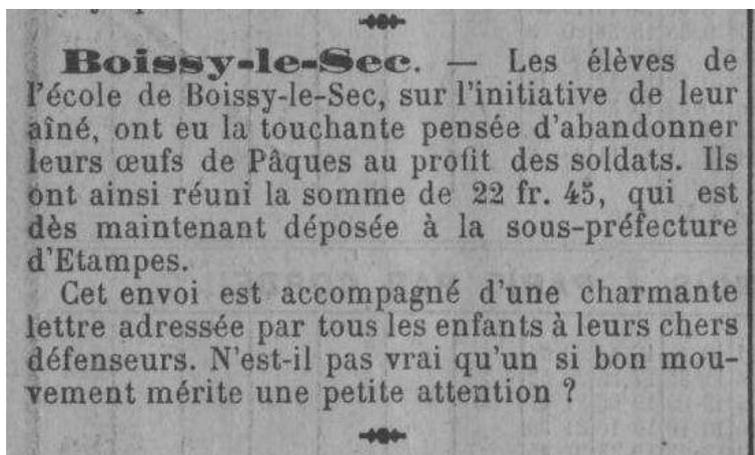
« Détail des services et mutations diverses, dans l'armée territoriale et dans sa réserve : Rattaché le 30 octobre 1923 à la classe de mobilisation de 1896

comme père de *un* enfants vivants (art. 58 loi du 1^{er} avril 1923), affecté le 15 novembre 1924 au 31^e régiment d'infanterie.

« Délivré du service militaire le 10 novembre 1927.



04.07. Collecte patriotique à l'école (avril 1915) ⁸⁰



04.08. Décès à Plouer-sur-Rance (1956) ⁸¹

« Décédé à Plouer-sur-Rance le 19-2-1956. – Pour mention, le Greffier.



⁸⁰ *Abeille-Réveil* du 24 avril 1915.

⁸¹ Mention marginale à son acte de naissance.

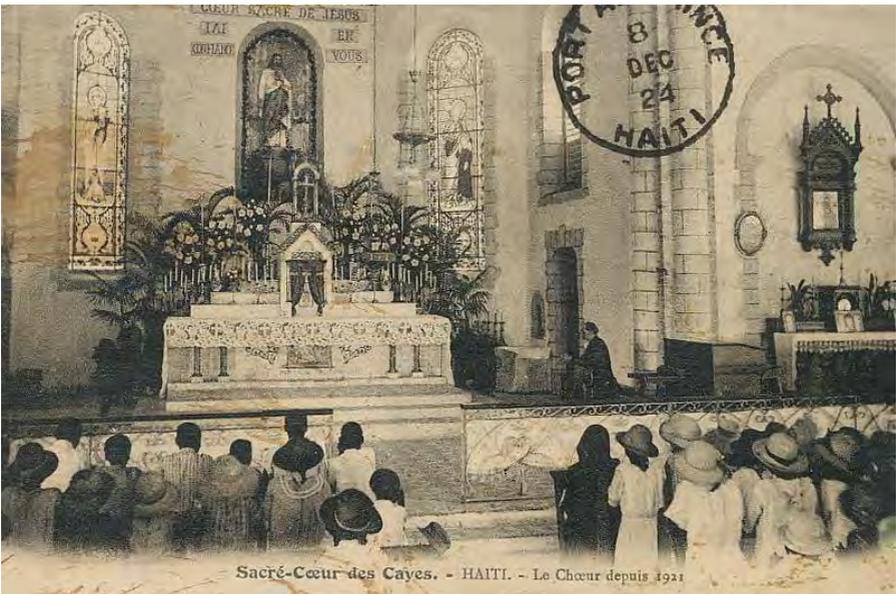
05. Le curé : Maurice Le Peutrec – ??-avr. 1933

05.01. Naissance non datée ni localisée

Son nom indique clairement une origine bretonne.

05.02. Missionnaire en Haïti (av. 1913)⁸²

Prêtre du diocèse haïtien des Cayes.



05.03. Curé de Boissy-le-Sec (1913)

Nomination comme curé de Boissy-le-Sec en septembre 1913 (devant desservir aussi Boutervilliers).

⁸² Base de données inédite de Frédéric Gatineau, *Exonna Sancta*.

05.04. Obsèques de M^{me} des Varennes à Étampes (1916) ⁸³

« Les obsèques de M^{me} des Varennes ont eu lieu mardi matin au milieu d'une nombreuse assistance.

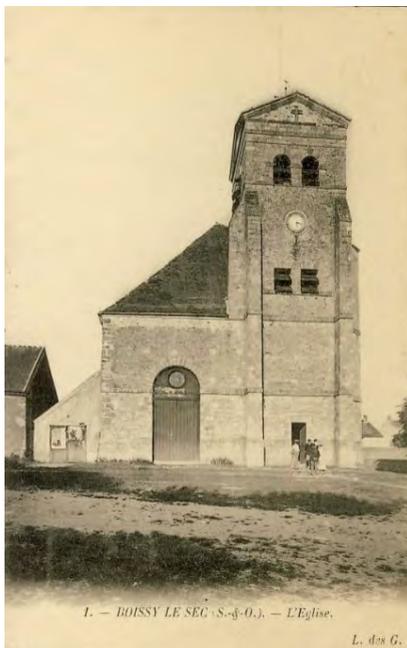
« Le deuil était conduit par M. Gaston des Varennes, fils aîné de la défunte, actuellement mobilisé. [...]

« À la cérémonie religieuse qui a eu lieu à Notre-Dame, l'absoute a été dite par M. l'abbé Le Pentrec [sic], curé de Boissy-le-Sec.

« Dans l'assistance on remarquait, suivant la famille : [...] Sagot, maire de Boissy-le-Sec [...]. »

05.05. Souscription aux orphelins de guerre (1916) ⁸⁴

La Paroisse de Boissy le Sec a souscrit aux Orphelins de Guerre de Seine-et-Oise, œuvre diocésaine.



⁸³ Abeille-Réveil d'Étampes (1^{er} janvier 1916), p. 3.

⁸⁴ Base de données inédite de Frédéric Gatineau, *Exona Sancta*.

05.06. inauguration du mémorial de l'église (1919)⁸⁵

Boissy-le-Sec. — Une émouvante cérémonie aura lieu dimanche en l'église de Boissy-le-Sec à l'occasion de l'inauguration de la plaque commémorative à la mémoire des 28 soldats de la commune morts pour la Patrie. Cette plaque, exécutée par la maison Barthélemy, est disposée le long d'un pilier à l'entrée de l'église ; elle est ornée d'un drapeau à la flèche et d'une branche de laurier ; elle porte l'inscription « A la mémoire des Enfants de Boissy-le-Sec morts glorieusement pour la France » et les noms suivants :

Aubert Lucien.	Hanocq Albert.
Aubert Georges.	Jousse Auguste.
Brossard Paul.	Jousse Emilien.
Brossard Médéric.	Levon Octave.
Chartier Vincent.	Leblanc Désiré.
Chevallier Paul.	Leblanc Amable.
Dramard Paul.	Lucas Léon.
Dramard Paulin.	Large Gabriel.
Denfert Robert.	Lambert Marcel.
Denfert Emile.	Lemaire Arthur.
Fouchet Paulin.	Marchand Adolphe.
Fouchet Kléber.	Marchand Léon.
Fauconnier Jules.	Plé Albin.
Héricourt Gaston.	Thurjau Louis.

⁸⁵ *Abeille d'Étampes* du samedi 5 juillet 1919.

À LA MÉMOIRE
DES ENFANTS DE BOISSY-LE-SEC
MORTS GLORIEUSEMENT
POUR LA FRANCE

1914

1919

AUBERT Lucien
AUBERT Georges
BROSSARD Paul
BROSSARD Médéric
CHARTIER Vincent
CHEVALLIER Paul

DRAMARD Paul	LEVON Octave
DRAMARD Paulin	LEBLANC Désiré
DENFERT Robert	LEBLANC Amable
DENFERT Emile	LUCAS Léon
FOUCHE R Paulin	LARGE Gabriel
FOUCHER Kléber	LAMBERT Marcel
FAUCONNIER Jules	LEMAIRE Arthur
HÉRICOURT Gaston	MARCHAND Adolphe
HANOCQ Albert	MARCHAND Léon
JOUSSE Auguste	PLÉ Albin
JOUSSE Emilien	THURIAU Louis

1939 - 1945

MARCHAND PHILIBERT MAURAU LOUIS VAILLANT CLAUDE
DEAUDÉ EMILE

LA MÉMOIRE
DE NOTRE CHER FILS
ALBIN
OCTAVE
PLÉ
MORT À VAUQUOIS
(1 MEURIS)
LE 10 SEPTEMBRE 1914
GLOIRES ÉTERNELLES
P.A.

LA MÉMOIRE
DE DESIRÉ
HAURY
MORT AU 12^È RT (1914)
2^È COMPTE
LANTS COMBATS
DU 20 AOÛT 1914
DIX ANS DE GUERRE

05.06. Curé de Saint-Gilles d'Étampes (1920) ⁸⁶

Il passe curé de Saint-Gilles d'Étampes au lieu de l'abbé Georges Leproust⁸⁷ nommé Aumônier de la Maison de la Légion d'Honneur à Écouen. Il est remplacé à Boissy-le-Sec par l'abbé Paul Gallois qui devra desservir aussi Villeconin et qui était avant cela curé de Tilly (Yvelines).

05.07. Inauguration du mémorial de Saint-Gilles (1920) ⁸⁸

« La Reconnaissance Nationale. – À Étampes Inauguration d'une Plaque Commémorative à Saint-Gilles.

« Malgré des apparences de frivolité, la population d'Étampes sait se souvenir ; elle n'oublie pas ses morts de la grande guerre et ce fut une magnifique et réconfortante cérémonie qui eut lieu dimanche en l'église Saint-Gilles à l'occasion de l'inauguration d'une plaque sur laquelle sont inscrits les noms des enfants de la paroisse tombés pour la défense du pays.

« L'idée première en revient à un enfant d'Étampes, le distingué abbé Leproust, ancien curé de Saint-Gilles, aujourd'hui aumônier du pensionnat de la Légion d'honneur.

« Le nouveau curé, l'abbé Le Peutrec, qui a su conquérir bien vite l'affection de ses paroissiens, en a poursuivi l'exécution et samedi, M. Pinturier, l'habile marbrier étampoise, à qui était confié le travail, a posé contre le gros pilier de la chapelle latérale une splendide plaque de marbre blanc dédiée en

⁸⁶ Base de données inédite de Frédéric Gatineau, *Exonna Sancta*.

⁸⁷ La Croix annonce son décès dans son numéro 13583 du 18 juin 1927, p. 2 : « À Versailles, M. l'abbé Leproust, chanoine prébendé, 59 ans, frère de M. l'abbé Henri Leproust, curé de Valmondois ».

⁸⁸ Cette plaque a été détruite lors du bombardement du 10 mai 1944 et n'a pas été reconstituée.

« Hommage d'éternelle reconnaissance aux Enfants de Saint-Gilles victimes de la Grande Guerre ». 67 noms y sont inscrits.

« 1914

« Barry, Riquois, Guion, Hardy, Pecquet, Hutteau, Maulard, Puis, Bertaux, Minet, Quérard, Piqueret, Descot, Thomas, Boudier, Poisnel, Masson.

« 1915

« Jolivet, Mary, Laumonier, Bonnin, Gauthier, Perdrigé, Baudouin, Pillias, Beauclair, Landré, Musson, Derouet, Vouillot, Moreau, Gauthier, Marin, Puis, Pinguenet, Charles, Magnien.

« 1916

« Chambaz, Boivin, Grandon, Dobignard, Dutron, Lambert, Baillard, David, Perdrigé, Marin.

« 1917

« Delafoy, Lanceleux.

« 1918

« Depissot, Cherrier, Le Moingt, Tallereau, Delépine, Duverson, Barry, Wallet, Huet, Pinguenet, Gilbert, Rigault, Drouet, Brousse, Auclert.

« 1919

« Lecuyer, Imbault.

« Au pied, avait été disposée une reproduction des humbles tombes sous lesquelles dorment de leur dernier sommeil tant d'enfants d'Étampes : léger tumulus surmonté de la croix de bois avec la bourguignotte des poilus. Des mains pieuses l'avaient ornée d'une profusion de bouquets de lilas, de pervenches, de pensées, de myosotis, des plus belles fleurs printanières de



nos jardins étampois.

« La cérémonie avait été fixée à 10 heures, mais bien avant l'église s'emplissait d'une foule qu'on a pu évaluer à près de 1.500 personnes. Dans le chœur, avaient pris place avec M. Lescuyer, premier adjoint, MM. Berthelot, Gauché, Hervé, Lanceleux, Charon, Delton, Duclos, Durocher, Fugère, Grenet, Imbault, Quillout et Randon, conseillers municipaux ; M. Castelot, secrétaire particulier de M. le Maire d'Etampes, les bureaux des Sociétés d'Anciens Combattants, de Vétérans, de la Croix Rouge, d'anciens militaires et les représentants des familles des soldats morts au champ d'honneur. Les drapeaux des Sociétés des Anciens Combattants et des Vétérans avec des délégations de ces deux Sociétés faisaient une garde d'honneur au catafalque.

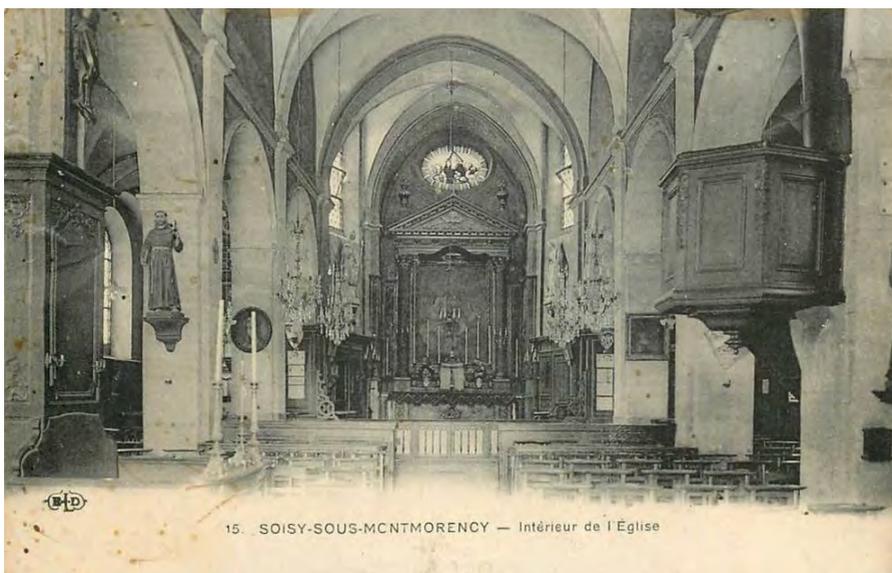
« La messe était célébrée par M. Leproust ; à l'offrande, toute l'assistance vint défiler devant la plaque de marbre encore recouverte de son voile, puis après une allocution de M. l'abbé Le Peutrec, qui remercia ses paroissiens d'avoir accouru en foule à son appel, M. l'abbé Loiseau, dans une magnifique oraison, évoqua l'éclatant miracle que Dieu a accompli en se servant de nos héroïques poilus. Notre France si pacifiste, si peu prête à la guerre, est parvenue à triompher de la redoutable Allemagne qui préparait depuis plus de quarante années les plus terribles engins de destruction.

« Quelle vénération profonde ne devons-nous pas à ceux qui furent les artisans de ce miracle et qui moururent à la peine ! En épelant leurs noms gravés à jamais sur le marbre, il faut que les jeunes gens puissent dans cette lecture une leçon de courage civique et de patriotisme qui les mette à la hauteur de l'héroïsme de leurs aînés et qui les incite à les imiter, si, de nouveau, le danger menaçait la Patrie. L'union de tous les Français sans distinction d'opinions politiques ou religieuses doit se faire sur ce point pour que notre pays puisse continuer sa mission de sauvegarde de la civilisation.

« Après la messe, les délégations se groupaient autour de la plaque commémorative qui était bénie par l'abbé Leproust, tandis que retentissaient la musique de l'orgue et les chants religieux exécutés de façon magistrale par M. Longuet et la maîtrise de la paroisse ; puis les assistants venaient saluer les noms et la mémoire des 67 héros⁸⁹ qui ont fait pour le salut de la civilisation le suprême sacrifice. »

05.08. Curé de Soisy-sous-Montmorency (1921)⁹⁰

Il devient curé de Soisy-sous-Montmorency (auj. Val-d'Oise) à la place de l'abbé Albert Bony qui passe curé de Saint-Gilles.



⁸⁹ La liste de l'*Abeille* n'en donne pourtant que 66.

⁹⁰ Base de données inédite de Frédéric Gatineau, *Exona Sancta*.



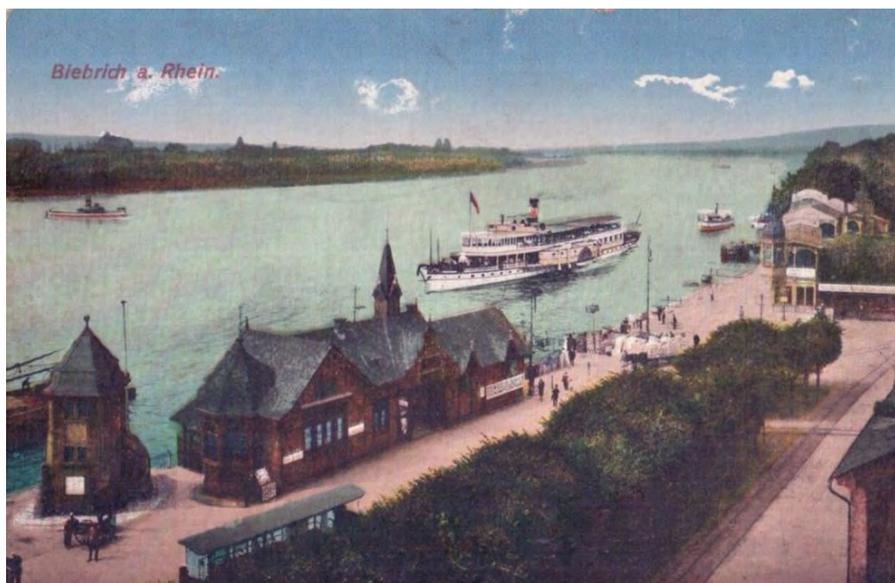
Une première communion à Soisy-sous-Montmorency en 1912

05.09. Aumônier militaire en Rhénanie à Biebrich (1924)

A. (1924) – *Semaine religieuse d'Albi* : « Aumônerie militaire de l'armée française du Rhin et des mines de la Sarre. – Nous estimons utile de publier la liste suivante, afin que MM. les Curés puissent recommander à leur Aumônier respectif les jeunes gens de sa paroisse qui sont affectés aux armées d'occupation. [...] »

« Biebrich, Schierstein, Fort Biehler (ou de Vaux : M. Le Peutrec, S. P. 180. »⁹¹

⁹¹ *La Semaine religieuse de l'archidiocèse d'Albi. Organe officiel hebdomadaire de l'archevêché* 51/11 (13 mars 1924), p. 146.



Biebrich en 1922

B. (1924) – *Semaine religieuse de Lyon* : « Aumonerie Militaire de l'Armée française du Rhin et des Mines de la Sarre – Avis Important. – En raison des questions qui nous sont fréquemment posées au sujet de la situation religieuse des Français qui séjournent dans les régions de l'Allemagne occupée, et pour prévenir les erreurs regrettables que l'ignorance de cette situation peut entraîner, nous croyons devoir appeler de nouveau l'attention des fidèles sur l'organisation de l'Aumônerie et les obligations religieuses qui en résultent pour eux.

« 1° L'Aumônerie militaire de l'Armée du Rhin et celle des Mines domaniales de la Sarre constituent un véritable diocèse ayant à sa tête un évêque l'aumônier-inspecteur muni des mêmes pouvoirs et les exerçant de la même manière que l'évêque d'un diocèse de France.

« 2° Tous les Français, militaires ou civils qui, domiciliés dans la Ruhr, dans la Rhénanie ou dans la Sarre, appartiennent à

l'un quelconque des organismes de l'occupation française (Armée, Haute-Commission, Trésor et Postes, Régie des Chemins de fer, Forêts, Douanes, Mines ; fonctionnaires de toutes les administrations, de tous les contrôles, de toutes les commissions; personnel des établissements nécessités par la présence de ces divers groupements: foyers, lycées, écoles, hôpitaux, coopératives, etc.) sont soumis, eux et leurs familles, au point de vue religieux, à la juridiction de l'Évêque Aumônier-Inspecteur et, pour tous les actes ordinaires de la vie paroissiale, à l'autorité des véritables [p. 285] curés de paroisses que sont les aumôniers de l'Armée ou des Mines. Les religieux et religieuses français également employés officiellement ont, par un récent décret de la Secrétairerie d'État, été reconnus comme soumis à la juridiction de l'Aumônier-Inspecteur.

« En conséquence, tout Français, militaire ou civil, appartenant à l'une des catégories précitées ou similaires, doit agir vis-à-vis de l'Évêque Aumônier-Inspecteur ou des curés-aumôniers de la même façon qu'il aurait à le faire dans son diocèse de France. Pour les questions de mariage, en particulier, même si la cérémonie doit être célébrée en France, des publications doivent être faites dans la paroisse que dirige l'aumônier et le certificat de ces publications doit être demandé à l'aumônier. De même MM. les Curés de France voudront bien se rappeler qu'ils auront parfois à envoyer notification du mariage célébré chez eux, le cas n'étant pas rare d'un militaire ou d'un civil baptisé, très peu de temps avant son mariage, par son aumônier de Rhénanie, de la Ruhr ou de la Sarre.

« On tiendra compte de la même observation pour les autres cas de la vie paroissiale ou ceux, plus exceptionnels, tels que les questions relevant de l'Officialité, organe également constitué auprès de l'Évêque Aumônier-Inspecteur.

« Nota. Il n'est pas non plus inutile de rappeler que la correspondance destinée, soit à l'Évêque Aumônier-Inspecteur,

soit aux aumôniers de l'Armée du Rhin, jouit de la franchise postale à la condition de ne porter, avec la mention du nom et la qualité du destinataire, que celle du Secteur Postal, à l'exclusion de toute indication de ville. Celle-ci ferait acheminer la correspondance par la poste allemande et nécessiterait l'affranchissement selon le tarif des pays étrangers, c'est-à-dire avec un timbre de cinquante centimes.

« Seule la correspondance destinée aux aumôniers des Mines domaniales de la Sarre ne comporte pas de Secteur Postal, requiert le nom de la localité et doit être affranchie, mais selon le tarif de l'intérieur, c'est-à-dire avec un timbre de vingt-cinq centimes.

« La garnison n'est pas à mentionner dans l'adresse.

« [...] Biebrich (Schierstein, Fort Biehler ou de Vaux) : M. Le Peutrec, adr. post., S. P. 180; télép., Central Biebrich ; adr. pers., 2, Adelheidstr. [...] »⁹²

05.10. Aumônier militaire à Mayence (1929)



⁹² *Semaine religieuse de Lyon* 31/18 (28 mars 1924), pp. 284-285.

Semaine religieuse de Lyon : « Liste des aumôniers de l'Armée du Rhin. – [...] Mayence (Hôp. N°1.) : Le Peutrec (Maur.), 3 5/10 Rheinstr. Tél. Centr. Milit. N°76 (S.P. 77).⁹³



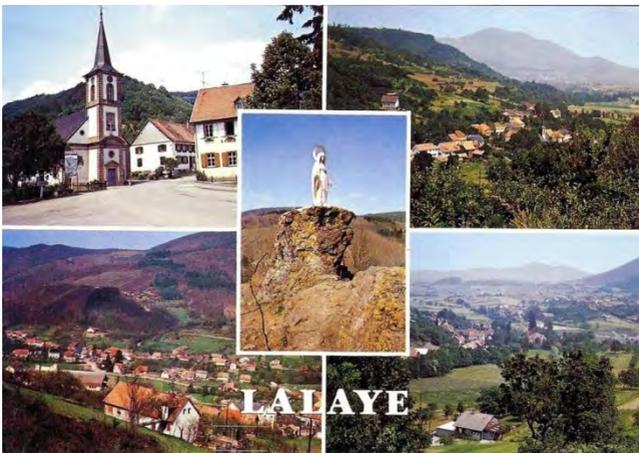
⁹³ *Semaine religieuse de Lyon* 36/19 (12 avril 1929), pp. 318-319.



Messe à Mayence en l'honneur de Jeanne d'Arc (14 juin 1922)

05.11. Prêtre au diocèse de Strasbourg (1933)

En 1933 l'abbé Le Peutrec est signalé comme ayant béni dans la commune de Lalaye (Bas-Rhin) « une petite chapelle en forme de grotte de Lourdes avec son clocheton »⁹⁴.



⁹⁴ Wikipédia, article « Lalaye » en 2014, sans indication de source.

06. Le châtelain : Léonce des Varennes – 1839-1918



Tombe des Pommeret des Varennes au cimetière de Notre-Dame Ancien

06.01. Son père Albin (1798-1880) maire d'Étampes

Nous ne détaillerons pas ici tout ce qu'on pourrait dire de ce maire d'Étampes, auquel on pourrait consacrer tout un numéro du BHASE. Albin Nicolas Pommeret des Varennes, né à Senlis en 1798, marié le 14 avril 1828 à Jeanne Virginie Picart de Gaville (1808-1880), décédé à l'âge de 82 ans le 25 avril 1880, fut entre autres avocat à Paris, maire d'Étampes sous la monarchie de Juillet et membre du conseil général de Seine-et-Oise. Il a eu pour enfants Anatole (1829-1865), Gustave (1832-?) et Léonce (1839-1956), acquiert de 1871 la ferme et les terres du château de Boissy.

06.02. Son frère Anatole à Pékin (1860)

Son frère Anatole, né à Étampes le né le 22 juin 1829, capitaine au 51^{ème} régiment de ligne, fut titulaire de la médaille de Chine, accordée aux 8.000 participants français à la Deuxième guerre de l'opium et au sac du palais d'été de Pékin en 1860, cf. *infra*.



06.03. Son frère tué au Mexique (1863)

« N°152. Pommeret des Varennes Anatole. Transcription. – Du mardi douze juillet mil huit cent soixante quatre, dix heures du matin. – Nous Faustin Frédéric Barré, adjoint spécialement délégué par le maire d'Étampes, officier public de l'état civil de la dite ville, avons transcrit sur le présente registre l'acte de décès dont la teneur suit :

« Armée du Mexique, première division, cinquante unième régiment de ligne, bataillon de guerre.

« Extrait d'acte de mort : – Nous soussigné Berthier, Henri Théodore, sous-lieutenant d'infanterie, remplissant les fonctions d'officier de l'état civil pour le dit régiment, – certifions qu'il résulte du registre destiné à l'inscription des actes de l'état civil faits hors du territoire français pour les militaires du régiment, que monsieur Pommeret des Varennes, Anatole, capitaine au cinquante unième régiment d'infanterie, fils d'Albin, Nicolas, et de Jeanne Virginie Picard de Gaville, natif d'Étampes, département de Seine et Oise, est décédé le quinze décembre mil huit cent soixante-trois à l'hacienda de San Antonio près de Silao (Mexique) d'après la déclaration à nous faite le seize mai mil huit cent soixante quatre, par les trois témoins mâles et majeurs voulus par la loi, lesquels ont signé le registre avec nous à Guanajuato (Mexique) les dits jours, mois

et an que dessus. - A Guanajuato (Mexique) le seize mai mil huit cent soixante quatre, signé : Berthier.

« Pour extrait conforme, - les membres du conseil d'administration. L'officier payeur, signé : Berthier, l'officier d'habillement, signé Boutaigny, le capitaine faisant fonctions de major, signé : (illisible), le lieutenant colonel, signé : Copmarton, le colonel, président, signé : T. Garnier.

« Vu par nous sous intendant militaire - signé : Thomas.

« Pour copie conforme, l'adjoind sus-nommé – [Signé :] Fred. Barré, adj. »

06.04. Mariage de son frère Gustave à Amiens (1865)

« 27 septembre [1865]. — M. Gustave Pommeret des Varennes, âgé de trente-trois ans, fils d'Albin Pommeret des Varennes et de Jeanne-Virginie Picart de Gaville, avec Mlle Xavière-Marie-Antoinette de Morgan de Frondeville, âgée de vingt et un ans, fille du baron Alfred-Jean-Baptiste-Joseph de Morgan de Frondeville et de Marie-Xavière-Elisabeth-Joséphine-Louise Lambert de Frondeville, sa veuve, à Amiens. »⁹⁵

06.05. Mariage à Soissons (1868)

« N°4. Pommeret des Varennes Léonce âgé de 28 ans célibataire et Branche de Flavigny Marie Berthe Louise âgée de 19 ans célibataire – L'an mil huit cent soixante huit, le mardi vingt huit janvier, cinq heures du soir, en la mairie, publiquement, et par devant nous Claude Henry Salleron, adjoint remplissant, en l'absence du maire et de l'adjoind spécialement délégué, les fonctions d'officier de l'état civil de

⁹⁵ André F. Borel d'Hauterive et Albert Révérend, *Annuaire de la noblesse de France et des maisons souveraines de l'Europe*, t. 24, Champion, 1867, p. 271.

la ville de Soissons, chef-lieu d'arrondissement, département de l'Aisne, ont comparu : M. Léonce Pommeret des Varennes, propriétaire domicilié à Étampes (Seine-et-Oise), âgé de vingt huit ans, né au dit Étampes le vingt et un juillet mil huit cent trente neuf, ainsi qu'il résulte de son acte de naissance représenté, fils majeur de M. Albin Nicolas Pommeret des Varennes et de dame Jeanne Virginie Picard de Gaville, tous deux propriétaires demeurant en la même ville, âgé le premier de soixante dix ans et la seconde de soixante ans, ici présents et consentant, d'une part ; Et mademoiselle Marie Berthe Louise Branche de Flavigny, âgée de dix neuf ans, sans profession, domiciliée à Soissons, où elle est née le huit juin mil huit cent quarante huit, ainsi qu'il appert de la représentation des registres de cette ville, fille mineure de M. Alexandre Pierre Gustave Branche de Flavigny, âgé de cinquante six ans et de dame Henriette Léonie Beauvisage de Seuil, son épouse, âgée de quarante sept ans, tous deux propriétaires demeurant à Soissons, ici présents et consentant, d'autres part.



*Blason des Pommeret des Varennes
(dessin de B.G.)*

« Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites tant en cette mairie qu'en celle d'Étampes les dimanches douze et dix neuf janvier présent mois et sont restées affichées pendant le délai voulu par la loi, sans qu'il soit survenu d'opposition, ainsi que le constate le certificat représenté de Mr le monsieur le maire de cette dernière ville. Ils produisent un certificat de M^e Caillet, notaire à Soissons, constatant que le contrat de leur mariage a été passé cejourd'hui devant lui.

Aucune opposition n'ayant été signifiée, faisant droit à la réquisition qui nous est adressée, lecture faite tant des actes représentés qui demeureront annexés au présent après avoir été paraphés par les parties et par nous que du chapitre six du titre cinq du code Napoléon intitulé Du Mariage, nous avons demandé aux contractants s'ils veulent se prendre pour époux ; sur leur réponse séparée et affirmative, nous déclarons au nom de la loi que M. Léonce Pommeret des Varennes et mademoiselle Marie Berthe Louise Branche de Flavigny sont unis par le mariage. De quoi nous avons dressé acte en présence de messieurs Gustave Pommeret des Varennes, âgé de trente cinq ans, frère de l'époux, René de Poilloüe, vicomte de Saint Périer, âgé de cinquante cinq ans, propriétaire domicilié au château de Champagny [sic (Champigny)] commune de Morigny (Seine-et-Oise), cousin du dit époux, Guillaume Marie Anne Louis O'Schée, officier de la légion d'honneur, âgé de soixante neuf ans, propriétaire domicilié à Pontoise (Seine-et-Oise), oncle de l'épouse, et François Agénor de Chauvenet, âgé de quarante cinq ans, propriétaire domicilié à Château-Thierry, cousin de l'épouse ; et ont les époux, leurs pères et mères et les témoins signé avec nous le présent acte après lecture faire. – [Signé :] L. Pommeret des Varennes – B. Branche de Flavigny – Pommeret des Varennes – F. de Chauvenet - J. V. Picard de Gaville – G. Pommeret des Varennes – de Poilloüe de St Périer – Col. O'Shee – Salleron. »

The image shows a close-up of the handwritten signatures from the document. The signatures are written in dark ink on aged, slightly yellowed paper. From top to bottom, the visible signatures are: 'L. Pommeret des Varennes', 'B. Branche de Flavigny', 'J. V. Picard de Gaville', 'Col. O'Shee', and 'B. Salleron'. There are also some faint, partially legible signatures and text in the background, such as 'Pommeret des Varennes' and 'de Poilloüe de St Périer'.

06.06. Naissance à Soissons de son fils Gaston (1869-1956)

Voyez la notice que nous lui consacrons en temps que poilu.

06.07. Naissance à Étampes de sa fille Marguerite (1871-1955)

« N°25. Pommeret des Varennes, Jeanne Marguerite Marie. – Du jeudi vingt-trois mars mil huit cent soixante onze, dix heures du matin. – Acte de naissance de Jeanne Marguerite Marie Pommeret des Varennes, du sexe féminin, née hier à six heures du matin chez ses père et mère, fille de monsieur Léonce Pommeret des Varennes, âgé de trente ans, propriétaire, et de dame Marie Berthe Louise Branche de Flavigny, son épouse, âgée de vingt-deux ans, domiciliés de cette ville rue Saint-Jacques numéro onze. – les témoins ont été les sieurs Albin Nicolas Pommeret des Varennes, ancien maire de la ville d'Étampes, aïeul paternel de l'enfant, âgé de soixante quatorze ans, demeurant à Étampes, et René comte de Poilloüe de Saint-Périer, propriétaire et maire de la commune de Morigny-Champigny, y demeurant, cousin de l'enfant, âgé de soixante ans. – Sur la présentation de l'enfant et sur la déclaration du père d'icelle qui a, ainsi que les témoins, signé avec nous Michel Amable Bouvard, adjoint délégué par le maire d'Étampes, après lecture faite. – [Signé :] Bouvard – Léonce Pommeret des Varennes – Pommeret des Varennes – C^{te} de Poilloüe de S^t Perier. »

[Mention marginale :] « Décédée à Étampes Nantes le 19 mars 1955 [paraphe]. »

06.08. Naissance à Étampes de sa fille Madeleine (1872-1962)

« N°88. Pommeret des Varennes, Madeleine Marie. – Du jeudi vingt-neuf juin mil huit cent soixante douze, quatre heures

de relevée. – Acte de naissance de Madeleine Marie Pommeret des Varennes, du sexe féminin, née ce jour à douze heures trois quarts de relevée chez ses père et mère, fille de Léonce Pommeret des Varennes, propriétaire, âgé de trente deux ans, et de Marie Berthe Louise Branche de Flavigny, son épouse, âgée de vingt quatre ans, domiciliés de cette ville rue Saint-Jacques numéro onze. – Les témoins ont été les sieurs Albin Nicolas Pommeret des Varennes, propriétaire, âgé de soixante quinze ans, aïeul paternel de l'enfant, domicilié de cette ville, et Gustave Pommeret des Varennes aussi propriétaire, âgé de trente neuf ans, oncle paternel de la dite enfant, domicilié à Amiens (Somme). - Sur la présentation de l'enfant et sur la déclaration du père d'icelle qui a, ainsi que les témoins, signé avec nous Michel Amable Bouvard, adjoint délégué par le maire d'Étampes, après lecture faite. – [Signé :] Léonce Pommeret des Varennes – Pommeret des Varennes – Gustave Pommeret des Varennes – Bouvard adj. »



Ferme du Château de Boissy vers 1922 (cliché Rameau)

[Mention marginale :] « Décédée le onze novembre 1962 à Angers. – Le 19 décembre 1962 [paraphe]. »

06.09. Son père achète la ferme du château (1871) ⁹⁶

« Jules de Bourgeon [propriétaire du château] décède en décembre 1870, sans enfants ; mais non sans héritiers, puisque 20 lointains cousins se partagent sa succession et font vendre en deux lots le domaine à la barre du tribunal. La ferme et les terres sont attribuées à M. Albin Pommeret des Varennes, ancien maire d'Étampes sous la monarchie de Juillet. Le château est acquis par la baronne O'Tard de la Grange, veuve d'un important producteur d'eau-de-vie de Cognac. »

06.10. Mentionné par la *Revue héraldique* (1874) ⁹⁷

« Pommeret des Varennes. Malois.

« D'azur au chevron d'or chargé d'une rose de gueules, accompagné en chef de deux pommes d'argent et en pointe d'une raie du même.

« Cette famille est représentée par Albin-Nicolas de Pommeret des Varennes, ancien maire d'Étampes et ancien membre du conseil général de Seine-et-Oise, à Étampes. Il a deux fils : Gustave et Léonce Pommeret des Varennes. »

06.11. Achat du château de Boissy (1876) ⁹⁸

« Après la mort de la baronne de la Grange, le château est à nouveau vendu à la barre du tribunal, cette fois à Léonce

⁹⁶ Jean –Pierre Dobler (actuel propriétaire du dit château, maire-adjoint de Boissy-le-Sec), *Boissy-le-Sec, une commune entre Beauce et Hurepoix*, Boissy-le-Sec, chez l'auteur, 2002, p. 79.

⁹⁷ *Revue héraldique* 7 (1874), p. 93.

⁹⁸ Dobler, *ibid.*, p. 79.

Pommeret des Varennes, fils d'Albin [...]. Léonce des Varennes rétablit ainsi, au profit de sa famille, l'unité du domaine. »



06.12. Recensement de Boissy (1876)

Rue des Châtaigniers, au château de Boissy, vivent : Léonce des Varennes, propriétaire, 37 ans, né à Étampes ; Marie de Flavigny femme Pommeret des Varennes, sa femme, 28 ans, née à Soissons (Aisnes) ; leurs trois enfants Gaston, 7 ans, né à

Soissons ; Marie, 5 ans, née à Étampes ; Madeleine, 4 ans, née à Étampes ; Marie Preinfatck, gouvernante, 23 ans, née à Saleure (Suisse) ; Charles Dessaint, domestique, 28 ans, né à Beaulne-Chévy (Aisne) ; Marie Moreau, domestique, 24 ans, née à Moussy-sur-Aisne (Aisne) ; Marie Cizaire, domestique, 40 ans, née à Pont-de-Neyle (Ain), Louis Demarez, domestique, 19 ans, né à Rumoncourt (Pas-de-Calais).

06.13. Naissance à Boissy de sa fille Marie (1878)

« N°11 Naissance de Pommeret des Varennes Antoinette Marie. – L'an mil huit cent soixante-dix-huit, le dix-sept mai, à six heures du soir, par devant nous Michel Olivier Puis, maire et officier de l'état civil de la commune de Boissy-le-Sec, arrondissement d'Étampes, département de Seine-et-Oise, a comparu monsieur Léonce Pommeret des Varennes, âgé de trente-huit ans, propriétaire, demeurant à Boissy-le-sec, lequel nous a présenté une enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être née ce matin en son domicile, à quatre heures, de lui et de madame Marie Berthe Branche de Flavigny, son épouse, sans profession, avec laquelle il demeure, et à laquelle enfant il a donné les prénoms de Antoinette Marie. Les dites déclarations et présentations [sic] ont été faites en présence de monsieur Albin Nicolas Pommeret des Varennes, âgé de quatre-vingt-un ans, grand-père paternel de l'enfant et de monsieur Alexandre Pierre *Gustave*⁹⁹ Branche de Flavigny, âgé de soixante-sept ans, propriétaire, demeurant à Soissons (Aisne), grand-père maternel de l'enfant, et ont, le déclarant et les témoins, signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. – [Signé :] Pommeret des Varennes – G. Branche de Flavigny – Puy.

[Note marginale : « Décédée le neuf août 1967 à Saint-Rémy-en-Mauges (Maine-et-Loire)]

⁹⁹ « Gaston » raturé et corrigé par appel de note en « Gustave », correction contresignée en marge de tous les signataires.

06.14. Décès de son père de de sa mère (fin avril 1880)

« Monsieur et Madame Gustave des Varennes, Monsieur et Madame Léonce des Varennes, Mademoiselle Jeanne des Varennes, Monsieur Gaston des Varennes et Mesdemoiselles Marguerite, Madeleine et Marie des Varennes,

« Ont l'honneur de vous faire part des pertes douloureuses qu'ils viennent de faire en les personnes de

« Madame Jeanne Virginie Pommeret des Varennes, née Picart de Gaville,

« décédée le 20 avril 1880, dans sa 73^{ème} année, munie des Sacrements de l'Eglise,

« et de Monsieur Albin Nicolas Pommeret Des Varennes, Ancien Maire de la Ville d'Etampes, Ancien Conseiller Général du Dép^t de Seine-et-Oise

« décédé le 25 avril 1880, dans sa 84^{ème} année, muni des sacrements de l'Eglise,

« Dans leur hôtel à Etampes;

« Leur mère et père; belle-mère, grand'mère et grand'père.

« Priez pour eux. »¹⁰⁰

06.15. Nécrologie de son père à Senlis (1880) ¹⁰¹

« Séance du 13 mai 1880. – Présidence de M. le comte de Longpérier-Grimoard, président. – La séance est ouverte à 2 h. 1/2. – Étaient présents MM. Dupuis, Guérin, de Maricourt, Margry, Vatin, Vinet, membres du Bureau; et MM. Bernier, Bourgeois, Boursier, Grenier, Guibourg, Albert Guillemot, Emile Guillemot, E. Martin, Méteil, Muller, Vattier et Vernois.

¹⁰⁰ Faire-part de décès (feuille anopistographe, 21 cm sur 26,5, en vente sur un site d'enchères en ligne). Les numéros concernés de l'*Abeille d'Étampes* font défaut dans les collections publiques.

¹⁰¹ *Comptes rendus et mémoires du Comité archéologique de Senlis 6* (1880), pp. XIX-XX.

– Communications. – [...]

« Messieurs, dit-il, j'ai encore à vous annoncer une triste nouvelle aujourd'hui, car la mort est venue frapper un coup pénible au sein de notre Société, en nous enlevant M. des Varennes. – Le 27 avril dernier, cet homme de bien a quitté la terre, où les plus [p. XX] douces vertus le faisaient respectueusement chérir des siens et de tous ceux qui auraient désiré lui appartenir. Mais, huit jours avant cette sinistre date, il avait voulu suivre sa compagne bien aimée jusqu'au champ de repos, et les témoins d'une douleur si vraie, si profonde, s'attendaient hélas, à voir disparaître, très promptement, le survivant de ces deux inséparables, à qui Dieu fit une grâce particulière en mettant un terme à sa vie. M. Albin Nicolas Pommeret des Varennes, fils d'un conseiller secrétaire du Roi, receveur des Finances à Crépy, avant la Révolution française, et neveu d'un maire de Senlis, issu des anciennes familles de notre contrée, dont les armes parlantes deux pommes et une raie présentent une sorte de rébus très héraldique, s'était fixé à Etampes en 1828, après son mariage avec mademoiselle Picart de Gaville.

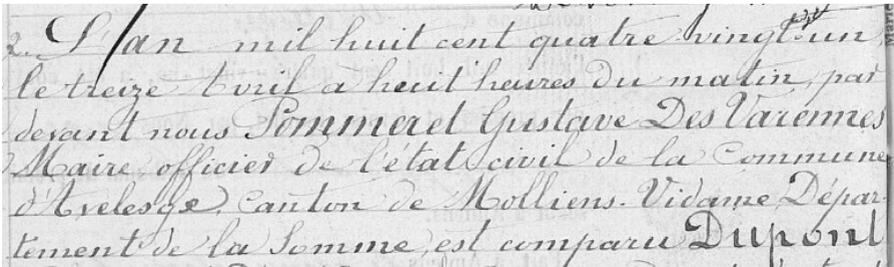
« Longtemps maire de cette ville et membre du conseil général de Seine-et-Oise, ce fut lui qui présida à l'inauguration de la statue élevée au célèbre naturaliste Geoffroy Saint-Hilaire, sur une des places d'Étampes, le 11 octobre 1857.

« À cette occasion, notre regretté collègue prononça un remarquable discours, écouté avec recueillement et plaisir, comme on entend toujours de nobles paroles quand elles semblent dictées à l'esprit par le cœur. M. des Varennes, laissant deux fils, héritiers de ses goûts et de son nom, après avoir eu le malheur de perdre leur frère aîné, officier distingué tué au Mexique en 1863, j'aime à croire que l'un d'entre eux, au moins, lui succèdera parmi nous, Messieurs, pour rappeler ici l'urbanité parfaite dont cet homme excellent était bien le véritable type. »

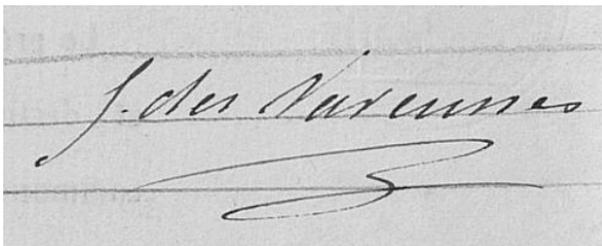
06.16. Recensement de Boissy (1881)

Rue des Châtaigniers, au château de Boissy, vivent : Léonce des Varennes, propriétaire, 43 ans ; Marie Branche de Flavigny, sa femme, 34 ans ; leurs quatre enfants : Gaston, 13 ans, Marguerite, 11 ans, Madeleine, 10 ans, et Antoinette, 4 ans ; Gustave Haemers, précepteur, 52 ans ; Germaniënée Vallée, 31 ans, institutrice ; Algisse Dessaint, 34 ans, cocher ; Clémence Moreau, 30 ans, femme de chambre ; Jeanne Buchet, 43 ans, cuisinière, Prosper Perrot, 29 ans, valet de chambre ; Pierrette Garnier, 29 ans, nourrice sur lieu ; Aimé Pierre Roulleau, 42 ans, jardinier ; Victorine Gingréau, 37 ans, sa femme ; leurs trois enfants : Marthe, 13 ans ; Henri, 10 ans ; Maria, 9 ans.

06.17. Son frère maire d'Avelesges (1881)



Le dix-huit cent quatre vingt un
le treize avril à huit heures du matin par
desant nous Sommeret Gustave Des Varennes
Maire officier de l'état civil de la Commune
d'Avelesges Canton de Molliens Vidame Départe-
ment de la Somme est comparu Dupont



J. des Varennes

06.18. Mariage de sa nièce Jeanne (1883) ¹⁰²

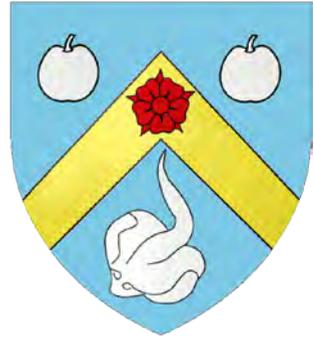
« Monsieur Philippe-Marie-Charles-Albert Bonnin de la Bonère, comte de Beaumont, épouse Mademoiselle Jeanne-Marie-Nicole Pommeret des Varennes. [...]

« La famille Pommeret des Varennes est originaire du Valois : Albin-Nicolas Pommeret des Varennes, ancien maire de la ville d'Étampes, fils de Jean-Louis-Nicolas Pommeret des Varennes et d'Antoinette-Gabrielle de Belleval, épousa, en 1828, Jeanne-Virginie Picart de Gaville, dont : Anatole Pommeret des Varennes, capitaine d'infanterie, tué à l'ennemi au Mexique ;

« Gustave Pommeret des Varennes qui épousa, en 1865, à Amiens, Xavière-Marie-Antoinette de Morgan-Frondeville, dont la future épouse ;

« Léonce Pommeret des Varennes.

« Armes : d'azur, au chevron d'or chargé d'une rose de gueules, accompagné de deux pommes d'argent en clef et d'une raie de même en pointe. »



Blason des Pommeret des Varennes (B.G.)

06.20. Élu ¹⁰³ conseiller municipal de Boissy-le-Sec (1884)

¹⁰² H. Gourdon de Genouillac, in *L'Art et la Mode* 31 (1883), p. 4.

¹⁰³ Ou réélu : nous ne savons pas pour l'instant s'il avait déjà été élu conseiller municipal en janvier 1878, car à cette date l'*Abeille d'Étampes* ne donne pour les villages que les noms des maires et adjoints élus, qui sont alors pour Boissy-le-Sec, respectivement, Puis et [Jules] Barrué (*Abeille* du 26 janvier 1878, p. 2). Cependant le maire Michel Olivier décède le 13 novembre 1878 et il est remplacé par son adjoint Jules Barrué entre le 5 janvier et le 7 février 1879 (d'après le registre de l'état civil) ; ce dernier est lui-même remplacé entre le 14 et le 24 mai 1884 par Alphonse Brossard, en exercice au moins jusqu'au 26 mai (toujours d'après le registre d'état civil).

Les numéros de l'*Abeille d'Étampes* concernant ces élections ne sont pas conservés dans les collections publiques, mais cette réélection se déduit du fait qu'il fut élu maire par le Conseil municipal (voir plus bas). Le maire élu est alors Henry Gibier.

06.21. Admis au Cercle Agricole (1885) ¹⁰⁴

« Au Cercle agricole :

« Résultat du dernier scrutin : ont été admis, MM. le comte de Malestroit de Bruc, le marquis Guilhem de Pothuau, Daniel de La Chaussée, Léonce des Varennes, le marquis de Tramecourt, le comte René de Bueil, le comte de Roquefeuil-Pradt. »

06.22. Recensement de Boissy (1886)

Rue des Châtaigniers, au château de Boissy, vivent : Léonce des Varennes, propriétaire, 46 ans ; Marie Branche de Flavigny, sa femme, 37 ans ; leurs quatre enfants : Gaston, 17 ans, Marguerite, 14 ans, Madeleine, 14 ans, et Antoinette, 7 ans ; Germaniënée Vallée, 34 ans, institutrice ; Pierre Imbert, 28 ans, valet de chambre ; Eugénie Garnier, 25 ans, femme de chambre ; Clémence Naveau, 46 ans, cuisinière ; Hunert Rasles, 22 ans, cocher ; Jules Raoul, 27 ans, jardinier ; Françoise Gary, 26 ans, sa femme ; leurs quatre enfants : Louise, 7 ans ; Blanche, 5 ans ; Gaston, 3 ans ; Henriette, 1 an.

06.23. Remplace le maire démissionnaire (fin 1887) ¹⁰⁵

« N°18. – L'an mil huit cent quatre-vingt-sept, le vingt et un octobre, à quatre heures du soir, par devant nous Gibier Henri,

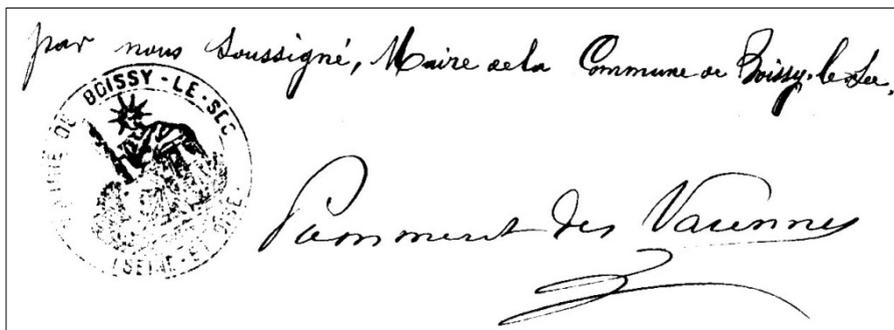
¹⁰⁴ *Le Gaulois* 979 (18 mars 1885), p. 2.

¹⁰⁵ Les numéros de l'*Abeille d'Étampes* qui pourraient nous éclairer sur cet épisode manquent dans les collections publiques.

maire et officier de l'état civil de la commune de Boissy-le-Sec, arrondissement d'Étampes, département de Seine-et-Oise ... »

« N°19 – L'an mil huit cent quatre-vingt-sept, le onze novembre, à midi, par devant nous Denis Guérout, adjoint, remplissant les fonctions de maire et officier de l'état civil de la commune de Boissy-le-Sec, arrondissement d'Étampes, département de Seine-et-Oise, par suite de la démission de Henri Gibier... »¹⁰⁶

« N°20. – L'an mil huit cent quatre-vingt-sept, le trente décembre, à midi, par devant nous, Léonce Pommeret des Varennes, maire et officier de l'état civil de la commune de Boissy-le-Sec... »



Signature comme maire au début de 1888

06.24. Réélu maire de Boissy-le-Sec (1888)

« Les élections dans l'arrondissement. – Canton d'Étampes. – Boissy-le-Sec. – Brossard, Turquis, Pommeret des Varennes, Roger, Matigny, Barrué, Siroux, Maureau, Hautefeuille,

¹⁰⁶ Il faut noter que l'acte porte tout de même encore la signature de Henri Gibier à côté de celle de Guérout.

Saysset, Legendre, Gaurat. – Maire, Pommeret des Varennes, Adjoint, Barrué. »¹⁰⁷

06.25. Recensement de Boissy (1891)

Au château de Boissy, rue des Châtaigniers, vivent : Léonce Pommeret des Varennes, âgé de 51 ans, propriétaire ; Marie Branche de Flavigny, 42 ans, sa femme ; leurs quatre enfants : Gaston, 22 ans ; Marguerite, 19 ans ; Madeleine, 18 ans ; Antoinette, 12 ans ; ainsi que leurs sept domestiques : Louis Guibault, 30 ans, cocher ; Marc Piguet, 36 ans, maître d'hôtel ; Octavie Liegevis, 28 ans, cuisinière ; Baptiste Robineau, 19 ans, valet de chambre ; Aline Bardon, 42 ans, femme de chambre ; Clotilde Lindet, 24 ans, femme de chambre ; Germaniée, 38 ans, institutrice ; leur jardinier et sa famille : Jules Raoult, 32 ans, jardinier ; Eulalie Garry, 31 ans, sa femme ; leurs quatre enfants : Blanche, 10 ans ; Henri, 8 ans ; Henriette, 6 ans ; Gustave, 4 ans.

06.26. Président de la Société des pompiers (1891)¹⁰⁸

La Société des sapeurs-pompiers de Boissy-le-Sec (n°224 du répertoire du département), composée de 22 hommes et présidée par le maire, Léonce Pommeret des Varennes, est approuvée le 9 février 1894.

¹⁰⁷ *Abeille d'Étampes* du 26 mai 1888, p. 2. Étaient maires avant lui Jules Barrué (1880-1884) et Henri Gibier (1884-1888).

¹⁰⁸ Ministère de l'intérieur, *Rapport sur la situation des Sociétés de secours mutuels présenté par la Commission supérieure d'encouragement et de surveillance des Sociétés de secours mutuels*, Paris, Imprimerie nationale, 1902, p. 942.

06.27. Réélu maire (1892)

« Élection des maires et adjoints. – Les scrutins pour la nomination des maires et adjoints de l'arrondissement d'Étampes ont donné les résultats suivants : – Canton d'Étampes. – [...] Boissy-le-Sec. – M. Pommeret des Varennes, *maire*. – M. Guérout, *adjoint*. »¹⁰⁹

06.28. Réélu simple conseiller municipal (1896)

« Les nouveaux conseils municipaux de l'arrondissement d'Étampes. – [...] Canton d'Étampes – [...] Boissy-le-Sec. – MM. E. Roger, A. Naudin, D. Guérout, F. Turquis, A. Brossard, Ch. Houdy, J. Marsault, A. Maureau, L. Matigny, Pommeret des Varennes, R. Desrolles, P. Barrué. – E. Roger, *maire* ; Brossard, *adjoint*. »

06.29. Recensement de Boissy (1896)

Au château de Boissy, rue des Châtaigniers, vivent : Léonce Pommeret des Varennes, âgé de 56 ans, propriétaire ; Berthe de Flavigny, 47 ans, sa femme ; deux de leurs quatre enfants : Gaston, 27 ans, et Marie, 17 ; leur employée Germaniée Vallée, 44 ans, institutrice ; leurs six domestiques : Aline Bardon, 48 ans, femme de chambre ; Clotilde Lindet, 31 ans, femme de chambre ; Berthe Pavard, 30 ans, cuisinière ; Pierre Salmon, 38 ans, maître d'hôtel ; Henri Roulleau, 23 ans, valet de chambre ; Théodore Bertheau, 23 ans, cocher.

¹⁰⁹ *Abeille d'Étampes* du 21 mai 1892, p. 2 (les résultats pour Boissy manquent au numéro précédent du 14 mai, p. 2).

06.30. Mariage de sa fille Marie à Étampes (1898)



« MARIAGES

« En l'église Saint-Basile d'Étampes on vient de célébrer le mariage de M^{lle} Marie des Varennes, fille de M. Léonce des Varennes et de M^{me}, née Flavigny, avec le baron Jacques de Villoutreys de Brignac, fils du baron de Villoutreys de Brignac et de la baronne, née Kersabiec.

« Les témoins étaient, pour la mariée, MM. Gustave des Varennes et de Commines de Marsilly, ses oncles, et pour le marié, le marquis de Villoutreys de Brignac, son oncle, et le comte de Fresnay, son beau-frère.

« À l'issue de la cérémonie, un lunch de cent couverts par petites tables a été servi dans les salons et les jardins de l'hôtel des Varennes.

« La veille, pendant la soirée de contrat, à laquelle assistaient toutes les notabilités de la région, la corbeille et les nombreux cadeaux ont été très remarquables.

« Dans la corbeille : un collier de diamants, une parure en diamants, bracelet perles et émaux, bague émeraude et diamants, bague chevalière, fourrures zibeline, dentelles, éventail, missel, etc.

« Parmi les principaux donateurs :

« M^{me} des Varennes, M^{me} de Flavigny, M. et M^{me} des Varennes, M. et M^{me} du Mas, marquis de Villoutreys, comtesse de Villoutreys, baron et baronne du Marcy, M. Gaston des Varennes, comte et comtesse de Fresnoy, M^{lle} de Villoutreys,

vicomte et vicomtesse de Maquillé, comte et comtesse Ph. de Beaumont, comte de Pontéyès. M.de Commines de Marcilly, vicomte et vicomtesse de Rochebouët, baronne Le Pelletier, baron et baronne M. Le Pelletier de Glatigny, comte et comtesse G. de Villoutreys, comte et comtesse A. de Villoutreys, comte et comtesse J. de Villoitreys, vicomte et vicomtesse L. de Maquillé, M. et M^{me} de Berville, vicomte et vicomtesse de Kersabiec, M. et Mme de La Bastille.

« Comte et comtesse de Bammeville, M. et Mme de Bossoreille, comte G. de Fresnay, M. et Mme de Cherel, vicomte J. de La Morinière, vicomtesse de Bersabiec, comtesse de Lozé, comte du Reau, baron et baronne J. Le Pelletier, vicomte F. de Villoutreys, baron et baronne de Champrel, M. et Mme Bonttier, baron et baronne H. Le Pelletier, baron et baronne de Vélard, M. et Mme de Combles, comtesse A. de Villoutreys, marquis et marquise de Vaujuas-Langan, comte et comtesse de Vanjuas-Langan, comtesse P. de Villoutreys, M. et Mme de La Tullaye, lady Tufton, vicomte et vicomtesse de Chabot, comte et comtesse de Rilly, comte et comtesse de Baglion, marquis et marquise de La Celle, M. et M^{me} Dufaure, comte et comtesse de Tréveneuc, M. et M^{me} de Charmasse, vicomte et vicomtesse de La Bigne, vicomte et vicomtesse de Saint-Léon, M. et M^{me} de Charnacé, comte et comtesse d'Armaillé, baron et baronne de La Paumelière, comte et comtesse de Quatrebarbes, marquis de Barthélémy, comte et comtesse du Pujet, vicomte et vicomtesse Lavaurs, M. et M^{me} de Bagneaux, vicomte et vicomtesse de Barral, comte et comtesse du Houssoy, M^{lles} de Poly, Perquer, Valée, de Chérel, Nivière, de Vaujuas-Langan, de Vigneral, de Berville, Gicquel, de Lestainville, de Courcy, etc. »¹¹⁰

¹¹⁰ *Le Gaulois* 6056 (24 juin 1898), p. 2

06.31. Mariage à Étampes de sa fille Marie (1898)

« N°26 De Villoutreys de Brignac et Pommeret des Varennes.
- L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, le lundi vingt juin à six heures du soir, par devant nous Édouard Joseph Béliard officier de l'état civil de la dite ville, département de Seine-et-Oise, officier d'académie, sont comparus Marie Anne Jacques de Villouterys de Brignac¹¹¹, propriétaire, âgé de vingt-huit ans, demeurant au château de Clairembault, commune de Saint-Rémy-en-Mauges (Maine-et-Loire), et y étant né le dix avril mil huit cent soixante-dix, fils majeur de Raoul de Villoutreys de Brignac, aussi propriétaire, âgé de soixante-un ans, et de Marie-Anne de Siochan de Kersabiec, son épouse, sans profession, âgée de cinquante-trois ans, demeurant ensemble au dit château de Clairembault, et demoiselle Antoinette Marie Pommeret des Varennes, sans profession, âgée de vingt ans, demeurant à Étampes rue Saint-Jacques numéro onze avec ses père et mère, née en la commune de Boissy-le-sec (Seine-et-Oise), le dix-sept mai mil huit cent soixante-dix-huit, fille mineure de Léonce Pommeret des Varennes, propriétaire âgé de cinquante-huit ans et de Marie Berthe Louise Branche de Flavigny son épouse, sans profession, âgée de quarante-neuf ans, demeurant à Étampes rue et numéro susdits, ici présents et consentants au mariage de leur fille. Lesquels nous ont présenté leurs actes de naissance, un certificat délivré par maître Prat-Marca, notaire à Étampes, à la date de ce jour, constatant que les futurs époux ont fait un contrat de mariage devant lui le dit jour, et les actes de publication du présent mariage faits tant en cette mairie qu'en celle de Saint-Rémy-en-Mauges, les deux dimanches cinq et douze de ce mois, sans opposition. Et, après avoir visé ces pièces pour être annexées, nous en avons donné lecture aux parties comparantes assistées des quatre témoins ci-après

¹¹¹ Décédé le 27 mai 1922 au château du Plessis-Clérembault.

nommés et qualifiés, ainsi que du chapitre six du titre du mariage, sur les droits et devoirs respectifs des époux. Ensuite nous avons reçu la déclaration de Marie Anne Jacques de Villouterys de Brignac, qu'il prend pour son épouse la demoiselle Antoinette Marie Pommeret des Varennes, et celle de la demoiselle Antoinette Marie Pommeret des Varennes qu'elle prend pour son époux Marie Anne Jacques de Villouterys de Brignac. En conséquence nous avons déclaré au nom de la loi que Marie Anne Jacques de Villouterys de Brignac et Antoinette Marie Pommeret des Varennes sont unis par le mariage. Tout ce que dessus fait publiquement à Étampes en l'hôtel de la mairie les dits jour, mois en an, en présence de Gustave Pommeret des Varennes, propriétaire, maire d'Avelesges, âgé de soixante-cinq ans, oncle de l'époux demeurant à Avelesges (Somme), Auguste Arthur de Commines de Marsilly, propriétaire, âgé de cinquante-sept ans, demeurant à Saint-Lô (Manche), cousin de l'épouse, Ernest, marquis de Villouterys de Brignac, maire de Chaudron (Maine-et-Loire), y demeurant, âgé de soixante-sept ans, oncle de l'époux, et de comte Jean de Fresnay, propriétaire, âgé de trente-un ans, demeurant à Montigné (Mayenne), beau-frère de l'époux, qui ont signé avec les époux, leurs pères et mères, et nous, maire sus-nommé, après lecture faite. – [Signé :] A. M. Pommeret des Varennes - Villouterys de Brignac. – M. A. Siochan de Kersabiec de Villouterys de Brignac – Berthe Branche de Flavigny – Leonce Pommeret des Varennes – M^{is} de Villouterys de Brignac – G. Pommeret des Varennes – Charles de Commines de Marsilly – C^{te} de Fresnay – E. Béliard. »

à M. Pommeret des Varennes.
M. X. G. De Villoutreux De Prignac
De Villoutreux de Prignac
No. 2 de Versailles de Villambert de Prignac
Berthe Branche de Prignac
Léon Pommeret des Varennes
M. de Villoutreux
de Prignac
G. Commet des Varennes
R. De Commet de Prignac
C. G. de Prignac
H. Prignac

06.32. Mariage de son fils Gaston à Orléans (1899)

Voyez la notice que nous consacrons à Gaston Pommeret des Varennes en temps que poilu de Boissy.

06.33. Réélu conseiller municipal de Boissy (1900)

« Les Élections municipales dans la région. – Scrutin du 6 mai 1900. [...] – Canton d'Étampes. – Boissy-le-Sec. – Élus : MM. Turquis ; Roger ; Naudin ; Guérout ; Houdy Charles ;

Matigny ; Brossard Alphonse ; Desrolles ; Maureau ; Barrué. Deux ballotages. »¹¹²

« Le scrutin de ballottage dans la région. – Canton d'Étampes. – Boissy-le-Sec. – Élus : MM. Pommeret des Varennes Léonce ; Marsault Joseph »¹¹³

« Les nouveaux conseils municipaux de l'arrondissement d'Étampes. [...]– Canton d'Étampes – [...] Boissy-le-Sec. – *Maire*, Roger Émile, *Adjoint*, A. Brossard.

« Turquis François, Naudin Auguste, Guérout Denis, Houdy Charles, Matigny Léandre, Desrolles Rose, Maurau Philomène, Barrué Paul, Pommeret des Varennes, Marsault Joseph. »¹¹⁴

06.34. Recensements de Boissy et d'Étampes (1901)

Au château de Boissy, rue des Châtaigniers, vivent : Léonce des Varennes, âgé de 61 ans ; Berthe Branche de Flavigny, 55 ans, son épouse ; Gaston des Varennes, 32 ans, leur fils ; Marie de Fougeroux, 28 ans, leur bru.

A côté : Jules Lenoir, 50 ans, jardinier employé par Léonce des Varennes ; Jeanne Bizard, 51 ans, sa femme ; Henri Lenoir, 16 ans, leur fils, garçon jardinier également employé par Léonce des Varennes.

À Étampes, au n°11 de la rue Saint-Jacques, vivent : Léonce des Varennes, âgé de 61 ans, sans profession ; Berthe Pranche [sic] de Flavigny, 54 ans, son épouse ; Joséphine Provost Leclerc, 48 ans, domestique ; Paul Lasnier, 22 ans, domestique ; Moïse Gaubaud, 43 ans, cocher.

¹¹² *Abeille d'Étampes* du 12 mai 1900, p. 2.

¹¹³ *Abeille d'Étampes* du 19 mai 1900, p. 2.

¹¹⁴ *Abeille d'Étampes* du 26 mai 1900, pp. 1-2.

06.35. Décès de sa belle-sœur épouse de Gustave (1902)

M

Monsieur des Varennes.

Le Comte et la Comtesse Philippe de Beaumont.

La Baronne de Morgan-Frondeville, en religion, Sœur
Thomassine de Jesus, Carmélite, le Comte et la Comtesse Gustave
de Hauteclouque, Monsieur et Madame Léonce des Varennes.

Le Comte Henri de Hauteclouque, Capitaine breveté au 124^e
Régiment d'Infanterie et la Comtesse Henri de Hauteclouque et
leurs enfants, le Comte et la Comtesse Adrien de Hauteclouque et
leurs enfants, le Comte Wallerand de Hauteclouque, Capitaine écuyer
à l'École de Cavalerie de Saumur, Chevalier de la Légion d'Honneur et
la Comtesse Wallerand de Hauteclouque et leurs enfants, Monsieur
et Madame Gaston des Varennes, le Baron de Maroy, Capitaine
breveté au 113^e Régiment d'Infanterie et la Baronne de Maroy et
leurs enfants, Monsieur et Madame Henri du Meas et leurs enfants,
le Baron et la Baronne de Villoutroy et leur fille.

La Baronne de Morgan, la Comtesse Aymar de la
Rochevoucauld, née de Morgan de Bellay, la Marquise
de Marcieu, douairière, la Comtesse Guy de Marcieu, le Marquis
de Piolenc, le Comte et la Comtesse Ludovic de Piolenc, le Comte
et la Comtesse de Laurencin-Beaufort.

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils
viennent d'éprouver en la personne de

Madame Pommeret des Varennes,

née Marie-Antoinette Kavière de Morgan-Frondeville

leur épouse, mère, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante
et cousine germaine, décédée à Avellesges (Somme) le 8 Mai 1902
dans sa 59^e année, munie des Sacraments de l'Église.

Priez pour Elle!

Avellesges, Somme.

06.36. Réélu conseiller municipal de Boissy (1900)

« Les Élections municipales dans la région. – Scrutin du 6 mai 1900. [...] – Canton d'Étampes. – Boissy-le-Sec. – Élus : MM. Turquis ; Roger ; Naudin ; Guérout ; Houdy Charles ; Matigny ; Brossard Alphonse ; Desrolles ; Maureau ; Barrué. Deux ballotages. »¹¹⁵

« Le scrutin de ballottage dans la région. – Canton d'Étampes. – Boissy-le-Sec. – Élus : MM. Pommeret des Varennes Léonce ; Marsault Joseph »¹¹⁶

« Les nouveaux conseils municipaux de l'arrondissement d'Étampes. [...] – Canton d'Étampes – [...] Boissy-le-Sec. – *Maire*, Roger Émile, *Adjoint*, A. Brossard.

« Turquis François, Naudin Auguste, Guérout Denis, Houdy Charles, Matigny Léandre, Desrolles Rose, Maurau Philomène, Barrué Paul, Pommeret des Varennes, Marsault Joseph. »¹¹⁷

06.37. Élu conseiller municipal (1904)¹¹⁸

« Les Élections municipales dans la région. – Résultats complets du 1er mai 1904. – Canton d'Étampes. – Boissy-le-Sec. – Élus : MM. Roger, Maurau, Turquis, Naudin, Barrué, Desrolles, Brossard, Matigny, Pommeret des Varennes. – Trois ballotages. »

06.38. Recensement de Boissy (1906)

Au château de Boissy, rue des Châtaigniers, vivent : Léonce des Varennes, né en 1839 à Étampes, propriétaire ; Berthe Branche de Flavigny, née en 1845 à Oissons (Aisnes), son

¹¹⁵ *Abeille d'Étampes* du 12 mai 1900, p. 2.

¹¹⁶ *Abeille d'Étampes* du 19 mai 1900, p. 2.

¹¹⁷ *Abeille d'Étampes* du 26 mai 1900, pp. 1-2.

¹¹⁸ *Abeille d'Étampes* du 7 mai 1904, p. 2.

épouse ; Gaston Pommeret des Varennes, né en 1869 à Soissons, leur fils, propriétaire ; Marie de Fougeroux, née en 1872 à Orléans (Loiret), bru.

A côté : Maxime Huguet, né en 1876 à Thésée (Loir-et-Cher), jardinier employé par Léonce des Varennes ; Marguerite Gallot, née à Étréchy en 1884, son épouse ; leur fille Suzanne née en 1903 à Aigleville (Eure) et leur fils Robert né en 1905 à Étréchy.

À Étampes, au n°11 de la rue Saint-Jacques, vivent : Léonce Pommeret des Varennes, né en 1839 à Étampes, sans profession ; Berthe de Flavigny, née en 1848 à Soissons, son épouse ; Andre Lesage, né en 1891 à Étampes, leur valet de chambre ; Philibert Limosin, né en 1874 à Saint-Martin-du-Tartre, aussi valet de chambre ; Amélie Saunier, née en 1883 à Curdin, leur cuisinière ; Suzanne Bagneux, née en 1885 à Roinville-sous-Dourdan, leur femme de chambre.

06.39. Recensement de Boissy (1911)

Le recensement de Boissy de 1911 donne exactement les mêmes informations qu'en 1906, en y ajoutant deux nouveaux enfants du jardinier des Pommeret des Varennes, Odette et Roland Huguet, nés à Boissy-le-Sec respectivement en 1907 et 1910.

À Étampes, au n°11 de la rue Saint-Jacques, vivent : Léonce Pommeret des Varennes, né en 1839 à Étampes ; propriétaire ; Berthe Pommeret des Varennes, née en 1848 à Soissons, son épouse ; Alphonse Hiron, né en 1865 à Mazelles, leur maître d'hôtel ; Eugénie Besnard épouse Hiron, née en 1870 à Ouzouers, leur cuisinière ; Gabrielle Gauthier, née en 1889 à Rochecarbon, leur femme de chambre ; Henri Mathieu, née en 1893 à Saint-Patrier, leur valet de chambre.

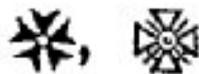
06.40. Sa calèche devant le château de Boissy (vers 1912) ¹¹⁹



Calèche des Pommeret des Varennes au château, vers 1912

06.41. Mort d'un gendre à la bataille de la Marne (1914)

« Marcy (Louis-Fernand-Joseph, Baron Andras de), Légion d'Honneur et Croix de guerre (palme), Saint-Cyrien, chef de bataillon au 2^e Zouaves.



« Servit 14 ans au 5^e bataillon de Chasseurs, passa dans l'État-Major, puis au 2^e Zouaves. Mortellement blessé, le 14 septembre 1914, près de Crouy (Aisne), à la tête de son bataillon, succomba le 16 à ses glorieuses blessures.

« Citation : Officier supérieur de grande valeur, et doué des plus belles qualités militaires ; a été mortellement frappé, le 14 septembre 1914, en entraînant son bataillon pour le porter à l'assaut de positions formidablement retranchées.

« [Né à Nevers le 3 novembre 1864. Fils du C^{te} de Marcy et de la C^{tesse} née Blanche de Bouillé. Marié à M^{lle} Marguerite

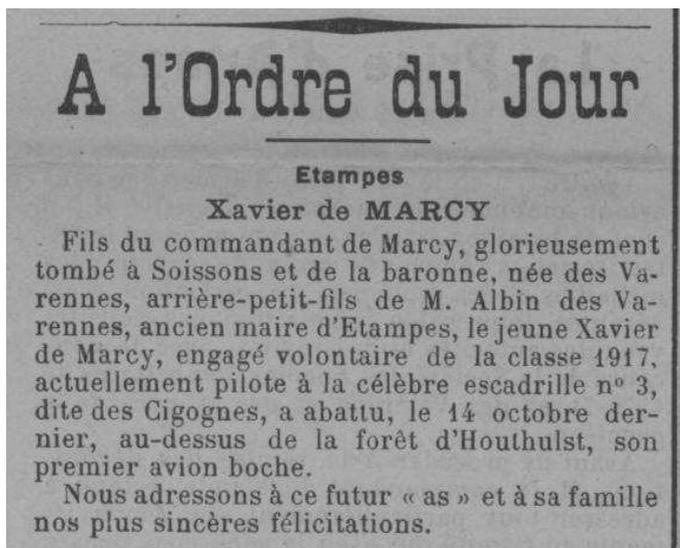
¹¹⁹ Carte postale sans numéro de la veuve Thomas.

Pommeret des Varennes, fille de M. et de M^{me} née de Flavigny,
— dont trois enfants.] »¹²⁰

06.42. Décès de sa femme (1915)

Voyez la notice suivante.

06.43. Un de ses neveux aviateur (1917) ¹²¹



06.44. Chasse gardée (septembre 1918) ¹²²



¹²⁰ *Tableau d'honneur, morts pour la France. Guerre de 1914-1918* (in-8°, 1087 p.), Paris, La Fare, 1921, p. 629.

¹²¹ *Abeille-Réveil d'Étampes* du 27 octobre 1917, p. 2.

¹²² *Abeille-Réveil* (14 septembre 1918), p. 3.

La chasse est réservée sur les terres, bois et friches des fermes de *Villeneuve-les-Fourches* et de *Venant* appartenant à M. Hautefeuille.

La chasse est interdite et sera sévèrement gardée sur les terres appartenant à M. des Varennes, à *Boissy-le-Sec*, ou louées par lui.

06.44. Décès à Étampes le 15 novembre 1918 ¹²³

Monsieur des VARENNES

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de M. des Varennes, pieusement décédé dans sa 80^e année. Il était le père de M. Gaston des Varennes, de la Baronne de Marcy, de Mme du Mas et de la Baronne de Villoutreys. Le service aura lieu à Etampes, à l'église Notre-Dame, sa paroisse, le lundi 18 novembre, à 9 heures 15.

Départ Paris-Orsay à 8 heures 03.

Le présent avis tient lieu d'invitation.

ÉTATS CIVILS

Commune d'Etampes

NAISSANCES

DÉCÈS

15 novembre 1918. — Du 15. Ben Mahomed Belga Ceni, 25 ans, travailleur agricole Tunisien, rue Saint-Antoine, 20. — Léonce Pommeret des Varennes, 81 ans, propriétaire, rue Saint-Jacques, 11. — Du 18. Konrard Gimbel, 26 ans, unter officier au 7^e d'infanterie, prisonnier de guerre du dépôt d'Etampes, rue de la Cordonnerie, 33.

¹²³ *Abeille-Réveil d'Étampes* du 16 novembre 1918, p. 3 (1^{ère} coupure), et du 23 novembre 1918, p. 3 (autres coupures).

NÉCROLOGIE

Léonce des VARENNES.

Lundi matin ont été célébrées les obsèques de M. Léonce des Varennes, décédé, comme nous l'avons relaté la semaine dernière, vendredi matin, 15 novembre, à l'âge de 80 ans. Une foule nombreuse, parmi laquelle de nombreuses personnalités d'Etampes et des communes avoisinantes, honora de sa présence la cérémonie religieuse, célébrée en l'église Notre-Dame, et accompagna la dépouille mortelle de notre estimé concitoyen à l'ancien cimetière Notre-Dame où eut lieu l'inhumation, dans un tombeau de famille.

M. Léonce des Varennes était un Etampois de vieille race qui jouissait de la sympathie générale. Fils de M. Albin des Varennes, maire d'Etampes en 1848, conseiller général du Département de la Seine, fondateur en notre ville et premier président de l'Œuvre de la Providence (orphelines), il s'adonna lui aussi aux œuvres charitables chrétiennes et assura la présidence du Conseil d'administration de l'Œuvre de la

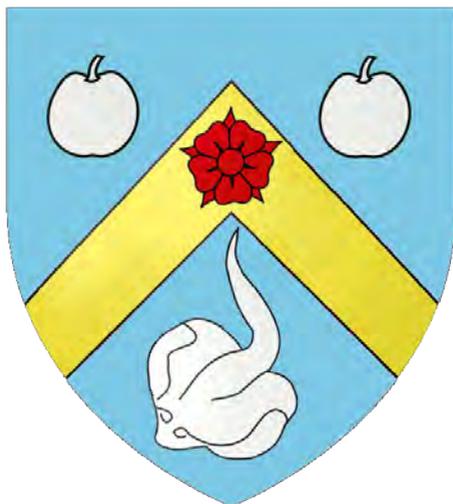
Providence ainsi que celle du Comité des Ecoles libres de notre ville.

M. Léonce des Varennes remplit également les fonctions de Maire à Boissy-le-Sec où il sut conquérir tous les cœurs, par son dévouement à la bonne gestion des affaires municipales,

Son état de santé l'obligea à rentrer dans la vie privée et la mort de son épouse, Mme des Varennes, présidente de la Société de secours aux Blessés militaires, survenue en 1915, fut pour lui un coup funeste. Il s'est éteint doucement entouré de l'affection de ses enfants.

Nous prions ces derniers et toute sa famille d'accepter l'expression de nos plus vives condoléances.

M. et Mme Gaston DES VARENNES, la Baronne de MARCY et ses enfants, M. et Mme DU MAS et leurs enfants, le Baron et la Baronne DE VILLOUTREYS et leurs enfants remercient toutes les personnes qui ont assisté aux obsèques de M. DES VARENNES, leur-regretté père, grand-père et arrière-grand-père, et présentent leurs excuses à celles qui n'auraient pas été invitées.



07. La châtelaine : Berthe Branche de Flavigny – 1848-1915

07.01. Ascendance ¹²⁴

Certificat de noblesse : « Branche de Flavigny (Rheims, Laon). 31 mars 1732. Chérin. »

07.02. Naissance de jumelles à Soissons (1848)

« N°123. Branche de Flavigny Marie Berthe Louise enfant légitime – L’an mil huit cent quarante huit, le neuf juin à neuf heures du matin, en l’hôtel de la mairie et par devant nous Ange Constant Meurizet, membre du conseil municipal de la ville de Soissons, chef lieu d’arrondissement, département de l’Aisne,



faisant par délégation les fonctions d’officier de l’état civil, est comparu le sieur Alexandre Pierre Gustave Branche de Flavigny, propriétaire demeurant à Soissons rue des Cordeliers âgé de trente sept ans, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu’il a déclaré être né le jour d’hier à huit heures du matin, en son domicile de lui comparant et de dame Henriette Léonie Beauvisage de Seuil son épouse âgée de vingt sept ans, auquel enfant il a été donné les prénoms de Marie Berthe Louise¹²⁵. Le présent acte a été rédigé en présence des sieurs Michel Aimé Marie Gondallier de Tugny, propriétaire, âgé de

¹²⁴ Louis de la Roque et Édouard de Barthélémy (éd.), *Catalogue de Certificats de noblesse délivrés par Chérin pour le service militaire. 1781-1789*, Paris, E. Dentu, Auguste Aubry et Schlesinger frères, 1864, p. 12.

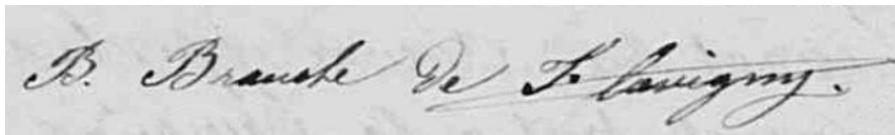
¹²⁵ Le prénom de Louise, d’abord oublié, a été ajouté par un renvoi en marge approuvé de tous les signataires de l’acte.

quarante huit ans et Jean Louis Antoine Richard, notaire agé de quarante ans, tous deux demeurant à Soissons, lesquels ont signé avec nous et le comparant le présent acte après lecture faite. – [Signé :] Branche de Flavigny – Richard – Gondallier de Thugny – A. Meurizet.

« N°124. Branche de Flavigny Marie Félicie Antoinette enfant légitime – L’an mil huit cent quarante huit, le neuf juin à neuf heures du matin, en l’hôtel de la mairie et par devant nous Ange Constant Meurizet, membre du conseil municipal de la ville de Soissons, chef lieu d’arrondissement, département de l’Aisne, faisant par délégation les fonctions d’officier de l’état civil, est comparu le sieur Alexandre Pierre Gustave Branche de Flavigny, propriétaire demeurant à Soissons rue des Cordeliers âgé de trente sept ans, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu’il a déclaré être né le jour d’hier, en son domicile à huit heures et un quart du matin, de lui comparant et de dame Henriette Léonie Beauvisage de Seuil son épouse agée de vingt sept ans, auquel enfant il a été donné les prénoms de [~~Louise~~] Marie *Félicie Antoinette*¹²⁶. Le présent acte a été rédigé en présence des sieurs Michel Aimé Marie Gondallier de Tugny, propriétaire, agé de quarante huit ans et Jean Louis Antoine Richard, notaire agé de quarante ans, tous deux demeurant à Soissons, lesquels ont signé avec nous et le comparant le présent acte après lecture faite. – [Signé :] Branche de Flavigny – Richard – Gondallier de Thugny – A. Meurizet.

¹²⁶ Le prénom de *Louise* d’abord porté a été rayé, puis les prénoms *Félicie Antoinette* ajoutés par un renvoi en marge, le tout approuvé de tous les signataires de l’acte.

07.03. Mariage (1868)



Voyez la notice précédente n°6. Il faut noter de plus que Marie Berthe se marie au même lieu et le même jour que sa sœur jumelle Marie Félicie, qui épouse de son côté Jules Ferdinand Balahu de Noiron.

07.04. Naissance de ses quatre enfants (1869-1878)

Gaston à Soissons en 1869 ; Marguerite et Madeleine à Étampes en 1871 et 1872 (notice précédente) ; Marie à Boissy-le-Sec en 1878 (idem).

07.05. Don à la paroisse (1882)

La paroisse de Boissy-le-Sec fait l'acquisition d'un harmonium Alexandre à deux jeux. Madame des Varennes en offre le buffet.¹²⁷

07.06. Membre du Comité de la Croix Rouge (1892)

Mme Varennes, membre du comité depuis sa fondation en 1892 (cf. *infra*).

¹²⁷ Archives diocésaine d'Évry K 02-71, cité par Frédéric Gatineau dans sa base de données inédite *Exonna Sancta*.

07.07. Présidente du Comité de la Croix Rouge (1903)

Mme des Varennes, présidente du comité à partir de 1903, à la place de M^{me} Chenu, nommé présidente d'honneur (cf. *infra*).

07.08. Discours lors d'une assemblée générale (1913) ¹²⁸

« Société de Secours aux Blessés militaires
« des Armées de Terre et de Mer
« Croix-Rouge Française

« L'Assemblée générale de la Société avait réuni dans le grand salon de notre Hôtel de Ville gracieusement ouvert à la Société par M. le Maire d'Étampes, un nombre exceptionnellement important de dames et de souscripteurs.

Le Comité au complet assistait à la réunion, qui était présidée par M. Bouilloux-Lafont, maire ; M. le Docteur Grenet, président; M^{me} Chenu, présidente honoraire, et M^{me} Pommeret des Varennes, présidente.

M. le Docteur Grenet a pris le premier la parole en ces termes :

« Monsieur le Maire,

« Au temps, que vous avez connu comme moi, où il existait une classe qui se nommait Rhétorique et où l'on étudiait l'art de faire avec méthode un discours latin ou français, j'ai appris que toute harangue doit avoir un exorde et que cet exorde est une sorte de présentation de l'orateur à son public, et du sujet du discours à ceux qui vont l'écouter. Aujourd'hui vraiment, je puis me dispenser de présentation.

« La Société de Secours aux Blessés Militaires des Armées de Terre et de Mer, vous ne la connaissez pas seulement de nom , et dans votre amour du pays, vous n'avez pu rester indifférent à une œuvre associée aux destinées de notre armée dans toutes les

¹²⁸ *Abeille d'Étampes* du 8 mars 1913, p. 2.

parties du monde ; votre bon cœur n'est pas sans avoir été ému de toutes les souffrances qu'endurent nos soldats, les pionniers de notre civilisation et les semeurs des belles et grandes idées que la France inlassable lance depuis des siècles à travers le monde. Sachant votre intelligence toujours en éveil, votre activité, votre volonté de tout pénétrer, je suis sûr que depuis longtemps vous avez étudié et le but général de la Société et les moyens variés qu'elle emploie pour atteindre ce but : réparation des hôpitaux auxiliaires, des infirmeries de gare, des dispensaires-écoles, secours aux officiers, aux légionnaires et aux coloniaux, grâce aux œuvres du Mont-des-Oiseaux et du Bastion 84. Je n'insisterai donc pas.

« La Société de Secours aux Blessés Militaires est représentée à Étampes par un comité que j'ai l'honneur de présider, ce qui vaut le plaisir à un ami d'enfance de vous remercier d'avoir répondu très aimablement à l'invitation qui vous a été faite et d'être venu malgré les nombreuses occupations qui vous sollicitent, présider la première assemblée générale qui a lieu depuis le début de votre magistrature.

« Je n'apprendrai rien, à Monsieur le Maire, en lui disant que tous ici nous sommes fiers de faire partie d'une société dont le drapeau symbolise le dévouement ; s'il nous fallait des exemples de dévouement et d'héroïsme dans les calamités publiques, il nous serait facile de les trouver ici, car lorsque l'on parle de courage civique devant un maire d'Etampes et dans la maison municipale, les noms de deux de ses prédécesseurs viennent tout naturellement sur les lèvres, Simonneau et Brunard.

« L'un est mort, l'autre a bravé la mort, tous deux en cherchant dans des circonstances différentes à préserver Étampes de massacres et du pillage, non pas les armes à la main, mais en faisant œuvre de pacificateurs. La Croix-Rouge est un insigne de paix au milieu des horreurs de la guerre, mais tout pacifique qu'il est, c'est un drapeau qui veut être servi avec

désintéressement et abnégation et autour duquel doivent se grouper toutes les bonnes volontés et toutes les généreuses initiatives.

« J'aurais bien désiré, Monsieur le Maire, que les membres de notre bureau fussent tous présents pour vous remercier. Je suis chargé de vous présenter les excuses de notre vice-président et de notre secrétaire général honoraire. Je regrette particulièrement de ne pas voir à côté de notre dévouée présidente Madame des Varennes, notre vice-présidente si active et si soucieuse de tout ce qui intéresse le développement de notre société ; nous déplorons tous que l'état de sa santé soit cause de son absence et nous faisons des vœux pour le prompt rétablissement de Madame votre mère, souhaitant qu'elle reprenne bientôt sa place parmi nous.

« Mesdames et Messieurs,

« Si notre comité n'approche pas encore de la cinquantaine comme celui de Paris, fondateur de l'œuvre, il n'en a pas moins un nombre d'années fort respectable et serait bien près d'être majeur s'il avait un âge de majorité pour les sociétés.

« L'an dernier, ses membres ont fêté le vingtième anniversaire de sa fondation. Je ne parlerai pas de cette solennité, si ce n'est pour dire qu'elle a été l'occasion d'apprécier la sympathie dont jouissait notre œuvre de secours aux blessés.

« Pendant vingt ans le comité d'Étampes a rempli sa tâche en se préparant à agir pour le temps de guerre et en participant aux œuvres que la société a fondées pour le temps de paix ; mais chaque année réclame de nouveaux devoirs. Vous connaissez cet épisode de la vie de Jeanne d'Arc au siège d'Orléans : Dunois avait résolu d'engager l'action contre les Anglais sans prévenir la Pucelle, et l'héroïne, fatiguée par une rude chevauchée, s'était jetée sur son lit et s'était profondément endormie. Tout à coup, Jeanne entend ses voix qui l'avertissent. Elle se précipite hors de sa couche et un cri sort de sa poitrine oppressée :

« – Le sang de nos gens coule par terre... Mes armes ! mon cheval.

« Nous pouvons aussi répéter ce cri : « le sang de nos gens coule par terre !... » et nous devons aussi venir à l'aide de nos soldats. Hier c'était à Madagascar, au Soudan, aujourd'hui c'est au Maroc où l'organisation de la conquête demande des efforts sans cesse renouvelés sous peine d'être stériles.

« Des balles tuent quelquefois, blessent un peu plus souvent, mais la maladie plus décimante que le feu de l'ennemi, vient à bout des plus robustes natures, surtout si le mal du pays lui sert d'auxiliaire. Les envois répétés que fait la Croix-Rouge disent au soldat qu'il n'est pas si loin de la France qu'il pourrait le croire, puisqu'il est des femmes qui songent à leur envoyer non pas seulement le nécessaire, mais de petites gâteries tout comme sa mère qui attend peut-être son retour.

« Cette année, nous avons expédié au Tchad et au Maroc des objets de pansement et des caisses de médicaments, des livres et des jeux ; nous avons eu la satisfaction d'apprendre que nos envois étaient parvenus à destination après avoir triomphé victorieusement des difficultés douanières.

« Plus près de nous, d'autres soldats sollicitent notre zèle, ce sont les sapeurs du génie qui sont les collaborateurs quotidiens de nos courageux aviateurs militaires. Notre comité s'est occupé de leur constituer une bibliothèque destinée tout à la fois à les distraire et à les instruire des choses de l'air.

« Comme celui du marin, c'est un rude métier que celui d'aviateur, mais nos officiers ne reculent devant rien et l'un de leurs camarades, poète, leur prête ces paroles :

« *Nous regardions là-haut et nous songions parfois*
« *Qu'il serait vraiment beau de faire la conquête*
« *Du Ciel redouté des Gaulois.*

«

« *Nous ne sommes pourtant ni des dieux ni des anges,*
« *Non ... rien que des soldats français au sang vermeil,*

« Mais nos drapeaux sont vieux et, pour l'or de leurs franges
« Il nous fallait l'or du soleil !

Lieutenant de Boisauger.

« Hélas ! parfois la bourrasque lacère la voile, hache les agrès et sème la mort. Trois fois cette année le comité a rendu hommage aux victimes de l'aviation militaire en assistant à leurs funérailles (*quelques mots manquent*) tricolore une gerbe de fleurs.

« Ces soldat glorieux s'appelaient le capitaine Jost, décédé la veille de l'assemblée générale de 1912, et le capitaine Echeman, alsacien comme lui : vous avez sûrement lu le magnifique éloge qu'un de ses chef, le général Cherfils, a fait de lui dans un de nos grand quotidiens. Vous avez pu lire comment le capitaine Echeman pratiquait la charité en occupant ses loisirs à apprendre le ski aux habitants de Sainte-Eulalie dans le Vivarais et en leur permettant ainsi de sortir l'hiver de leur isolement terrible: *inter arma caritas*.

« A la fin de l'année nous étions près de vous, Monsieur le Maire, lorsque vous rendiez hommage à la mémoire du maréchal des logis Laurent, mort comme ses officiers au champ d'honneur.

« Cette même année 1912, notre vice-président accompagné de plusieurs membres du Comité d'Étampes, s'est rendu à Angerville déposer une couronne sur le cercueil de l'héroïque Dormoy, tué dans les tragiques circonstance qui sont encore présentes dans toutes les mémoires.

« Un secours en argent a été a remis à sa veuve par les soins du Comité.

« L'œuvre extérieure du Comité d'Étampes pendant l'année 1912 se résume en peu de mots : nous avons honoré la mémoire des morts de notre armée, nous avons secouru coloniaux.

« Mais les comités de la Croix-Rouge ont les qualités de la fourni sans en avoir l'égoïsme, ils amassent pendant l'été, je

veux dire pendant les périodes de paix, pour pouvoir donner largement lorsque sera venu l'hiver. Souhaitons qu'il ne vienne ni trop vite, ni trop rigoureux et mieux qu'il ne vienne point du tout. L'Orient s'est embrasé de feux d'un rouge sanglant et le vent d'est menace de chasser sur l'Occident des flammes qui incendieraient toute l'Europe. Les paroles que M. de Mun prononçait à l'assemblée générale de la Société de Secours aux Blessés le 2 Juin 1912, ont gardé toute leur actualité, et par elles je veux terminer mon compte-rendu

« Qui sait, à cette heure, les destins de la Patrie ? L'année dernière l'âme française a frémi d'un émoi qui ne s'est pas apaisé. L'année qui s'avance cherche sa route à travers les ténèbres. Jamais, depuis quarante ans, le lendemain ne parut si incertain ; quel qu'il soit, la Société est prête à l'accueillir, le cœur ferme, les yeux en haut, forte de ses années de labeur, de sa discipline puissante, de son organisation éprouvée, fort surtout de cette vertu de sacrifice qui l'arme pour les grandes choses.

« À cause de cela toutes les mères la bénissent comme la sauvegarde de leur fils ; tout un peuple la salue comme l'honneur de la patrie. »

« Après les paroles du président, M^{me} des Varennes s'exprime en ces termes :

« Mesdames et Messieurs,

« Après le rapport si intéressant et si documenté de notre président, je ne comptais pas prendre la parole, mais lui-même m'a prié de le faire pour vous parler de nos infirmières et de notre lingerie.

« J'ai la joie de vous annoncer que M^{me} Ciré, notre jeune compatriote, que les occupations de son mari avait rappelée à Paris, a demandé à être en temps de guerre attachée à notre hôpital à Etampes. Toutes les démarches ont été faites, les papiers signés et dès maintenant nous sommes heureux de lui souhaiter la bienvenue et de la considérer comme Infirmière en

chef de notre hôpital. Possédant tous ses brevets, elle nous sera d'un grand secours, ses études complétées à Paris et son stage à l'hôpital de la Glacière lui donnent une expérience très appréciable dont nos malheureux blessés pourraient profiter. Nous avons eu le regret de voir s'éloigner M^{me} Georges Pasturaud, qui aimait beaucoup notre Société, était très fidèle à nos réunions d'ouvrage et qui, avec sa gaieté et son entrain, était toujours disposée à mettre ses services et sa bonne volonté à notre disposition.

« Quant à notre lingerie si abîmée par l'incendie d'il y a deux ans, elle est presque entièrement reconstituée grâce au zèle et à la bonne volonté des dames et des jeunes filles qui assistent à nos réunions d'ouvrage. Je tiens à les en remercier ici publiquement et à leur dire que je continue à compter sur elles, car le linge que nous aurions en plus serait envoyé au Maroc où on nous en demande toujours.

« Je tiens aussi à remercier M. le Maire de l'amabilité avec laquelle il a mis si gracieusement à notre disposition une des salles de la Mairie pour nos réunions d'ouvrage, nous lui en sommes très reconnaissantes. Il me reste à vous parler de notre Messe de Requiem qui a eu lieu au mois de novembre dernier. L'assistance y a été très nombreuse. Nous avons demandé à M. l'abbé de France, d'une famille de militaires bien connue de nous faire le sermon d'usage. Il s'en est acquitté avec son talent habituel et la quête, très fructueuse, a produit près de 400 francs. Je veux aussi vous dire un mot du succès qu'à eu la vente de nos timbres à la dernière matinée donnée au Casino. Il en a été vendu 1300. La grâce et l'amabilité de nos vendeuses ont certainement été pour beaucoup dans ce succès, l'œuvre a été heureuse d'en profiter et cela nous a permis de joindre à nos envois au Maroc quelques douceurs pour nos petits soldats toujours si heureux de voir arriver ces souvenirs de France qui leur rappellent leur famille et leur chère patrie pour laquelle ils souffrent et se battent si courageusement. »

« M. le Maire prononce le discours suivant :

« Mesdames, Messieurs,

« Je ne saurais vous dire quelle fut ma confusion en recevant votre invitation flatteuse ; ne pouvant m'illusionner sur mes propres mérites, je me suis demandé quel titre me valaient la dérogation que vous apportiez à votre coutume annuelle qui voulait que l'honneur de présider votre assemblée générale échût à celui qui en était le plus digne ; je veux dire à mon excellent ami le docteur Grenet qui, pendant tout le cours de l'année, dirige vos travaux avec un si complet dévouement. Et je me serais fait scrupule de le priver même pour un jour de cet honneur si mérité, si les horions échangés dès notre plus tendre enfance ne m'avaient créé des droits indiscutables à sa bienveillante indulgence.

« N'avez-vous pas un peu voulu me rappeler l'époque déjà lointaine où, jeune commissaire, j'apportais mon bien modeste concours aux fêtes brillantes que vous organisiez ? Au risque d'être taxé de fatuité, devrai-je oser voir, dans l'attention flatteuse dont je bénéficie, comme une allusion discrète aux temps passés ?

« La réunion d'aujourd'hui évoque forcément en mon esprit le souvenir d'une autre de vos réunions à laquelle il m'a été donné d'assister : celle qui, il y a quelque vingt ans, donna naissance à votre Comité d'Étampes ; ce souvenir appelle de ma part un hommage ému à la mémoire de son regretté Président, M. de la Bigne, qui partagea l'honneur de sa création avec la doyenne de cette réunion, votre Présidente d'honneur, M^{me} Chenu, vers laquelle convergent les sentiments de respectueuse reconnaissance et de profonde sympathie de l'assemblée tout entière, les sentiments de respectueuse affection de l'orateur lui-même.

« Depuis lors, que de chemin parcouru ! Les brillants résultats dont il vient de vous être donné connaissance sont là pour attester que l'effort fourni n'a pas été perdu, et vous en

recueillez le fruit dans la satisfaction d'accomplir un devoir qui prend sa racine dans deux sentiments sublimes : l'altruisme et l'amour de la patrie !

« Recevez les félicitations du magistrat auquel échoit la charge de l'Administration municipale ; recevez de lui, en même temps, les remerciements que vous doivent vos concitoyens pour le zèle infatigable dont vous faites preuve dans l'exécution de la noble tâche à laquelle vous vous êtes consacrés.

« Nous vivons, depuis quelques années, les yeux rivés sur le spectre de la guerre que, tout en l'exécrant, nous regardons sans crainte. La maladie lancinante des armements intensifs dont souffre l'Europe, et qui nous oblige trop souvent à détourner notre attention d'aspirations d'un ordre plus fécond et plus humanitaire, nous a progressivement menés à l'accoutumance à cette idée qu'une intervention chirurgicale pourrait à tout instant devenir inévitable. Tout en conservant l'espoir que les idées généreuses de pacifisme n'ont pas fait, quoi qu'on dise, une faillite définitive, il faut accepter froidement comme possible l'éventualité d'un défi au bon sens et à la raison : de là l'obligation d'être prêt à tout instant.

« Il n'est donc pas indifférent à la Ville d'Étampes de connaître que, si l'heure venait à sonner, les deux Sociétés locales de la « Croix-Rouge » seraient en mesure de remplir la noble mission qui leur incombe.

« Je ne vous cacherai pas la vive satisfaction que j'ai ressentie en apprenant dernièrement que le rapprochement commencé il y a quelques années tendant à devenir de plus en plus étroit entre les trois filles de la Croix-Rouge française. Permettez-moi d'émettre un vœu en faveur de l'union de deux Comités d'Étampes dans un même élan d'abnégation et de sacrifice vers ce qui fait vibrer également nos cœurs : l'intérêt supérieur du pays.

« Je n'ignore pas que, de même que la concurrence et l'âme du commerce, l'émulation est l'élément vital de tous les groupements sociaux. Sans renoncer à cette émulation salutaire, il serait précieux en vue du but à atteindre, de coordonner les efforts et de rapprocher les bonnes volontés et les énergies par une préparation commune au devoir identique que vous pouvez avoir à remplir un jour.

« Vous êtes deux régiments appartenant à un même corps d'armée ; de même qu'il est du devoir d'un général de faire manœuvrer ensemble en temps de paix les unités appelées de compagnie à marcher au feu, de même il apparaît comme un devoir pour ceux qui ont le fardeau de pouvoirs publics, de provoquer l'entente préalable des éléments destinés à coopérer à une manœuvre.

« Il serait particulièrement agréable à celui qui a eu successivement l'honneur, à quelques semaines d'intervalle, de présider l'assemblée générale des deux institutions sœurs, d'avoir à présider la première réunion plénière des deux sociétés qui ont cette même magnifique devise : « abnégation, dévouement, patriotisme ! »

« Je m'en voudrais si, évoquant le souvenir des champs de bataille sur lesquels votre Société a eu plus particulièrement à déployer son admirable activité, je ne faisais une mention spéciale pour l'une de nos voisines, Mademoiselle Hollier, partie sur la terre marocaine prodiguer les trésors de sa jeunesse, de sa grâce et de sa vaillance au soulagement de nos blessés ; elle a voulu transformer en unanime admiration l'universelle sympathie qu'elle s'était acquise.

« Je m'en voudrais si, en présence des beaux résultats acquis par votre Comité, je ne présentais pas mes très sincères compliments en particulier [*une ligne de texte manque ici soit environ 8 mots*] sacrifice ne coûte lorsqu'il s'agit de la prospérité de l'œuvre à laquelle ils consacrent leur vigilante sollicitude, et en associant à mes félicitations vos dévoués

secrétaires ; il m'est doux de payer tribut à la justice en même temps qu'à l'amitié.

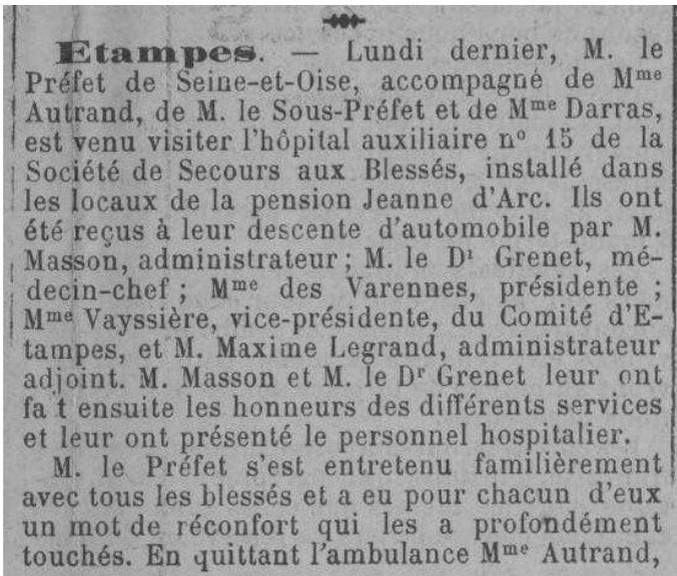
« En terminant, le Maire vous exprime ses remerciements, Mesdames et Messieurs, pour le plaisir que vous lui avez procuré en lui fournissant une occasion qu'il est toujours heureux de saisir : celle de se retrouver au milieu de ses concitoyens pour y discuter des choses qui donnent à la vie son véritable sens et lui valent vraiment la peine d'être vécue. »

Puis le Secrétaire-général donne le compte-rendu du procès-verbal et lecture des dépenses et recettes de l'année 1912.

Les comptes sont approuvés par l'assemblée générale.

« Enfin, le docteur Grenet, au nom du Comité, remercie de nouveau M. le Maire de lui avoir fait l'honneur d'accepter la présidence de cette réunion. »

07.09. Reçoit le Préfet (1915) ¹²⁹



¹²⁹ *Abeille-Réveil d'Étampes* 35 (27 février 1915), p. 2.

dont l'amabilité a été fort remarquée de tous, a gracieusement laissé un billet de 50 fr. pour l'amélioration de l'ordinaire des blessés, très sensibles à cette marque d'intérêt.

M. le Préfet, avant de s'éloigner, a bien voulu témoigner de la satisfaction qu'il éprouvait de cette visite qui laisse à tous les meilleurs souvenirs.



07.10. Nouvelle messe de Requiem (21 novembre 1915) ¹³⁰

LA MESSE DE REQUIEM

Société Française de Secours aux Blessés militaires
Comité de l'arrondissement d'Étampes

Les Membres du Comité d'Étampes prient tous leurs concitoyens, de vouloir bien assister à la Messe de *Requiem*, qui sera dite en l'église Notre-Dame, le Dimanche 21 Novembre prochain, à dix heures très précises, pour le repos de l'âme des soldats morts pour la Patrie et principalement pour tous les braves enfants d'Étampes, tombés au champ d'honneur.

L'Allocution sera prononcée par Monsieur l'**Abbé Millot**, Vicaire général de l'Évêché de Versailles, et l'Absoute sera donnée par Monsieur l'**Archiprêtre Deboissy**, Aumônier du Comité.

Une quête en faveur des blessés, sera faite à la fin de la cérémonie par Madame **des Varennes**, Présidente, et Madame **Vayssière**, Vice-Présidente.

Pour le Comité :

<i>La Présidente :</i>	<i>Le Président :</i>
B. DES VARENNES.	Docteur GRENET.

Vu les circonstances, aucune lettre ne sera envoyée, prière donc de considérer le présent avis comme une invitation.

¹³⁰ Abeille-Réveil d'Étampes des 13 et 21 novembre 1915, p. 2.

« La Messe de *Requiem*. Société Française de Secours aux Blessés militaires. – Comité de l'arrondissement d'Étampes.

« Une nombreuse assistance avait bien voulu répondre dimanche dernier à l'invitation des Dames de la Société française de Secours aux Blessés militaires, qui avait pris l'initiative de faire dire une messe de *Requiem* à Notre-Dame d'Étampes, à l'intention de nos malheureux soldats morts pour la patrie et principalement pour tous les braves enfants d'Étampes tombés au champ d'honneur.

« C'est M. Deboissy, curé-doyen de cette paroisse, archiprêtre d'Étampes, qui officiait à cette cérémonie, qui s'est accomplie dans le plus grand recueillement.

« Il y avait là, avec une grande partie de l'élite étampoise, toutes les classes de la société représentée, mais où dominaient, par le nombre, les membres de la plupart des familles, hélas ! déjà très nombreuses dans notre localité, qui ont été si cruellement éprouvées par la terrible guerre qui nous a été si odieusement imposée. Les militaires, dont plusieurs officiers, avaient tenu aussi à participer à cette manifestation religieuse et organisée en commémoration de leurs camarades fauchés sur les champs de gloire.

« C'est devant un public attentif et ému que le distingué prédicateur, M. l'abbé Millot, vicaire général de l'évêché de Versailles, prit la parole. Tous ceux qui l'écoutaient ont emporté, nous en sommes persuadé, une forte impression de son véritable talent d'orateur, car l'art de l'éloquence n'a pas de secret pour ce maître de la chaire, qui a su donner à sa parole toute la force et la persuasion qui ont si complètement captivé son auditoire. Il a su surtout dans une invocation vibrante de piété et de foi, exalter la valeur de nos héros de guerre et stigmatiser, comme il convient, les basses manœuvres teutones. Ce qui est à noter, d'une façon toute spéciale, c'est que le sermon de l'éminent prédicateur était imprégné du patriotisme

le plus pur et le plus élevé, et qu'aucune note discordante n'est venu en atténuer le véritable sens. « Oui, Celui qui conduit la destinée des peuples et assure la victoire à leurs armées se souviendra, n'en doutons pas que ce n'est pas nous qui avons suscité cette guerre impie, qui avons commis les barbares assassinats des femmes, des vieillards, des enfants et des prêtres sans défense ; qui avons porté des coups sacrilèges et destructeurs sur les cathédrales et sur les œuvres d'art, qui témoignent, de la plus incontestable façon, que l'âme française s'est toujours élevée jusqu'à des régions d'idéal et de beauté esthétique que l'âme teutone ne saura jamais atteindre... »

« Cette solennité a été aussi rehaussée par le concours d'une artiste au talent très sûr et d'un sentiment sensible et délicat, M^{elle} M... Servie par une voix très cultivée, à laquelle elle sait donner toute l'ampleur et la souplesse désirables, la délicate chanteuse a exercé sur l'assistance toute la douceur de son charme que chacun a pu goûter au cours de son interprétation magistrale et savante de la *Prière*, de Guidi, qu'accompagnait au violon avec sa virtuosité coutumière le maître étampois, M. Ferdinand Schwartz ; puis le *Pie Jean*, de J. Faure et enfin l'hymne de notre grand poète national Victor Hugo : *Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie*, avec musique de Xavier Leroux. Mlle M... et M. l'abbé Millot ont vraiment trouvé les accents sublimes qu'il fallait pour porter vers Celui qui sait faire triompher le Droit des causes justes, les vœux et les supplications de tous les cœurs meurtris qui ont été sûrement réconfortés par cette pieuse cérémonie où l'on sentait, au milieu du recueillement et de l'émotion générale, comme le flottement des âmes de nos Chères Victimes si pieusement et affectueusement invoquées par cette manifestation du Souvenir.

« En terminant, nous exprimons le regret que le dernier morceau chanté par M^{lle} M... se soit terminé devant un groupe d'auditeurs très restreint et en face de chaises presque vides. Nous nous demandons pourquoi la foule s'est si hâtivement

précipitée vers les portes alors que malgré l'heure tardive tous semblaient trouver le temps si court. Nous pensons, avec d'autres, que la cause de ce mouvement précipité est due à une confusion qui, survenue dans le classement des partitions, n'a pas permis à l'accompagnateur d'attaquer assez tôt, avant la fin de la cérémonie, le prélude du dernier morceau.

Les orgues, les chœurs, la maîtrise, tout était bien tenu. Bref, chacun a droit aux félicitations et aux remerciements unanimes de l'assistance et nous ne saurions terminer ce compte-rendu, déjà un peu long, sans associer à ces remerciements les organisateurs de cette pieuse manifestation et applaudir à leur heureuse et profitable initiative. Nous devons ajouter que la quête faite par les Dames françaises à l'issue de la cérémonie a été très fructueuse et permettra de procurer quelques douceurs à nos chers blessés.

*
* *

« Le Comité de la Société de Secours aux Blessés militaires remercie chaleureusement les habitants de la ville qui ont assisté nombreux à la messe de Requiem célébrée pour les soldats tués à l'ennemi ; la municipalité qui, en présentant ses drapeaux, a contribué à la décoration de l'église Notre-Dame ; les aimables artistes amateurs dont le talent a donné un éclat tout particulier à la cérémonie ; et toutes les personnes qui ont si généreusement donné à la quête, dont le montant s'élève à la somme de 773 francs.

« Le Comité tient à remercier tout particulièrement l'abbé Deboissy, archiprêtre de Notre-Dame, aumônier de la Société, qui a bien voulu officier, et l'abbé Millot, vicaire général, dont l'éloquence religieuse et patriotique a ému tous les cœurs.

« Le produit de la quête sera exclusivement réservé à la confection de paquets destinés à être remis aux blessés de

l'hôpital Jeanne d'Arc après leur guérison. Chaque blessé, à sa sortie de l'hôpital, reçoit tout ce qui peut lui être utile en linge, flanelle, chaussettes et lainages pour affronter les rigueurs de l'hiver.

« La Présidente,
« B. des Varennes

Le Président,
Dr A. Grenet »

07.11. Décès à Étampes et nécrologie (1915) ¹³¹



« Nécrologie

« Madame des Varennes

« Le Comité d'Étampes de la Société de Secours aux Blessés a fait une perte cruelle en la personne de sa présidente, M^{me} Pommeret des Varennes. M^{me} des Varennes, membre du comité depuis sa fondation en 1892, fut appelée à la présidence du Comité en 1903. Elle succédait alors à M^{me} Chenu, nommée présidente d'honneur. Elle avait acquis dans la Société une autorité que venaient accroître sa bonté et son dévouement.

« Pendant la période heureuse de la paix, son souci constant avait été la prospérité du Comité d'Étampes : les moindres détails d'organisation la préoccupaient. Sans jamais froisser

¹³¹ *Abeille-Réveil d'Étampes* (1^{er} janvier 1916), p. 3.

personne, elle savait avec douceur faire prévaloir les idées qu'elle jugeait utiles.

« Au premier jour de la mobilisation¹³², elle eut à cœur de faire rapidement aménager la pension Jeanne d'Arc en hôpital. Les autorités qui visitèrent l'hôpital admirèrent la prévoyance avec laquelle l'installation avait été faite. Elle fut heureuse des félicitations qu'elle reçut non pas tant pour elle que pour les blessés qui devaient être hospitalisés ainsi dans les conditions les meilleures.



« La victoire de la Marne qui sauva la France lui apporta sa part de larmes et de deuils. Malgré le chagrin que lui causait la mort glorieuse d'un de ses gendres, elle se montra plus que jamais attentive au sort des soldats qui étaient soignés à Étampes. Sa santé déjà chancelante, les inquiétudes que lui

¹³² C'est-à-dire le 1^{er} août 1914.

donnait la santé d'une personne chère, la retenait chez elle et si elle sortait c'était pour aller à l'église ou à son cher hôpital.

« Il y a un mois encore elle invitait les habitants d'Étampes à venir en l'église Notre-Dame prier pour les soldats d'Étampes morts au champ d'honneur et elle tendait son aumônière pour l'hôpital Jeanne d'Arc. Chaque fois que de nouveaux blessés arrivaient, elle tenait à venir s'asseoir quelques instants auprès d'eux, et en ces derniers temps il lui fallait une véritable vaillance pour gravir, malgré la fatigue, les marches qui conduisaient à la salle des blessés, mais elle n'aurait pas manqué à cette visite qu'elle considérait comme un devoir sacré de la présidente envers ceux qui étaient reçus à Jeanne d'Arc après avoir versé leur sang pour le pays.

« Tout récemment encore elle avait donné une nouvelle preuve de sa sollicitude pour nos soldats victimes de la guerre en acceptant la présidence d'honneur de l'Association Régionale pour le secours aux mutilés qui vient de se fonder à Étampes. Elle en avait tout de suite compris l'importance et s'y intéressait vivement.

« Avec M^{me} des Varennes s'est éteinte une femme de cœur en qui les sentiments chrétiens exaltaient les idées de charité envers les défenseurs du pays ; au reste dans des familles comme la sienne la foi et le patriotisme sont unis d'une union indéfectible et la tradition n'est pas près de se perdre parmi ses descendants.

*
* *

« Les obsèques de M^{me} des Varennes ont eu lieu mardi matin au milieu d'une nombreuse assistance.

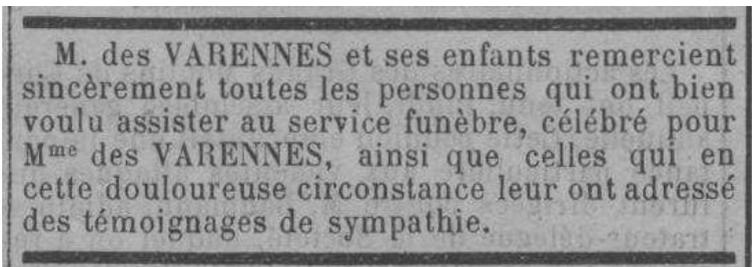
« Le deuil était conduit par M. Gaston des Varennes, fils aîné de la défunte, actuellement mobilisé.

« De superbes couronnes avaient été offertes par la Société de Secours aux Blessés militaires et l'Association Régionale de l'Assistance aux Mutilés.

« À la cérémonie religieuse qui a eu lieu à Notre-Dame, l'absoute a été dite par M. l'abbé Le Pentrec, curé de Boissy-le-Sec.

« Dans l'assistance on remarquait, suivant la famille : M^{me} Vayssière, vice-présidente et les dames de la Société de Secours aux Blessés militaires ; M^{me} Bouillet, présidente, et les dames de la Société des Dames Françaises ; M. de Sous-Préfet d'Étampes ; M. le chef de Bataillon Payen ; les capitaines Moreau et Faussemagne ; le lieutenant Mahé et les officiers des compagnies de garde des prisonniers du 285^e et du 232^e territorial ; M. Grandcollot, sous-lieutenant de gendarmerie ; M. l'officier d'administration de Gaudusson ; MM. Louis, avoué ; Prat-Marca, ancien notaire à Étampes ; docteur Grenet ; comte de Saint-Léon ; Sagot, maire de Boissy-le-Sec ; Berthelot, conseiller municipal d'Étampes ; Masson, Bonté, L. Hutteau et Castelot, administrateurs de l'Hospice ; Lecesne, vice-président des Vétérans ; Barrois, administrateur, et Trouvé, trésorier de l'Assistance aux Mutilés ; Viron, Pellier, Bonnin, Rousselot, Edmond Huet, Dorival, Bourdelot, de Fouchères, abbé Leproust, Chevallier-Gillet, Schwartz, Flament, Blique, Lucas, Michel Bunel, et un grand nombre de nos concitoyennes.

« Nous prions MM. Des Varennes et la famille d'agréer nos sincères condoléances. »



M. des VARENNES et ses enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu assister au service funèbre, célébré pour M^{me} des VARENNES, ainsi que celles qui en cette douloureuse circonstance leur ont adressé des témoignages de sympathie.



07.12. Son remplacement à la Croix Rouge (1919) ¹³³

« Croix Rouge Française – Société de Secours aux Blessés Militaires – Réunion du Comité des Dames – Mardi 27 mai, à 3 heures de l'après-midi, M. le Docteur Grenet, président du Comité d'Étampes de la Société de Secours aux Blessés Militaires, réunissait, au Foyer du Soldat, les Dames du Comité, en vue de procéder à la nomination d'une présidente, de deux vice-présidentes et de plusieurs membres du Comité. En effet, durant la guerre, la mort a frappé dans les rangs des Dames dévouées de la Croix Rouge ; le Comité d'Étampes a perdu sa présidente d'honneur, Mme Chenu ; sa présidente, M^{me} des Varennes, une vice-présidente, Mme Bouilloux-Lafont ; enfin M^{me} Masson, membre du Comité.

Si jusqu'à ce jour, leur remplacement n'a pas été jugé opportun, vu les circonstances tragiques, l'heure paraît maintenant venue de donner de nouveaux cadres aux nombreuses bonnes volontés qui aspirent à se dévouer en faveur des multitudes qui souffrent ; d'où la réunion de mardi qui ne fait d'ailleurs que précéder la réunion générale des membres du Comité d'Étampes.

[...]

Sont nommées membres du Comité : M^{me} des Varennes¹³⁴ ; Mme Bonté etc. »

¹³³ *Abeille-Réveil d'Étampes* du 7 juin 1919, p. 1.

¹³⁴ Bru de Berthe Branche de Flavigny, femme de son fils Gaston.

TABLE DES MATIÈRES DU TOME 1

	INTRODUCTION	5
I.	BOISSY-LE-SEC EN CPA (1903-1923)	9
01	Série de Louis-Didier des Gachons (vers 1903)	12
02	Complément de Pierre Royer (vers 1905)	22
03	Cartes de Garnier pour Louis (vers 1906)	24
04	Cartes de la veuve Thomas (vers 1912)	26
05	Cartes-photos	35
06	Cartes d'Eugène Rameau pour Delangle (v. 1923)	37
07	Quelques Boissyons	50
II.	LE RECENSEMENT DE 1911	66
01	Rue du Bon-Air	68
02	Rue des Champs	70
03	Rue du Châtaignier	71
04	Rue des Chicards	75
05	Rue du Closeau	76
06	Rue de la Croix	77
07	Rue de la Forêt	81
08	Rue du Halot	83
090	Rue du Moulin	85
10	Rue de Vaucouleurs	86
11	Le Rotoir	90
12	Venant	94
III.	LES NOTABLES	98
01	Le maire, Eugène Sagot (1860-1931)	99
02	L'adjoint, François Turquis (1846-apr. 1919)	128
03	Le percepteur, Eugène Lapeyre (1862-1931)	146
04	L'instituteur, Auguste Lunel (1878-1956)	160
05	Le curé, Maurice Le Peutrec (?-apr. 1933)	170
06	Le châtelain, Léonce des Varennes (1839-1918)	184
07	La châtelaine, Berthe de Flavigny (1848-1915)	216
	TABLE DES MATIÈRES	241

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Couv., pp. 3, 126, 155, 173, 184 : cliché Bernard Gineste — p. 1 : logo de Gaétan Ader — p. 4 : carte Taride — pp. 8, 67-77, 81-94 : extraits du cadastre napoléonien (scans des AD91) — pp. 12-23, 101, 128, 171, 192 : clichés Louis-Didier des Gachons — pp. 24-25 : Clichés Gustave Garnier — pp. 26-34 : clichés Veuve Thomas — pp. 35-36 : carte-photo anonyme — pp. 38-48, 190 : cliché Eugène Rameau — pp. 50-65, 211 : simples extraits des clichés précédents — pp. 79, 99, 123, 131, 132, 159-166, 168-170, 176-177, 179, 181-183, 230, 236, 239 : cartes postales anciennes variés (dont des scans sur des sites de vente) — pp. 103, 104, 133, 134, 136, 145, 147, 172, 188, 196, 199, 206, 218 : registres d'état civil (scans mis en lignes par les archives départementales concernées, parfois retravaillés) — pp. 111, 123, 127, 146, 151-153, 169, 175, 212-215, 229-231, 235, 238 : *Abeille* et *Abeille-Réveil d'Étampes* (scans des AD91) — pp. 150, 185 : Wikicommons — p. 158 : archives nationales — 166-167 : scan des AD91 de la monographie de 1900 — pp. 187, 197, 215 : dessin bricolé par B.G. à partir d'éléments Wikicommons. — p. 202 : extraits de scans de la BnF sur son site *Gallica*. — p. 208 : site de vente en ligne — p. 216 : extrait d'une aquarelle d'origine non identifiée présentant 15 blasons, dont celui des Branche de Flavigny, en vente en 2014.

BHASE n°5 (janv.-févr. 2014)

Introduction		p. 5
1. Boissy en cartes postales (1903-1923)		
	Bernard Gineste	pp. 9-49
2. Le recensement de 1911		
	Bernard Gineste	pp. 66-97
3. Les notables		
	Bernard Métivier et Bernard Gineste	pp. 98-240
Table des matières		p. 241
Crédits photographiques		p. 242